

MODELABS

mobile on demand

ModeLabs Group

Société anonyme à directoire et à conseil de surveillance au capital de 2 287 115 euros

Siège social : 11 bis, rue Roquépine, 75008 Paris

Paris RCS 450 671 367

DOCUMENT DE REFERENCE 2010



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 18 mai 2011, conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

En application de l'article 28 du règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission Européenne, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

- Les comptes consolidés de ModeLabs Group relatifs à l'exercice 2009, leur analyse, les rapports de Commissaires aux Comptes correspondants, ainsi que les comptes sociaux de ModeLabs Group pour l'exercice 2009 et les rapports des Commissaires aux Comptes correspondants, qui sont inclus dans le document de référence enregistré par l'AMF le 18 mai 2010 sous le n° D.10-0451.
- Les comptes consolidés de ModeLabs Group relatifs à l'exercice 2008, leur analyse, les rapports des Commissaires aux Comptes correspondants, ainsi que les comptes sociaux de ModeLabs Group pour l'exercice 2008 et les rapports des Commissaires aux Comptes correspondants, qui sont inclus dans le document de référence enregistré par l'AMF le 27 octobre 2009 sous le n° R.09-081.

Les autres informations contenues dans le document de référence visé ci-dessus ne sont pas incorporées par référence dans le présent document de référence.

Des exemplaires du présent document de référence sont disponibles sans frais au siège social de ModeLabs Group sis 11 bis, rue Roquépine, 75008 Paris, France, ainsi qu'en version électronique sur le site Internet de la société (<http://www.modelabs.com>) et de l'Autorité des Marchés Financiers (<http://www.amf-france.org>).

TABLE DES MATIERES

1.	PERSONNES RESPONSABLES	6
1.1	RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE.....	6
1.2	ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE	6
2.	CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES.....	7
2.1	COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES.....	7
2.2	COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLEANTS	7
3.	INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES.....	8
4.	FACTEURS DE RISQUE.....	10
4.1	RISQUES LIES A L'ACTIVITE DE LA SOCIETE.....	10
4.2	RISQUES LIES A LA SOCIETE	14
4.3	RISQUES LIES AUX MARCHES DE LA SOCIETE.....	16
4.4	ASSURANCES	17
5.	INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR.....	19
5.1	HISTOIRE ET EVOLUTION DE LA SOCIETE	19
5.1.1	Dénomination sociale, nom commercial et marques de la Société	19
5.1.2	Lieu et numéro d'enregistrement de la Société	19
5.1.3	Date de constitution et durée	19
5.1.4	Siège social de la Société, forme juridique de l'émetteur, législation régissant ses activités	19
5.1.5	Evénements importants dans le développement des activités de la Société	19
5.2	INVESTISSEMENTS.....	21
5.2.1	Principaux investissements réalisés	21
5.2.2	Principaux investissements en cours.....	21
5.2.3	Principaux investissements à venir.....	22
6.	APERÇU DES ACTIVITES	23
6.1.	LE MARCHE DE LA TELEPHONIE MOBILE.....	23
6.1.1.	Un marché de masse.....	23
6.1.2.	La segmentation du marché.....	24
6.1.3.	La segmentation du marché entraîne l'émergence d'un segment luxe.....	24
6.2.	ACTIVITES DE MODELABS GROUP	25
6.2.1.	Présentation générale de ModeLabs Group et de son développement.....	25
6.2.2.	Présentation des activités de ModeLabs Group	27
6.3.	CONCURRENCE	38

7.	ORGANIGRAMME	40
8.	PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS	43
8.1	LOCAUX OCCUPES PAR LA SOCIETE	43
8.2	ENVIRONNEMENT	43
9.	EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT	44
9.1	SITUATION FINANCIERE	44
9.1.1	Présentation	44
9.1.2	Principaux facteurs ayant une influence sur l'activité	48
9.2	COMMENTAIRES DES PRINCIPALES DONNEES FINANCIERES AU 31 DECEMBRE 2010	50
9.2.1.	Principes et normes comptables	50
9.2.2	Commentaires et analyse des résultats consolidés annuels des exercices clos les 31 décembre 2010 et 31 décembre 2009.....	51
10.	TRESORERIE ET CAPITAUX.....	55
10.1	TRESORERIE ET CAPITAUX AU 31 DECEMBRE 2010	55
10.1.1	Flux de trésorerie des exercices clos les 31 décembre 2010 et 2009.....	55
10.1.2	Endettement net des exercices clos les 31 décembre 2010 et 2009.....	57
10.1.3	Capitaux propres des exercices clos les 31 décembre 2010 et 2009.....	58
10.2	Nantissements, Garanties et sûretés	59
11.	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES.....	60
12.	INFORMATIONS SUR LES TENDANCES	61
12.1	COMMUNIQUE DE PRESSE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES DU 1ER TRIMESTRE 2011.....	61
12.2	TENDANCES ET PERSPECTIVES DE LA SOCIETE	61
13.	PREVISIONS ET ESTIMATIONS DE BENEFICE.....	61
14.	ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE	62
14.1	ORGANES DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE	62
14.1.1	Informations générales relatives aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance	62
14.1.2	Autres mandats sociaux et fonctions exercées à la date du présent document.....	63
14.1.3	Biographies des membres du Directoire et du Conseil de Surveillance	64
14.2	CONFLITS D'INTERETS AU NIVEAU DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DE LA DIRECTION GENERALE.....	65
15.	REMUNERATIONS ET AVANTAGES.....	66
15.1	REMUNERATION DES MEMBRES DU DIRECTOIRE ET DU CONSEIL DE SURVEILLANCE	66
15.1.1	Rémunération des membres du Directoire.....	66
15.1.2	Rémunération des membres du Conseil de Surveillance	67
15.1.3	Options attribuées aux mandataires sociaux	67
15.1.4	Actions gratuites attribuées aux mandataires sociaux.....	67
15.1.5	Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions.....	68
15.1.6	Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux	69

	15.1.7 Informations requises dans le cadre de l'application des recommandations AFEP / MEDEF	69
15.2	SOMMES PROVISIONNEES PAR LA SOCIETE OU SES FILIALES AUX FINS DU VERSEMENT DE PENSIONS, DE RETRAITES OU D'AUTRES AVANTAGES AU PROFIT DES DIRIGEANTS	69
16.	ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE SURVEILLANCE	70
16.1	ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE DE LA SOCIETE	70
	16.1.1 Organisation et fonctionnement des organes de Direction et de surveillance de la Société jusqu'au 10 octobre 2005.....	70
	16.1.2 Organisation et fonctionnement des organes de Direction et Surveillance de la Société à la date du présent Document de Référence	71
16.2	CONTRATS ENTRE LA SOCIETE ET DES MEMBRES DES ORGANES SOCIAUX	72
16.3	COMITE DES COMPTES - COMITE DES NOMINATIONS ET REMUNERATIONS.....	72
16.4	GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	72
	16.4.1 Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le contrôle interne.....	73
	16.4.2 Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le contrôle interne	83
17.	SALARIES	85
17.1	NOMBRE DE SALARIES EMPLOYES PAR LE GROUPE.....	85
17.2	PARTICIPATION ET STOCK OPTIONS	85
17.3	PARTICIPATION DES SALARIES DANS LE CAPITAL DE LA SOCIETE	90
17.4	HOMMES CLES.....	90
18.	PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	91
18.1	ACTIONNAIRES SIGNIFICATIFS AUTRES QUE LES DIRIGEANTS NON REPRESENTES AU CONSEIL DE SURVEILLANCE.....	91
18.2	DROITS DE VOTE DES PRINCIPAUX ACTIONNAIRES.....	91
18.3	CONTROLE DE LA SOCIETE.....	92
18.4	ACCORDS POUVANT ENTRAINER UN CHANGEMENT DE CONTROLE	92
19.	CONVENTIONS AVEC LES APPARENTES.....	91
20.	INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR	91
20.1	COMPTES ET INFORMATIONS FINANCIERES CONSOLIDES – EXERCICES CLOS LE 31 DECEMBRE 2009 ET 2008	97
20.2	COMPTES ET INFORMATIONS FINANCIERES CONSOLIDES – EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010.....	97
20.3	COMPTES ANNUELS DE MODELABS GROUP POUR LES EXERCICES CLOS AU 31 DECEMBRE 2009, 2008	143
20.4	COMPTES ANNUELS DE MODELABS GROUP POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2010.....	143
20.5	DATE DES DERNIERES INFORMATIONS FINANCIERES	164
20.6	POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES.....	164
20.7	PROCEDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE.....	164
20.8	CHANGEMENT SIGNIFICATIF DE LA SITUATION FINANCIERE OU COMMERCIALE.....	164

21.	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES.....	164
21.1	CAPITAL SOCIAL.....	164
21.1.1	Montant du capital social.....	164
21.1.2	Titres non représentatifs du capital.....	164
21.1.3	Nombre, valeur comptable et valeur nominale des actions détenues par l'émetteur lui-même ou en son nom, ou par ses filiales.....	164
21.1.4	Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription émises par la Société.....	167
21.1.5	Conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit, mais non libéré, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital.....	167
21.1.6	Options ou accords portant sur le capital de la Société.....	167
21.1.7	Evolution du capital social.....	169
21.2	ACTE CONSTITUTIF ET STATUTS.....	171
21.2.1	Objet social.....	171
21.2.2	Exercice social (article 6 des Statuts).....	172
21.2.3	Dispositions statutaires ou autres relatives aux membres des organes d'administration de direction et de surveillance.....	172
21.2.4	Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions de la Société.....	173
21.2.5	Modalités de modification des droits des actionnaires.....	174
21.2.6	Assemblées Générales d'actionnaires (article 18 des Statuts).....	174
21.2.7	Dispositifs permettant de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle.....	175
21.2.8	Franchissements de seuils statutaires.....	175
21.2.9	Stipulations particulières régissant les modifications du capital.....	175
21.3	EVOLUTION DU COURS DE BOURSE.....	176
21.4	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	177
22.	CONTRATS IMPORTANTS.....	177
23.	INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS.....	177
24.	DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC.....	177
25.	INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS.....	178
	ANNEXE A : GLOSSAIRE.....	179
	ANNEXE B : LISTE DES INFORMATIONS PUBLIEES OU RENDUES PUBLIQUES AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS (ARTICLE L. 451-1-1 DU CODE MONETAIRE ET FINANCIER).....	182
	ANNEXE C : TABLEAU DE CONCORDANCE.....	183

1. PERSONNES RESPONSABLES

1.1 Responsable du document de référence

Monsieur Stéphane Bohbot, Président du Directoire de ModeLabs Group (ci-après la « Société »).

1.2 Attestation du Responsable du document de référence

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, qu'à ma connaissance les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion (figurant en page 44 du présent Document de Référence) présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du Document de Référence.

Les informations financières historiques présentées dans ce document ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, figurant en pages 141 et 162.

Les informations financières historiques présentées dans le document de référence enregistré par l'Autorité des marchés financiers le 18 mai 2010 sous le N° D.10-0451 ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, figurant en pages 140 et 160 ; le rapport sur les comptes consolidés 2009 figurant en page 140 contient une observation technique.

Les informations financières historiques présentées dans le document de référence enregistré par l'Autorité des marchés financiers le 27 octobre 2009 sous le N° R.09-081 ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, figurant en pages 155 et 226 ; le rapport sur les comptes consolidés 2008 figurant en page 155 contient une observation technique.

Monsieur Stéphane Bohbot
Président du Directoire

2. CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES

2.1 Commissaires aux comptes titulaires

- Cabinet Deloitte & Associés, membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles et dont le siège social est situé 185, avenue Charles de Gaulle, 92524 Neuilly-sur-Seine, représenté par Monsieur Alain Guinot.

L'assemblée générale du 20 mai 2010, constatant que le mandat de Commissaire aux comptes titulaire du Cabinet Deloitte & Associés venait à expiration à l'issue de la présente assemblée générale a décidé de renouveler son mandat pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

- Cabinet Mazars, membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles et dont le siège social est situé Tour Exaltis - 61, rue Henri Regnault, 92075 Courbevoie, représenté par Monsieur Pierre Sardet.

L'assemblée générale du 20 mai 2010, constatant que le mandat de co-Commissaire aux comptes titulaire du Cabinet Mazars venait à expiration à l'issue de la présente assemblée générale a décidé de renouveler son mandat pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

2.2 Commissaires aux comptes suppléants

- BEAS, 7-9, Villa Houssay, 92200, Neuilly-sur-Seine.

L'assemblée générale du 20 mai 2010 constatant que le mandat de Commissaire aux comptes suppléant de BEAS venait à expiration à l'issue de la présente assemblée générale a décidé de renouveler son mandat pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

- Monsieur Raymond Petroni, Mazars Tour Exaltis, 61 rue Henri Regnault, 92075 Courbevoie.

L'assemblée générale du 20 mai 2010 constatant que le mandat de co-Commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Pierre Sardet venait à expiration à l'issue de la présente assemblée générale a décidé de nommer en remplacement, en qualité de do-Commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Raymond Petroni pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

3. INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES

Le tableau suivant présente les principales données comptables et opérationnelles de la Société pour les trois derniers exercices. Elles sont extraites des comptes consolidés de la Société pour les exercices clos au 31 décembre 2010, 31 décembre 2009 et 31 décembre 2008. Ces principales données comptables et opérationnelles doivent être lues avec le chapitre 9 "Examen de la situation financière et du résultat" du présent Document de Référence, les états financiers et données financières, ainsi que les notes afférentes, figurant au chapitre 20 "Information financière concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur" du présent Document de Référence :

	Exercice clos le 31 décembre		
	2010	2009	2008
<i>(en millions d'euros)</i>			
Eléments du compte de résultat			
Chiffre d'affaires	240,2	177,7	182,2
Résultat opérationnel courant	8,6	2,1	-1,8
Résultat opérationnel	5,1	1,5	-6,0
Résultat net	2,7	1,4	-31,6
Résultat net part du Groupe	2,6	1,4	-31,5
Eléments du bilan			
Actif immobilisé	19,2	26,1	30,4
Disponibilités	59,0	52,4	25,1
Capitaux propres	64,4	62,7	60,0
Endettement net (excédent) *	-44,5	-32,1	-17,2
Total bilan	152,4	137,9	130,2
Eléments du tableau de flux			
Variation de trésorerie	6,6	30,4	1,9

* Inclut les actifs financiers immobilisés

Le chiffre d'affaires consolidé de ModeLabs Group s'élève à 240,2 millions d'euros au 31 décembre 2010 contre 177,7 millions d'euros au 31 décembre 2009.

- Le chiffre d'affaires de l'activité Manufacture enregistre une croissance de +10,6%, passant de 17,9 millions d'euros à fin 2009 à 19,8 millions d'euros à fin décembre 2010. Les mobiles de luxe TAG Heuer, Christian Dior et Versace constituent 100% du chiffre d'affaires 2010 contre 90% en 2009.
- L'activité Distribution a connu une année de ventes record pour les accessoires et les mobiles. Son chiffre d'affaires 2010 ressort à 220,4 millions d'euros en croissance de 37,9% par rapport à 2009.

Le résultat opérationnel s'élève à 5,1 millions d'euros à fin 2010 contre 1,5 millions d'euros à fin 2009. Cette forte progression sur la période est tirée par l'augmentation de la marge brute aussi bien de l'activité Manufacture que de l'activité Distribution. L'activité Distribution a réussi à maintenir son taux de marge brute à un niveau élevé (15,7%) dans le cadre de sa forte croissance tandis que l'activité Manufacture a poursuivi sa montée en gamme avec un taux de marge brute de 36,3% contre 29,0% en 2009.

Dans un contexte de forte croissance d'activité, la hausse contenue des coûts des opérations a permis à ModeLabs Group de quadrupler son résultat opérationnel courant qui s'élève à 8,6 millions d'euros à fin 2010 contre 2,1 millions d'euros à fin 2009.

Le résultat net du Groupe s'élève à 2,7 millions d'euros au 31 décembre 2010 pour un bénéfice de 1,4 millions d'euros au 31 décembre 2009.

L'excédent net de l'endettement du Groupe s'élève à 44,5 millions d'euros à fin 2010 contre 32,1 millions d'euros à fin 2009 et 17,2 millions d'euros à fin 2008. La progression sur 2010 est entre autre

liée à l'augmentation de la marge brute d'autofinancement passant de 7,7 millions d'euros à fin 2009 à 13,4 millions d'euros à fin 2010.

La variation de trésorerie s'élève à 6,6 millions d'euros à fin 2010 contre 30,4 millions d'euros à fin 2009. Cette augmentation est liée à la hausse de l'excédent net de l'endettement du Groupe.

4. FACTEURS DE RISQUE

Le lecteur est invité à examiner l'ensemble des informations contenues dans le Document de Référence, y compris les risques décrits ci-dessous. Le Groupe a procédé à une revue de ses risques, et considère qu'il n'y a pas d'autre risque significatif hormis ceux présentés ci-dessous.

Ces risques sont, à la date d'enregistrement du Document de Référence, ceux dont la réalisation est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière ou ses résultats. Si l'un des risques décrits ci-dessous venait à se réaliser, l'activité de la Société, sa situation financière ou ses résultats pourraient s'en trouver significativement affectés. Il est rappelé que certains termes techniques sont définis dans le glossaire figurant à la fin du présent Document de Référence.

4.1 Risques liés à l'activité de la Société

Risques liés à la conception, au développement et au lancement de téléphones mobiles sous licence

L'étude, la conception et le développement de téléphones mobiles requièrent du temps et une mobilisation importante des ressources de la Société. La Société estime qu'elle ne pourrait développer simultanément qu'un nombre limité de projets de mobile sous licence de marque au cours d'une période donnée. Les accords de licence conclus ou à conclure par la Société confèrent généralement au propriétaire des droits d'approbation sur l'exploitation de la marque sous licence et engagent la Société sur le versement d'un minimum garanti annuel. La Société peut ne pas être en mesure de réaliser les revenus attendus d'un accord de licence si le partenaire décide de restreindre la mise sur le marché du produit ou décide finalement de ne pas donner son accord au lancement du produit sous sa marque.

Si la Société est en mesure de développer un téléphone mobile sous licence, la Société n'est pas en mesure de garantir que le produit sera bien accueilli par le marché. Il est ainsi possible que les avantages des produits développés par ModeLabs ne soient pas perceptibles par les clients. L'échec commercial d'un produit pourrait nuire à la crédibilité de la Société et dégrader son chiffre d'affaires attendu, tout en ayant un impact négatif sur sa rentabilité du fait des coûts de développement engagés et des minima garantis à ses concédants de licence ainsi que sur sa situation financière.

La Société a néanmoins fondé sa politique de lancement de produits sur une approche sélective des segments de clientèle à fort potentiel. A ce jour, elle a lancé tous ses produits avec succès et a développé un processus de suivi des projets de développement produits.

Risques liés à la concurrence

Le marché des téléphones mobiles est hautement compétitif et la Société s'attend à ce que la concurrence en termes d'offre et de prix s'accroisse à mesure que le marché deviendra plus segmenté. A ce titre, certains des concurrents de la Société disposent de moyens plus importants et peuvent ainsi peser négativement sur les négociations en cours avec des clients ou prospects et par conséquent avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, les résultats et la situation financière de la Société.

En outre, les grands opérateurs et fabricants de téléphones mobiles pourraient profiter de leur puissance financière et industrielle pour établir des positions concurrentielles fortes sur les marchés segmentés qui leur sembleront les plus porteurs.

Une telle concurrence aurait une influence négative tant sur le chiffre d'affaires de ModeLabs Group que sur ses marges et donc ses résultats et sa situation financière.

En outre, un mouvement de consolidation, couplé avec un surcroît de concurrence, pourrait provoquer une réduction des commandes de clients, des réductions de prix et la perte de parts de marché, qui à

leur tour pourraient avoir un effet négatif significatif sur l'activité, les résultats et la situation financière de la Société.

Compte tenu de ce contexte, la Société ne peut assurer qu'elle conservera ou augmentera à l'avenir sa part de marché actuelle sur certaines lignes de produit. La Société ne peut non plus garantir qu'elle sera en mesure de conquérir des parts de nouveaux marchés à l'étranger, ce qui pourrait remettre en cause sa capacité à accroître son chiffre d'affaires.

Risques liés à la stratégie de croissance interne et externe de la Société et à la mobilisation de ressources essentielles de la Société

Si la Société pourrait envisager de procéder à des acquisitions afin de poursuivre le développement de ses activités elle ne peut en revanche garantir que de telles opportunités se présenteront, ni que les acquisitions auxquelles elle procédera se révéleront rentables. Elles peuvent également entraîner une dilution de la participation des actionnaires en cas de paiement en action et affecter défavorablement le résultat net de la Société, d'accroître le niveau d'endettement et la charge d'intérêts de la Société ou de l'exposer à des risques comptables et fiscaux.

La Société a aussi pour objectif de croître de façon organique.

Dans tous les cas (croissance externe comme croissance organique), une telle stratégie nécessiterait un effort particulier de la Société pour :

- gérer de façon appropriée la logistique de l'approvisionnement et de la distribution,
- recruter, former et retenir un personnel qualifié,
- maintenir le niveau de qualité actuel et de réactivité des prestations de la Société,
- développer les procédures de contrôle opérationnelles, financières et de gestion actuelles,
- améliorer les procédures de reporting.

Bien que la Société estime avoir mis en place les systèmes de contrôle nécessaires à sa situation actuelle, comme beaucoup de groupes en forte croissance, certaines sociétés du Groupe n'ont pas toujours eu, dans le passé, de système de gestion et de suivi juridique et social structurés et adaptés à leur évolution.

Risques de dépendance vis-à-vis de fournisseurs et de sous-traitants

La Société dépend de fournisseurs extérieurs pour la fabrication de la quasi-totalité de ses produits ou sous composants, notamment de fournisseurs en Asie, ce qui implique un certain nombre de risques, notamment des risques financiers et des risques pour la réputation de la Société. De plus, le Groupe sous-traite un nombre important de tâches, notamment l'approvisionnement, la fabrication et le transport.

Les achats du groupe ModeLabs avec son premier fournisseur représentent 48,3% au 31 décembre 2010. Avec ses cinq premiers fournisseurs, ce pourcentage s'élève à 78,5%. Avec ses dix premiers fournisseurs, ce pourcentage s'établit à 87,4%.

Bien que la Société s'efforce d'assurer un suivi de la qualité de ses produits et services, cette dépendance de sources extérieures réduit sa capacité à s'assurer que des technologies ou des composants défectueux ou de qualité médiocre provenant de l'extérieur du Groupe aient pénétré ses produits.

Cette dépendance de la Société vis-à-vis de fournisseurs pourrait également exposer la Société aux conséquences résultant de violations, par ces fournisseurs, des réglementations applicables et des droits de propriété intellectuelle de tiers afférents aux produits qu'ils fabriquent pour la Société. La Société pourrait aussi être exposée aux effets des retards de production ou d'autres défauts d'exécution par les fournisseurs, ce qui pourrait affecter négativement de manière significative les ventes, les résultats et la réputation de la Société. Par ailleurs, en cas de défaillance de ses

fournisseurs de certains produits, la Société peut ne pas être en mesure de les remplacer rapidement, voire ne pas être en mesure de les remplacer du tout, du fait de spécificités qui peuvent les rendre irremplaçables à brève échéance. La durée de commercialisation de quelques mois des produits distribués par la Société et la relative concentration des fournisseurs sont de nature à amplifier ce facteur.

Par ailleurs, la mise au point industrielle et la production massive des produits développés par la Société pourraient représenter des difficultés d'exécution telles pour les sous-traitants, qu'elles remettent en cause la qualité intrinsèque des produits ainsi fabriqués. La Société ne peut pas garantir qu'elle sera toujours en mesure de mettre sur le marché des produits conformes aux exigences du cahier des charges initial.

Risques liés à la responsabilité de la Société qui pourrait être engagée du fait de ses produits et à la mise en œuvre éventuelle de garanties contractuelles octroyées à ses clients

Le succès des activités commerciales de la Société dépend de la qualité de ses produits et des rapports avec ses clients. Dans l'éventualité où les produits de la Société ne répondraient pas aux exigences de ses clients, la Société pourrait être amenée à réaliser des efforts commerciaux, techniques, marketing et financiers, voire retirer certains produits de la vente.

La Société s'engage à réparer ou échanger, à sa charge, les éventuels produits défectueux de ses clients. Ces retours clients sont traités auprès d'une société extérieure spécialisée et suivis au fur et à mesure. Ils font l'objet d'une provision statistique à chaque vente constatée. La Société ne peut pas garantir que ses clients ne seront pas confrontés à des problèmes de qualité avec certains produits.

En cas de dysfonctionnement des produits commercialisés par la Société, la responsabilité délictuelle ou contractuelle de la Société pourrait être engagée du fait de préjudices corporels, matériels ou immatériels qui en résulteraient.

La Société utilise des technologies appartenant en partie à des tiers afin de fournir ses produits et services et est dépendante de la propriété intellectuelle détenue pour partie par des tiers. Ses activités pourraient être affectées négativement si la Société ne pouvait plus les utiliser en tout ou partie

Les produits et services fournis à la Société par ses fournisseurs et sous-traitants peuvent utiliser des technologies licenciées par des tiers telles que les plateformes technologiques, certains logiciels, ou certaines offres de contenu de services. Bien que la Société s'efforce d'obtenir de ses fournisseurs des garanties contractuelles concernant les droits de propriété intellectuelle, la Société ne peut garantir que ses produits et services ne violent pas ou ne violeront pas des droits de propriété intellectuelle détenus par d'autres. La Société pourrait faire l'objet d'actions de la part de tiers pour violation de leurs droits de propriété intellectuelle. De telles actions pourraient affecter négativement de manière significative l'activité de la Société, ses résultats et sa situation financière.

Enfin, hors tout contexte de contrefaçon, la Société pourrait ne pas avoir accès à certains droits de propriété intellectuelle nécessaires pour développer ses produits à des conditions commercialement acceptables. De telles circonstances seraient de nature à entraîner des conséquences défavorables sur le chiffre d'affaires et les résultats de la Société.

Risques liés à l'incapacité de protéger de manière adéquate ses droits de propriété intellectuelle et le savoir-faire qu'elle utilise

Malgré les efforts de la Société pour protéger ses droits de propriété intellectuelle, ses technologies et son savoir-faire, des tiers pourraient tenter de copier ou d'utiliser frauduleusement ses droits, ses technologies ou son savoir-faire. Le contrôle de l'utilisation frauduleuse des droits précités de la Société est coûteux et astreignant. La Société pourrait se trouver dans l'impossibilité de protéger efficacement ses droits et d'en empêcher l'appropriation illicite. En outre, toute action en justice cherchant à faire valoir ses droits de propriété intellectuelle ou obtenir le maintien de la confidentialité de son savoir-faire, pourrait occasionner des frais importants pour la Société. La Société considérant que ces droits de propriété intellectuelle contribuent à constituer une barrière à l'entrée, de tels événements seraient donc de nature à affaiblir sa position concurrentielle.

En particulier, la Société peut devoir faire face à des contrefaçons de téléphones mobiles ou d'accessoires portant une marque dont elle a la licence exclusive. Il pourrait en résulter une chute de son chiffre d'affaires, voire un affaiblissement de la valeur de la marque sur ce marché, ce qui aurait des répercussions négatives sur les résultats de la Société.

Risques liés à la perte d'un des clients de la Société, à l'incapacité de la Société à obtenir de nouveaux clients et au recouvrement de ses créances clients qui pourraient aboutir à une baisse du chiffre d'affaires

Une part importante des ventes de la Société est réalisée auprès d'un nombre relativement limité de grands comptes.

La part des dix premiers clients du Groupe dans le chiffre d'affaires consolidé au 31 décembre 2010 s'élève à 39,5%. L'information sur la part dans le chiffre d'affaires consolidé du premier client et des cinq premiers clients du Groupe figure dans le Chapitre 6 du présent Document de Référence.

Dans un marché relativement concentré, la perte de clients significatifs pourrait entraîner une baisse du chiffre d'affaires de la Société, si celle-ci n'était pas en mesure d'attirer de nouveaux clients. De plus, même si la Société parvenait à attirer de nouveaux clients, ceux-ci pourraient ne pas avoir besoin du même niveau de produits et de services que les clients perdus ou pourraient payer moins pour ces produits et services.

Risques liés aux stocks de produits de la Société

Les principaux risques relatifs aux stocks sont la destruction, le vol, la détérioration ou l'obsolescence des produits vendus par la Société.

La Société a souscrit une assurance multirisque industrielle couvrant les pertes sur stocks ainsi que la perte d'exploitation liée, à hauteur d'un montant global de 19.900.000 euros.

Le risque d'obsolescence des produits en stocks de la Société provient du décalage qui peut survenir entre les approvisionnements de produits lancés auprès des fournisseurs et l'insuffisance éventuelle des commandes de ses clients. La durée de vie de quelques mois d'un produit contraint la Société à un suivi vigilant de ses stocks notamment dès le lancement des produits. De ce fait, la Société s'efforce de maintenir une politique de stocks en flux tendus. Cette politique expose la Société aux risques de défaut d'exécution de ses fournisseurs, de rupture de stocks ou de défaut des transporteurs, ainsi qu'à certains risques de force majeure. La perte, la rupture de stocks ou la réception tardive de stocks pourraient avoir un effet défavorable significatif sur la réputation, l'activité, les résultats et la situation financière de la Société.

Risque lié aux concessions de licences

Le modèle économique reposant sur un système de licences consiste pour une marque de luxe, de prêt-à-porter, d'accessoires, etc..., à concéder un droit d'utilisation de son nom à un licencié (ModeLabs) moyennant le versement d'une redevance, généralement indexée sur le chiffre d'affaires. Le risque réside dans le non renouvellement du contrat à son échéance.

De nombreux facteurs liés à la société ModeLabs tendent à limiter, voire annuler, ce risque :

- Construction d'un réseau de distribution sélective ;
- Possibilité de renouvellement anticipé ;
- Portefeuille diversifié de marques ;
- Absence de concurrents dans le secteur de la téléphonie ;
- Importance du savoir-faire technologique des télécom et connaissance de l'industrie des matériaux.

Risque de change

Une partie des achats relatifs à l'activité de la Société est réalisée en dollars US, alors que la majorité de ses ventes est actuellement effectuée en euros, ce qui génère un risque de change pour la Société. Par ailleurs, la part de son chiffre d'affaires libellée en devises étrangères est susceptible de

croître à mesure que la Société développe ses activités à l'international ce qui pourrait accroître ce risque. Le fait pour la Société de réaliser des transactions libellées en monnaies étrangères la soumet à des risques de change qui pourraient avoir, en dépit des couvertures mises en place par la Société, un effet défavorable sur ses résultats opérationnels.

La Société estime qu'une diminution de 1% de la valeur du dollar US contre l'euro aurait un impact non significatif sur la position nette globale en devise pour l'exercice clos au 31 décembre 2010.

La position nette de change de la société est la suivante :

<i>(en milliers d'USD)</i>	2010	2009
Actifs	6 030	3 741
Passifs	4 692	5 963
Dettes fournisseurs	4 692	5 963
Engagements hors bilan	-	-
Position nette avant gestion	- 1 338	2 222
Position hors bilan (couverture)	1 000	1 500
Position nette après gestion	- 2 338	722

Risques liés aux systèmes d'information

La Société utilise un certain nombre d'outils informatiques et de systèmes d'information pour son activité logistique et de contrôle de gestion. La Société effectue régulièrement des sauvegardes de l'ensemble de ses données. Si ses systèmes d'information et ses bases de données devaient être détruits ou endommagés pour une raison quelconque, l'activité logistique de la Société pourrait s'en trouver perturbée et sa capacité à délivrer les produits serait affectée défavorablement ainsi que sa réputation auprès de sa clientèle.

4.2 Risques liés à la Société

Risques liés à l'impossibilité d'extrapoler l'évolution future de l'activité de la Société et de ses résultats d'exploitation à partir de ses performances passées

La Société n'a qu'un historique limité en tant que concepteur et fournisseur de terminaux mobile sous licence sur lequel fonder une évaluation de son activité et de ses perspectives futures. Par conséquent, la Société n'a que peu de recul pour anticiper les tendances qui pourraient survenir et avoir un effet négatif sur son activité et ses résultats.

Risques liés à la dépendance à l'égard des dirigeants et d'autres salariés clés de la Société

Les succès futurs de la Société reposent en partie sur la fidélité des principaux dirigeants et collaborateurs. La Société s'est, en particulier, largement appuyée sur Stéphane Bohbot, fondateur et Président du Directoire, pour la négociation de nouveaux contrats majeurs, ainsi que pour la définition et la mise en œuvre de la stratégie, notamment en ce qui concerne de nouveaux marchés. Si la Société venait à perdre les services d'un ou plusieurs de ses principaux dirigeants, dont en particulier, Stéphane Bohbot, ou si l'un ou plusieurs d'entre eux décidaient de réduire leur contribution, rejoindre un concurrent ou s'ils créaient une société concurrente, la Société pourrait rencontrer des difficultés pour les remplacer. Si la Société était incapable d'attirer et de retenir des personnes qualifiées à mesure qu'elle continue à lancer de nouveaux produits, ses activités pourraient s'en trouver ralenties et sa situation financière et ses résultats en être affectés.

Risques liés à l'absence de distribution de dividendes dans un futur immédiat

La Société n'a à ce jour versé aucun dividende à ses actionnaires et ne compte pas le faire dans un avenir proche. Sauf décision contraire de l'Assemblée Générale, il est envisagé que les bénéfices seront réinvestis dans la Société.

Risque de liquidité

Le Groupe n'est pas significativement exposé au risque de liquidité, les actifs courants étant supérieurs aux passifs courants. Les ressources de la société couvrent ses engagements actuels sans qu'elle ait besoin aujourd'hui d'utiliser d'autres moyens de financements que ceux décrits ci-dessous :

- ModeLabs Group a émis un emprunt obligataire à bons de souscription d'action pour 15 000 milliers d'euros. La durée de l'emprunt est de 5 ans à compter du 17 décembre 2009. La souscription a été réservée à The Fairbank Investment Fund Cooperatif U.A. et à la Banque de Vizille. Les intérêts seront versés in fine au titre des OBSA. Elles seront remboursées à un prix de 19 144,22 euros par OBSA soit un taux de rendement brut de 5% par an. Les bons de souscription sont exerçables à tout moment à compter de l'émission des OBSA jusqu'à la date tombant 5 ans et 3 mois à compter de la date d'émission des OBSA, sauf cas d'exigibilité anticipée.
- ModeLabs Group a tiré une ligne de crédit de 10 000 millions d'euros auprès de la banque Calyon dans le cadre de son contrat de prêt conclu le 1^{er} août 2007. Le remboursement est prévu en 3 échéances annuelles du 31 juillet 2010 au 31 juillet 2012. Le taux d'intérêt est équivalent à l'Euribor 6 mois plus une marge de 0,6%. Un premier remboursement a été effectué au 1^{er} juillet 2010.

Au 31 décembre 2010, aucun effet escompté non échu ne figure au bilan consolidé du Groupe.

L'ensemble des covenants est respecté au 31 décembre 2010.

Les ratios financiers que la société s'est engagée à respecter sont les suivants :

- 1^{er} ratio : Dette financière nette/ Excédent brut d'exploitation doit rester inférieur ou égal à 3 la première année, à 2,7 en 2010, 2,5 en 2011 et 2 en 2012.
- 2^{ème} ratio : Dette financière nette/ Fonds propres doit rester inférieur ou égal à 1 (ratio calculé sur la base des comptes consolidés).

Par ailleurs, la Société s'est engagée à ce que le montant des Disponibilités et Valeurs Mobilières de placement soit de dix millions d'euros. Le montant de la trésorerie nette au 31 décembre 2010 est de 58,9 millions d'euros.

Les autres clauses d'exigibilité anticipée sont de type standard (liquidation, cessation de paiement, défaut de paiement de la dette elle-même).

Risques de taux

La société est très faiblement exposée aux variations de taux d'intérêt, tant au niveau de ses créances que de ses dettes.

L'impact d'une hausse de 1 % des taux d'intérêt sur les charges financières du groupe aurait été de moins de 20 milliers d'euros au 31 décembre 2010.

L'échéancier des actifs et des dettes financières se présente comme suit au 31 décembre 2010:

<i>(en milliers d'euros)</i>	< 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans
Passifs financiers	3 438	17 081	-
Actifs financiers	-	5 908	-
Position nette avant gestion	3 438	11 173	-
Hors bilan	-	-	-
Position nette après gestion	3 438	11 173	-

4.3 Risques liés aux marchés de la Société

Risques liés à l'incapacité pour la Société à s'adapter aux rapides mutations technologiques

Le marché sur lequel évolue la Société se caractérise par une évolution rapide des technologies, par des normes sectorielles en pleine évolution et par une demande changeante de la clientèle. L'apparition de nouvelles technologies pourrait freiner la compétitivité des technologies actuellement utilisées, y compris les produits et services offerts par la Société. La réactivité et l'adaptation aux avancées technologiques et aux changements dans les normes de marché, l'intégration de nouvelles technologies ou de nouveaux standards par la Société, pourraient nécessiter beaucoup de temps, d'efforts et d'investissements. Si la Société n'est pas en mesure d'acquérir les droits de nouvelles technologies ou à défaut d'anticiper et de réagir efficacement aux avancées technologiques du secteur ou d'assurer une mise sur le marché de nouveaux accessoires cohérente avec le lancement de nouveaux terminaux mobiles, sa compétitivité, ses activités et ses résultats risquent d'en être affectés.

Risques liés à l'environnement économique et géopolitique qui pourrait affecter défavorablement la situation financière et les résultats de la Société

Les tendances économiques générales dans les pays où les produits et services de la Société sont vendus, principalement en Europe, peuvent avoir un impact important sur les prix et sur la demande de tels produits et services. La pression sur les prix et la faible demande sur les marchés où ces produits sont vendus pourraient entraîner des pressions sur les volumes d'affaires et sur les marges de profit de la Société, qui à leur tour auraient un impact défavorable sur les résultats financiers de la Société.

De plus, la Société produit et achète une grande quantité de produits sur des marchés émergents et doit faire face à des risques inhérents à ces marchés, y compris les fluctuations monétaires, l'incertitude politique et sociale, le contrôle des changes et l'expropriation des biens. Ces risques pourraient interrompre la production de la Société dans ces pays et sa capacité à fabriquer des produits et à les rendre disponibles à la vente sur le principal marché de la Société, à savoir l'Europe.

Risques liés aux allégations relatives aux risques de santé représentés par des appareils de téléphonie mobile

Un certain nombre d'études ont procédé à l'analyse des effets sur la santé de l'utilisation des téléphones mobiles et les résultats de plusieurs d'entre elles ont été interprétés comme étant la preuve que l'utilisation des téléphones mobiles avait des conséquences néfastes sur la santé. Le risque, réel ou potentiel, associé aux appareils et antennes de communication mobile, y compris toute information des médias invoquant un tel lien, pourrait être préjudiciable à la Société. Toute autre législation et réglementation susceptible d'interdire ou de limiter l'utilisation des téléphones mobiles pourrait réduire la demande de ce type d'appareils et donc la demande des solutions offertes par la Société.

Risques liés aux problèmes de sécurité des téléphones mobiles

Malgré les efforts déployés par la Société pour protéger ses systèmes informatiques grâce à des logiciels spécifiques, les virus informatiques et le piratage peuvent entraîner des retards ou des interruptions de service sur ses systèmes. La Société n'exclut pas qu'à l'avenir de telles menaces, avérées ou potentielles, pourraient conduire certains de ses clients à diminuer ou retarder l'achat ou l'utilisation de leurs téléphones mobiles, ce qui pourrait avoir un effet défavorable sur le chiffre d'affaires de la Société, ses résultats et sa situation financière.

Risques liés à la non obtention des autorisations réglementaires de commercialisation des produits de la Société

Les produits de la Société doivent être conformes aux normes de certification destinées à garantir la sécurité de l'utilisateur (CE), ou le bon fonctionnement avec les réseaux GSM (FTA et GCF), EDGE et 3G ainsi qu'aux normes réglementaires en vigueur de tous les pays dans lesquels s'étend son activité. Ces autorisations réglementaires sont attribuées sur la base de tests réalisés par des laboratoires certifiés reposant sur les bases d'un cahier des charges technique. Lorsqu'une certification n'est pas donnée, des développements complémentaires sont alors nécessaires. Ce cas de figure ne s'est encore jamais présenté.

Si la Société ne parvenait pas à renouveler les autorisations réglementaires relatives à ses produits actuels ou à obtenir de telles autorisations pour ses nouveaux produits, son activité, son résultat opérationnel et sa situation financière pourraient en être affectés.

4.4 Assurances

La Société a mis en place une politique de couverture des principaux risques liés à son activité et susceptibles d'être assurés, sous réserve des franchises ou exclusions usuelles. La Société a souscrit plusieurs polices d'assurances dont les principales sont les suivantes :

- assurance responsabilité civile exploitation seule et assurance responsabilité civile professionnelle : cette police couvre la responsabilité civile de la Société au titre de l'exploitation sur ses activités de conception, d'adaptation et réalisation de mobiles, accessoires de téléphonie et logiciels de télécommunication ainsi que sur les activités de distribution pour un montant de 7.500.000 euros (par sinistre) au titre de la responsabilité d'exploitation seule et pour un montant de 3.000.000 euros (par sinistre) au titre de responsabilité civile professionnelle, tous dommages confondus et avec certaines limites particulières.
- assurance multirisques professionnels : cette police couvre les dommages causés aux locaux, bâtiments ou terrains, ainsi qu'au contenu des locaux (matériels, installations et marchandises...) occupés par la Société. Les principaux événements garantis sont les suivants :
 - incendie, explosions ;
 - dommages aux appareils électriques et électroniques ;
 - actes de vandalisme ;
 - tempêtes ;
 - dégâts des eaux ;

ainsi que les pertes et recours consécutifs à ces dommages, dont :

- perte des loyers, pertes d'usage, complément de loyer ;
- pertes financières.

L'ensemble des garanties de la police est assuré à concurrence de 19 900 000 d'euros par sinistre en dommages directs et perte d'exploitation.

- assurance transport des marchandises vendues : cette police d'assurance a pour effet de garantir les marchandises transportées, vendues par ModeLabs et objet de son activité aux conditions tous risques par voies terrestre (ferroviaire, routier) pour les transports effectués par une société de transport déterminée dans le contrat. Cette police garantie 1 000 000 d'euros maximum par transport terrestre.
- assurance responsabilité professionnelle des dirigeants et mandataires sociaux : cette police couvre la responsabilité civile des dirigeants de la Société et de ses filiales ainsi que des employés mis en cause avec un dirigeant dans le cadre d'une réclamation, pour les fautes commises dans l'exercice de leurs fonctions.
- Le montant de la garantie est de 3 000 000 euros par an et par sinistre.
- assurance homme clé : la Société a souscrit une police d'assurance invalidité permanente/décès à l'égard de M. Stéphane Bohbot, donnant droit à un versement en capital de 300 000 euros.

La cotisation annuelle de l'ensemble de ces polices d'assurances récurrentes est de 319 733 euros.

- La Société assure les créances clients hors Grands Comptes auprès de la COFACE.

5. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR

5.1 Histoire et évolution de la Société

5.1.1 Dénomination sociale, nom commercial et marques de la Société

La dénomination sociale de la Société est « ModeLabs Group ».

La Société a par ailleurs utilisé historiquement le nom commercial « BlueWay » pour ses offres de distribution d'accessoires.

ModeLabs, Mobile On Demand*, MyWay, BlueWay et Bluetrek sont des marques déposées de ModeLabs Group.

5.1.2 Lieu et numéro d'enregistrement de la Société

ModeLabs Group est enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 450 671 367.

5.1.3 Date de constitution et durée

La Société a été constituée le 23 octobre 2003 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre le 3 novembre 2003. A la suite du transfert de son siège social, la Société a été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Meaux le 29 septembre 2004 puis au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris le 4 juin 2007.

La Société a été constituée pour une durée de 99 ans, sauf prorogation ou dissolution anticipée.

5.1.4 Siège social de la Société, forme juridique de l'émetteur, législation régissant ses activités

La Société, constituée à l'origine sous forme de société par actions simplifiée, a été transformée en société anonyme à directoire et conseil de surveillance par décision de l'Assemblée Générale en date du 7 septembre 2004. La Société, régie par le droit français, est principalement soumise pour son fonctionnement aux articles L. 225-1 et suivants du Code de commerce français.

L'assemblée Générale mixte du 4 juin 2007 a voté le transfert du siège social au 11 bis, rue Roquépine, 75 008 Paris (téléphone : 01-43-12-12-12).

5.1.5 Evénements importants dans le développement des activités de la Société

L'activité a démarré en 1996 au sein de la société ModeLabs (ex ATS) par la distribution d'accessoires destinés à la téléphonie mobile, principalement à travers la vente de housses et étuis, de chargeurs de voiture et de voyage. La Société a développé son chiffre d'affaires et accru sa rentabilité grâce à sa politique de différenciation des produits. Dès 1998, la Société fournissait à des clients des accessoires télécom adaptés à leur demande, à leur enseigne. Le chiffre d'affaires de la Société s'est établi à 14 millions d'euros en 2000, à 18 millions d'euros en 2001 et à 19 millions d'euros en 2002.

En octobre 2003, la société ModeLabs Group a été fondée autour des activités de conception, de design et de développement de produits télécoms et services à valeur ajoutée.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 septembre 2004, ModeLabs Group a fusionné et absorbé, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2004, la société ATS FP, société mère de ModeLabs (ex ATS), détenue à 97,8% par ModeLabs Group.

Au cours de cette même assemblée, la Société a été également transformée en société anonyme à conseil de surveillance et directoire et a transféré son siège social au Parc d'activités de l'Esplanade, 1, rue Niels Bohr, 77400 Saint Thibault Des Vignes, France.

ModeLabs Group (ex ModeLabs) a décidé d'absorber ATS FP afin de maîtriser les aspects distribution en plus de ses activités de conception, de design et « *engineering* » et de devenir un groupe capable de fournir une offre intégrée Mobile On Demand* sur le marché.

En 2004, la Société a étendu son offre par l'introduction de téléphones mobiles. Ce développement s'est appuyé sur une démarche similaire à la stratégie déployée précédemment sur les accessoires : un démarrage axé sur la distribution, puis l'introduction progressive d'éléments de différenciation jusqu'à la conception d'une gamme propre, MyWay. Le chiffre d'affaires de terminaux mobiles a atteint 42,1 millions d'euros en 2004 grâce notamment à la capitalisation des compétences commerciales et la présence dans les réseaux de distribution.

En 2005, ModeLabs Group signe son premier accord de licence avec l'équipementier sportif AIRNESS. Le Groupe lance les premiers téléphones mobiles sur-mesure (Mobile On Demand), d'abord sous sa marque propre, MyWay, puis sous celle de la licence, Airness.

Le 6 avril 2006, ModeLabs s'introduit en Bourse, sur l'Eurolist d'Euronext – Paris (code "MDL", code ISIN : FR0010060665, SBF 250). En ouvrant son capital au public, ModeLabs Group se donne les moyens d'accélérer le développement de son activité.

En mai 2006, ModeLabs Group acquiert Innov Technology, société basée à Hong Kong, spécialisée dans les solutions Bluetooth. Cette acquisition a été réalisée dans un contexte de forte croissance de la technologie Bluetooth et dans l'optique de capitaliser sur ses savoirs faire.

En juin 2006, ModeLabs Group a décidé d'accélérer le déploiement de ses activités aux Etats-Unis en créant ModeLabs Inc., basé à Los Angeles, en Californie.

En juin 2007, la Société a ouvert une filiale en Espagne basée à Madrid.

Les Assemblées Générales mixtes des 10 mai et 4 juin 2007, respectivement de ModeLabs SA et de ModeLabs Group, ont décidé le transfert de siège social des deux sociétés au 11 bis, rue Roquépine, 75008 Paris, France.

Au cours de l'année 2007, la société ModeLabs Group a signé un accord de licence avec TAG Heuer et Christian Dior pour la création de mobiles de luxe destinés à être commercialisés dans un réseau mondial de distribution haut de gamme.

En date du 18 mars 2008, la Société a créé en France la filiale ModeLabs manufacture qu'elle détient à 100%.

Au cours du quatrième trimestre 2008, la Société cède sa filiale ModeLabs Technologies (ex Innov Technology Limited) acquise en 2006 dont elle ne détient plus que 1% du capital social, pour se concentrer sur ses métiers stratégiques et dédier l'essentiel de ses capacités d'investissement à l'activité Manufacture.

Au cours de l'exercice 2009, la Société a ouvert son département Licensing studio destiné à fournir ses réseaux de distribution télécoms en accessoires et mobiles co-brandés avec des marques de mode et Lifestyle.

Par ailleurs, la société ModeLabs manufacture a signé un accord de licence avec Versace pour créer le premier smartphone de luxe destiné à son réseau mondial de distribution sélective. Ainsi, le 1^{er} mobile de Luxe à écran tactile a été commercialisé à partir de mai 2010 par ModeLabs.

En novembre 2010, la société ModeLabs Sourcing Ltd, société de droit hongkongais a été constituée. Cette entité, détenue à 100% par la société ModeLabs S.A., a pour activité l'achat d'accessoires de téléphones et de mobiles.

5.2 Investissements

5.2.1 Principaux investissements réalisés

Les principaux investissements réalisés par la Société depuis sa création concernent l'acquisition de parts de sociétés dans le domaine de la distribution et la manufacture de téléphones mobiles sous licence, d'accessoires et de services en France et à l'étranger.

Acquisitions réalisées jusqu'au 31 décembre 2010

	Pays	Date	Capital acquis	Investissement réalisé
Phonix Spa	Italie	nov-05	20%	400.000 euros
Innovi Technologies Ltd	Hong Kong	mai-06	100%	23.461.424 euros
World GSM	France	juil-06	70%	402.238 euros
Global 5	France	oct-06	34%	800.000 euros

A noter que les participations dans les sociétés Phonix et Innovi Technologies Ltd renommée ModeLabs Technologies ont été cédées fin 2008. La participation dans la société Global 5 a pour sa part été cédée au cours de l'année 2009.

Se référer également pour les éléments chiffrés à la liste des filiales et participations figurant en annexe des comptes sociaux de ModeLabs Group pour les exercices clos au 31 décembre 2010, 2009 et 2008 présentés au chapitre 20 du présent Document de Référence.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les montants des investissements corporels et incorporels sont détaillés dans le tableau suivant :

Valeur brute des investissements - Immobilisations incorporelles (en milliers d'euros)	2010	2009	2008
Frais de R&D	2 540	2 097	5 918
Brevets et licences	607	1 616	2 636
Développements informatiques	276	30	210
Autres immobilisations incorporelles	0	0	140
Total des investissements - Immobilisations incorporelles	3 423	3 743	8 904

Valeur brute des investissements - Immobilisations corporelles (en milliers d'euros)	2010	2009	2008
Aménagements	279	56	26
Matériels et outillage industriel	0	44	18
Matériel informatique	59	30	56
Autres immobilisations corporelles	12	6	8
Immobilisations corporelles en cours	0	0	3
Total des investissements - Immobilisations corporelles	350	136	111

5.2.2 Principaux investissements en cours

A la date des présentes, aucune opération de croissance externe n'est engagée par la Société.

Les investissements en cours sont inclus dans les rubriques concernées, à savoir les immobilisations corporelles et incorporelles, et ne sont pas significatifs.

5.2.3 Principaux investissements à venir

Dans le cadre de sa politique de développement, la Société a décidé de saisir des opportunités d'acquisition de licences de marques à forte notoriété plutôt que de réaliser des opérations de croissance externe.

En dates du 31 décembre 2010, la Société ne comptait pas d'engagement d'investissements significatifs au delà des immobilisations déjà inscrites au bilan.

6. APERÇU DES ACTIVITES

6.1. Le marché de la téléphonie mobile

6.1.1. Un marché de masse

Entre 2002 - année de reprise de la croissance suite à l'éclatement de la bulle des nouvelles technologies - et 2008, le marché des téléphones mobiles a affiché une croissance annuelle moyenne de 19% pour atteindre 1,2 milliards d'unités en 2008. Cette évolution du marché se compose d'une phase de croissance annuelle à 2 chiffres jusqu'en 2007 puis d'une moindre croissance de 6% en 2008. Malgré une baisse des volumes en 2009 (première année de décroissance depuis 2001) du fait de la crise économique mondiale, le marché de la téléphonie reste porteur.

Les ventes de mobiles dans le monde ont atteint 1,39 milliards d'unités en 2010, en hausse de 18,5% par rapport à 2009, année qui avait été marquée par la crise (baisse des ventes de 1,6%). Le taux moyen de croissance du marché mondial des mobiles sur 2006-2010 est de 22,6% porté par le succès des smartphones.

Les prévisions du marché des ventes de smartphones tablent sur une hausse de 50% des ventes en 2011 pour atteindre 452 millions d'unités. En 2015, ce sont 925 millions d'unités de smartphones qui devraient être vendus dans le monde, portant la croissance entre 2010 et 2015 à 25%.

6.1.1.1. Les accessoires mobiles, un marché corrélé aux terminaux mobiles

Du fait de la combinaison mobile / accessoire, ce marché est corrélé au marché des terminaux mobiles mais se caractérise néanmoins par une forte rotation des produits : effets de mode, courte durée de vie, constante innovation, prix de vente faible, etc.

Le pic de vente d'accessoires se situe au moment de l'achat ou du renouvellement du téléphone mobile. Les clients finaux accessorisent leurs mobiles au moment de l'achat pour le protéger (housses), le compléter (oreillettes), étendre son champ d'utilisation (kit mains libres de voiture), en explorer et utiliser toutes les fonctionnalités et possibilités (câble data, etc.).

Après quelques temps d'utilisation, les clients peuvent souhaiter compléter leurs usages avec de nouveaux accessoires : oreillettes Bluetooth, câble ou dongle PC pour sauvegarder répertoire et photos vers un PC, etc.

A chaque mobile se manifeste un besoin de ses propres accessoires. En général, un mobile dispose d'une gamme d'accessoires comprise entre 3 et 12 accessoires dédiés, c'est-à-dire spécifiques à ce modèle de téléphone mobile. Il dispose aussi d'une gamme d'accessoires génériques compatibles.

A ce jour, la Société segmente le marché des accessoires en 5 grandes familles de produits : énergie, protection, nomade, loisirs, multimédia. Avec le développement des produits mobiles autres que les téléphones (ordinateurs, lecteurs MP3, consoles...) le marché de l'accessoire tend à s'élargir vers de nouvelles applications.

6.1.1.2. Standardisation et ruptures technologiques

Le marché de la téléphonie et ses différents segments balance régulièrement entre standardisation et rupture technologique. Le marché du milieu/haut de gamme s'était standardisé en 2005-2007 autour de modèles comprenant écrans couleurs et cameras plus ou moins sophistiquées. La différenciation sur ces segments se faisait essentiellement par le design et le branding.

De nouvelles technologies comme des processeurs plus puissants, des écrans tactiles, de la géo localisation et surtout des systèmes d'exploitation très conviviaux avec des dizaines de milliers d'applications, ont créé une nouvelle rupture technologique en 2008-2009 dont l'i-phone a été particulièrement emblématique. Le téléphone désormais appelé Smartphone connaît de nouveaux usages. Le Smartphone permet d'avoir accès en permanence à l'information de son choix, devient une console portable de jeux vidéos de qualité, permet de réserver ses billets de train ou de spectacles etc.

L'arrivée de systèmes d'exploitation comme Android amène une nouvelle standardisation sur le segment du Smartphone. Ainsi, avec la standardisation des technologies, la différenciation se fait de nouveau par le design et le branding.

6.1.2. La segmentation du marché

6.1.2.1. L'usage et l'identité au cœur de la segmentation du marché

Objet multifonctions par excellence, le téléphone mobile est à la fois familial, quotidien et personnel. Plus que la montre, les lunettes, le sac à main ou le bijou, cet objet que son utilisateur a désormais toujours à portée de main est un attribut de son identité.

La Société estime que, dans les phases de maturation technologique, le marché des mobiles évolue vers une plus grande segmentation reflétant les styles de vie, les goûts et les valeurs des utilisateurs finaux d'une part et l'utilisation faite de ces mobiles d'autre part. Cette nouvelle segmentation permet aux marques de l'univers du luxe et du LifeStyle de considérer les terminaux mobiles comme une opportunité crédible d'élargissement de leur gamme produit et un relais de croissance additionnel.

Sur les segments où la différenciation technologique est limitée, on observe un grand nombre de produits co-brandés entre des marques de téléphones et des marques styles de vie comme par exemple LG-Eden Park ou Samsung- MTV.

Le concept d'offre segmentée est central dans la stratégie de la Société. Grâce à son Licensing Studio, elle permet, en associant des marques Lifestyles à des fabricants de mobiles, de créer des offres très différenciées. Sur le segment du luxe, l'activité Manufacture de Modelabs permet aux plus grandes marques du luxe d'entrer sur la catégorie du téléphone mobile.

6.1.3. La segmentation du marché entraîne l'émergence d'un segment luxe

Face aux nouvelles attentes des consommateurs, les marques de mode et de luxe, dont la réputation et l'attractivité dépassent leur cœur de métier et qui sont à la recherche de nouveaux relais de croissance, sont de plus en plus nombreuses à vouloir pénétrer le marché du téléphone mobile haut de gamme, comme elles l'ont déjà fait avec les marchés des lunettes ou de la montre. En témoigne la présence depuis quelques années de certains fabricants de mobiles de luxe au BaselWorld, salon annuel de la joaillerie et de l'horlogerie : le mobile de luxe n'est pas seulement une tendance, mais au même titre que la montre de luxe, un marché.

6.1.3.1. Marques de luxe et mobiles de luxe : un segment de marché en pleine croissance

Le segment des téléphones de luxe dont le prix est supérieur à 3000 euros est un marché de faible taille (*moins de 100 000 unités par an d'après Strategy Analytics*) mais en forte croissance, en particulier dans les pays émergents. Ce marché a d'abord été ouvert par des marques spécialement dédiées aux mobiles de luxe comme Vertu (filiale du groupe Nokia). Sont ainsi apparus des produits visant un public très restreint, désireux d'acquiescer un outil technologique d'exception. Ces terminaux mobiles produits en petites séries peuvent atteindre des centaines de milliers d'euros l'unité.

Depuis quelques années, le segment luxe voit l'entrée des marques de luxe traditionnelles désireuses de profiter de la croissance de ce nouveau segment. Les marques de luxe ont vu un intérêt dans la possibilité d'offrir à une clientèle exclusive un outil de communication d'exception, pouvant véhiculer leurs valeurs à travers un design, des matériaux utilisés où la technologie embarquée. Il s'agit pour les marques de l'univers du luxe, d'ajouter un produit technologique devenu un objet du quotidien dans leur offre de produits exclusifs.

Pour parvenir à s'imposer sur ce nouveau segment, ces marques dont le cœur d'activité est loin du monde du mobile doivent s'associer avec des partenaires capables de maîtriser l'ensemble de la chaîne de valeur afin de les accompagner dans le développement de leurs activités mobiles.

Ainsi, à l'opposé des stratégies de co-branding entre OEM et marques de lifestyle présentées précédemment, certaines marques de luxe ont décidé de pénétrer le marché du mobile avec des produits exclusifs, sous leur propre marque uniquement, représentant une gamme de produit à part entière dans leur offre, au même titre que des produits de maroquinerie, des montres ou des lunettes. C'est le cas notamment de grandes marques internationales comme TAG Heuer ou Dior dont les téléphones aux designs uniques s'inscrivent totalement dans leurs lignes de produits. Comme dans le cas du co-branding, ces marques doivent faire appel à des sociétés capables de designer des produits originaux reflétant le positionnement et l'essence de ces marques de luxe tout en y intégrant la composante technologique requise par ce type de produits.

6.1.3.2. La conception de mobiles de luxe originaux nécessite un ensemble de compétences spécifiques

Pour répondre aux besoins des marques de luxe optant pour le développement de produits originaux, les acteurs de type CDM notamment doivent maîtriser des processus de fabrication spécifiques centrés sur la qualité des produits, dans des volumes inférieurs aux produits de masse.

La commercialisation et la gestion de téléphones mobiles de marques de luxe nécessitent également des compétences spécifiques en termes de communication et de distribution. Les plans de communication doivent respecter les codes de la marque et s'inscrire dans la continuité de celle-ci tout en intégrant les éléments propres aux produits de téléphonie mobile. La distribution de ce type de produits se faisant via des réseaux spécifiques (magasins de luxe, joailliers, magasins propres des marques de luxe...) il est nécessaire de maîtriser un réseau commercial totalement différent des réseaux de télécommunication classiques.

La Société estime être le premier acteur capable de concevoir, développer, fabriquer et distribuer des téléphones sur-mesure sous marques de mode et de luxe, et de répondre aux exigences du marché en termes de qualité, design, technologie, services et réseaux de distribution.

6.2. Activités de ModeLabs Group

6.2.1. Présentation générale de ModeLabs Group et de son développement

ModeLabs Group, concepteur de téléphones mobiles sur mesure, et distributeur télécom, est un acteur de nouvelle génération du marché de la téléphonie mobile. La Société conçoit, développe et distribue de manière flexible et intégrée des téléphones mobiles, accessoires et services, auprès des opérateurs, des marques et distributeurs.

Ces activités sont organisées autour de 2 pôles stratégiques :

- ModeLabs « Distribution » - leader et spécialiste en France de la distribution de téléphones mobiles et d'accessoires, présent sur l'ensemble des réseaux de vente : opérateurs, MVNO, grande distribution alimentaire, grande surface spécialisée, spécialistes télécom, détaillants et sites e-commerce ;
- ModeLabs « Manufacture » - concepteur de téléphones mobiles sur mesure, dispose d'expertise en conception & design et d'un savoir-faire technologique pour permettre à de grandes marques de luxe et de Lifestyle de créer leur propre gamme de téléphones mobiles, d'accessoires et de services tout en assurant une distribution qualitative et sélective sur les trois continents auprès des grands magasins, fashion stores, et réseaux HBJO (horlogerie, bijouterie et joaillerie).

Avec un chiffre d'affaires de 240,2 millions d'euros en 2010 et 167 collaborateurs répartis sur les continents européen, américain et asiatique, ModeLabs Group poursuit son déploiement à l'international grâce à la différenciation et à la spécialisation de son offre sur un marché en pleine segmentation.

- ***Depuis 1996, ModeLabs Group construit une position de leader dans la distribution d'accessoires de téléphonie mobile sur le marché français***

ModeLabs Group a débuté son activité en 1996 par la distribution d'accessoires de téléphonie mobile dans un marché français caractérisé à l'époque par une multiplicité d'acteurs. ModeLabs Group a développé une stratégie d'acquisition de parts de marchés par la différenciation et la spécialisation, non pas par le prix, mais par la qualité de service apportée aux clients. ModeLabs Group a ainsi adapté son organisation, ses bases de données et outils logiciels à la spécificité des accessoires comme produits à forte rotation et courte durée de vie.

Cette organisation a permis d'offrir aux clients un service de qualité avec des délais courts de mise sur le marché et ainsi rapidement développer les ventes.

La multiplication des références de produits a donc nécessité la mise en place d'un support marketing pointu d'aide à la vente, avec des forces commerciales réparties sur l'ensemble du territoire pour stimuler et comprendre les spécificités des différents types de réseaux de vente.

Fort de cette expertise, ModeLabs Group a largement contribué à développer en France le concept de « Marque de Distributeur » dans les accessoires pour téléphones portables et à cet effet a investi, dès 1998, dans des machines d'impression conçues spécifiquement pour personnaliser le packaging de ses produits en fonction de la spécificité de ses clients.

ModeLabs Group a su servir aussi bien des grands opérateurs télécom, la grande distribution alimentaire, les multi spécialistes, les chaînes spécialistes télécom, que les revendeurs indépendants.

- ***Grâce à ce positionnement initial dans la distribution et pour se différencier dans un marché compétitif et fragmenté, ModeLabs Group innove sur son marché en concevant, commercialisant et distribuant en France des accessoires sur-mesure pour les opérateurs, les fabricants de téléphones mobiles et les distributeurs***

La volonté de service et d'innovation a conduit ModeLabs Group à maîtriser de plus en plus la chaîne de conception et de fabrication et à concevoir régulièrement de nouveaux accessoires adaptés aux tendances et aux souhaits des clients finaux.

ModeLabs Group a également breveté et commercialisé une gamme de chargeurs pour la maison et la voiture avec un bloc central universel et des câbles interchangeable spécifiques aux différents modèles de téléphone sous marque distributeur ou marque propre, permettant une réduction du risque de dépréciation et une accélération de la mise sur le marché de nouvelles références. Cette gamme est aujourd'hui largement diffusée auprès des distributeurs.

ModeLabs Group a étendu sa gamme à l'ensemble des gammes d'accessoires pour de nombreux modèles de téléphones autour de thématiques telles que la Protection (housses), l'Energie (batteries), le Nomade (oreillettes), les Loisirs (tours de cou) ou le Multimédia.

De nombreux grands fabricants de téléphones mobiles tels que Nokia, Sony Ericsson, Motorola, Samsung confient ainsi à ModeLabs Group la conception, la gestion du packaging et la distribution de leurs accessoires d'origine et, dans certains cas, leur fabrication (en sous-traitance).

- ***Depuis 2004, ModeLabs Group a étendu ses activités de distribution aux terminaux mobiles en capitalisant sur son expérience et sa position sur le marché de l'accessoire en France***

Face à une offre grandissante de téléphones mobiles, ModeLabs Group s'est lancé dans la distribution de téléphones mobiles standards de grandes marques, avec le même niveau de qualité de services et de flexibilité que sur l'accessoire, en capitalisant sur un réseau de vente établi. ModeLabs Group a commencé à distribuer des téléphones mobiles en France en 2004 et a ouvert son activité à l'international en 2005. La société estime avoir acquis une part de marché d'environ 10% hors ventes aux opérateurs et hors « pack opérateurs », étant précisé que les ventes aux opérateurs et « pack opérateurs » représentent actuellement environ 80% du marché des téléphones mobiles en France.

- ***En parallèle, ModeLabs identifie le processus de segmentation du marché des téléphones mobiles et lance ses premiers mobiles sur mesure pour des marques de Lifestyle***

Dès 2004, dans un contexte de maturation du marché des téléphones mobiles marqué par l'accélération du renouvellement des terminaux et la recherche par les opérateurs de moyens de fidélisation de leur clientèle, ModeLabs Group a décidé de déployer une offre de conception, développement, fabrication et distribution de mobiles sur-mesure. Pour ce faire, la Société met en place des processus et une organisation flexible basée sur un modèle « fabless » afin de délivrer rapidement des mobiles en petites séries.

Les produits conçus et développés par ModeLabs Group et commercialisés à partir de 2006 en marque blanche (à destination des opérateurs/MVNO (« Mobile Virtual Network Operator »), de la distribution...), sous la marque propre de ModeLabs Group (MyWay), ou en s'appuyant sur un portefeuille de marques sous licence (comme Airness, Elite Model Look, etc...) permettent une offre de plus en plus segmentée.

Après le déploiement de ses offres sur-mesure sur le marché français, ModeLabs Group réplique ce modèle sur les marchés étrangers. En octobre 2006, la signature du premier accord de licence mondial avec une marque très réputée de la mode vestimentaire, Levi's[®], élargit le portefeuille de marques et ouvre des nouveaux segments de marché internationaux tout comme la conclusion de l'accord de licence international avec HUMMER[™].

- ***En 2006, ModeLabs démarre une activité de mobiles de luxes par le biais d'un premier partenariat d'étude stratégique avec une marque de luxe internationale. Le développement de l'activité luxe se concrétise en 2008 avec le lancement commercial de deux mobiles en partenariat avec deux acteurs iconiques du monde du luxe***

Fort de son expérience acquise sur le marché des mobiles de marques Lifestyle, dès 2006, ModeLabs Group se consacre à l'étude de marques à grand potentiel, dont la notoriété internationale et l'adéquation avec le monde des terminaux mobiles sont fortes. ModeLabs Group signe successivement des contrats de licences exclusives et mondiales avec les sociétés Christian Dior Couture et TAG Heuer.

Après les phases de développement produit et la mise en place d'un réseau de vente mondial, ModeLabs procède au lancement commercial des terminaux mobiles *Dior Phone* (Christian Dior Couture) et *Meridiist* (TAG Heuer) en fin d'année 2008 et poursuit son développement avec le lancement de Versace Unique en mai 2010.

- ***En 2010, ModeLabs a débuté le développement des mobiles de luxe de deuxième génération, dont un smartphone développé sous Android, qui seront commercialisés à compter du second semestre 2011***

6.2.2. Présentation des activités de ModeLabs Group

Consécutivement à la cession de son activité de conception d'accessoires Bluetooth en 2008, la Société s'est recentrée autour de 2 activités cœur.

6.2.2.1. Distribution

6.2.2.1.1. Accessoires de téléphonie mobile

Métier historique de la Société, les ventes d'accessoires sont directement liées aux ventes de mobiles avec des besoins de consommation liés à la Protection, l'Energie, le Nomade, les Loisirs ou le Multimédia.

De grands volumes de produits qui impliquent une logistique maîtrisée

Le nombre de références d'accessoires liées à une nouvelle référence de téléphone mobile n'a cessé de croître au cours des dernières années. La complexité de gestion des références ainsi que les

volumes vendus d'accessoires ont rendu nécessaire l'industrialisation de la logistique. ModeLabs Group a ainsi su établir une assise logistique qui accompagne l'expansion de la Société dans ses autres lignes de produits. Les accessoires sont gérés comme des produits à très forte rotation et à durée de vie courte. Leurs ventes étant directement corrélées à la mise sur le marché de nouveaux mobiles, elles nécessitent une forte réactivité et flexibilité.

Une part de marché importante qui ouvre les circuits de distribution aux autres lignes d'activité

Grâce à la spécialisation de ModeLabs Group dans l'industrie du téléphone mobile, la Société a su adapter ses offres produits aux différentes spécificités des canaux de ventes et de la demande des clients.

ModeLabs Group se positionne comme un acteur majeur du marché des accessoires de téléphonie mobile en France avec une part de marché de l'ordre de 35% (source : estimations du management).

ModeLabs Group a su appuyer sa présence dans les réseaux de distribution en développant une stratégie active de marque de distributeur sur ce marché.

Une offre d'accessoires mobiles organisée en cinq familles de produits

ModeLabs Group propose une large gamme en constante évolution (1.500 références, allant d'environ 2 euros à 200 euros), organisée autour de cinq thématiques qui regroupent les produits par type d'usage :

- **Protection** : principalement les housses et autres accessoires permettant de protéger et transporter son mobile ;
- **Bluetooth** : essentiellement des kits oreillettes, kit piétons et kits mains libres ;
- **Energie** : alimentation pour mobile, batteries de remplacement... ;
- **Cartes mémoire** : unités de stockage de données numériques : clés USB, ... ;
- **Multimédia** : adaptateurs Bluetooth et CPL pour PC, baladeurs MP3, vidéoprojecteurs, casques, enceintes ;
- **Nomade** : accessoires qui accompagnent le mobile lors de déplacements comme support part brise, kit-piétons stéréo, ... ;

Une offre complète constituée d'accessoires d'origine fournis par les grands fabricants de mobiles et d'une gamme d'accessoires personnalisés compatibles à valeur ajoutée

ModeLabs Group structure son activité d'accessoires mobiles autour de ces lignes de produits complémentaires permettant de proposer une gamme complète d'accessoires à ses clients :

Accessoires d'origine fournis par les grands fabricants de mobiles (« OEM »)

ModeLabs Group distribue sur une base non exclusive les accessoires mobiles des grands fabricants de mobiles (OEM) comme Motorola, Nokia, Samsung, Sony Ericsson qui souhaitent établir une étroite collaboration avec la Société afin de bénéficier de son expertise et de ses canaux de distribution.

ModeLabs Group assure la distribution et la disponibilité des produits dans les points de vente. La Société sélectionne les accessoires OEM qu'elle souhaite distribuer.

Ces produits sont également vendus par les fabricants en direct auprès des opérateurs mobiles, ainsi qu'auprès des distributeurs.

Accessoires OEM en OAP (« Original Accessories Packaging »)

- ModeLabs Group reçoit les accessoires non emballés et les conditionne après impression des cartonnages inclus dans les emballages.

- ModeLabs Group reconditionne les accessoires d'origine dans le respect des chartes graphiques constructeurs (Motorola, Nokia, Samsung, Sagem,...) et les adapte aux spécificités des différents réseaux de magasins (magasins opérateurs, grande distribution,...).
- ModeLabs Group peut également créer des offres avec plusieurs produits associés (« bundles ») comme par exemple un pack comprenant un mobile Bluetooth et une oreillette Bluetooth ou bien un chargeur de voiture et un chargeur de voyage.
- Par la relation directe avec les fabricants, ModeLabs Group a la capacité de proposer aux distributeurs des linéaires harmonisés, optimisant ainsi leur surface de vente et leur rendement au mètre carré.
- ModeLabs Group s'attache à développer des relations de partenariat avec de nombreux fabricants d'accessoires pour faire évoluer son offre et l'adapter au mieux aux besoins du marché.

Une gamme d'accessoires personnalisés compatibles, à valeur ajoutée, commercialisés sous marques propres, marques de distributeurs, ou licence de marque

La ligne d'accessoires personnalisés est constituée des accessoires conçus et développés par ModeLabs Group. Cette partie de l'activité repose sur des capacités de R&D interne ou sous-traitée permettant de développer des concepts originaux, brevetés lorsque cela est possible. C'est le cas par exemple pour des chargeurs universels permettant d'utiliser un seul bloc d'alimentation pour tous les mobiles moyennant un câble adaptateur spécifique permettant une optimisation des stocks et une limitation du risque de dépréciation.

Cette activité offre des niveaux de marges supérieurs à celle de la distribution d'accessoires OEM compte tenu de la valeur ajoutée apportée par ModeLabs Group, et s'adresse à une diversité de clients :

- *Des accessoires vendus sous marque propre de ModeLabs Group*

Ces accessoires sont vendus sous la marque BlueWay ou sous d'autres marques détenues par la Société (Club, Milo, Platinum...). En effet, certains réseaux de revendeurs n'ayant pas de marques fortes préfèrent bénéficier de la marque BlueWay sur l'ensemble de la gamme d'accessoires mobiles.

- *Des accessoires conçus pour le compte de grands fabricants de téléphones mobiles*

Certains grands fabricants concèdent à ModeLabs Group la licence de leur marque et confient à la Société la conception, la fabrication (sous-traitée par ModeLabs Group) et la distribution d'accessoires d'origine innovants portant la marque fabricant.

- *Spécialiste de la marque de distributeur (MDD) pour les accessoires mobiles*

Grâce à son offre MDD, ModeLabs Group commercialise auprès des distributeurs des gammes d'accessoires sous leur marque. La Société gère ainsi l'offre accessoire du distributeur et l'aide à optimiser ses marges tout en capitalisant sur sa marque, permettant ainsi aux différents grands réseaux à marque forte de se différencier autrement que sur le prix.

- *Les accessoires sous marques d'opérateurs mobiles*

ModeLabs Group fournit aux opérateurs de téléphonie mobile des gammes d'accessoires commercialisées sous leur marque qu'elle conçoit et fait fabriquer. Ces gammes sont constituées mensuellement avec l'opérateur en fonction des téléphones mobiles qu'ils commercialisent ou s'approprient à commercialiser.

- *Le développement de gammes d'accessoires sous licence de marque*

ModeLabs Group développe une gamme complète d'accessoires mobiles destinés à être commercialisés sous de grandes marques sous licence (Levi's, Hummer...).

6.2.2.1.2. Distribution de téléphones mobiles « OEM »

L'offre de téléphones mobiles (OEM) de ModeLabs Group a été lancée en 2004 et consiste à commercialiser auprès de distributeurs français et étrangers (Italie, Allemagne, Pays-Bas, Moyen-Orient...) des téléphones mobiles fabriqués par les grands fabricants mondiaux. La Société a lancé son activité de mobiles notamment :

- Pour répondre à la volonté de ses clients de consolider leur base de fournisseurs en se concentrant sur les acteurs capables de leur fournir une offre globale (mobile, accessoires et services liés à leurs activités mobiles) ;
- En capitalisant sur ses relations avec les grands fabricants de terminaux. A ce titre, ModeLabs Group a signé des contrats de fourniture avec les principaux fabricants de mobiles comme Motorola, Nokia, Samsung, etc.

Aujourd'hui ModeLabs Group adresse principalement son offre mobile aux circuits de la distribution et ne vend pas en direct aux opérateurs des mobiles en provenance des grands fabricants. Les grands fabricants gèrent en direct leurs relations commerciales avec les opérateurs mobiles.

Le « sell-out » ou les ventes réalisées par les points de vente de la distribution – souvent hors packs opérateurs – donnent des indications précises sur les tendances du marché. La collecte et l'analyse de ces informations commerciales sont autant d'éléments permettant d'enrichir l'expertise client.

Du fait de son expertise en distribution et promotion, ModeLabs Group est souvent sollicitée par des OEM pour commercialiser, parfois sur une base exclusive, certains modèles de leurs gammes dans le cadre d'opérations mettant en œuvre un marketing spécifique.

ModeLabs Group est libre de choisir les modèles de téléphones sur lesquels elle organise des actions de promotions et d'animations commerciales.

Le fabricant alloue un budget spécifique de participation aux frais marketings permettant à ModeLabs Group de monter des offres ciblées et attractives et de bénéficier d'une meilleure marge que sur les produits « standard ».

Par exemple, Samsung confie régulièrement des modèles de téléphones à ModeLabs Group avec mission d'en assurer une promotion particulière.

6.2.2.1.3. Conception et distribution de produits en « co-branding »

ModeLabs capitalise sur ses relations avec les fabricants OEM d'une part et les marques Lifestyles d'autre part pour offrir des offres dites en « co-branding ».

Les OEM sont intéressés par ce modèle permettant de s'adresser à des segments de marchés plus ciblés, de bénéficier d'une meilleure marge que sur des produits « standard » et de pouvoir monter des opérations spéciales de communication avec leurs clients.

A cet effet, le Groupe crée en janvier 2009 ModeLabs Licensing Studio pour répondre à la demande croissante de mobiles et produits high tech de co-branding. Le Société s'est appuyée sur le savoir faire de ModeLabs manufacture en termes de design produit et de marketing afin de pouvoir offrir des personnalisations très attractives aux OEM.

ModeLabs Group a par exemple lancé les produits suivants :

- Samsung-Hummer (2007) ;

- Samsung- Airness (2009) ;
- Samsung- Zadig & Voltaire (2009) ;
- LG- Eden Park (2009) ;
- Samsung- Kenzo (2010).

D'autres offres similaires sont en cours de préparation.

Les produits sont généralement commercialisés par les OEM, la Société étant rémunérée par le biais de royalties sur chaque produit vendu.

6.2.2.1.4. Distribution d'écrans et de netbook

Sur l'exercice 2010, ModeLabs s'est lancée dans la commercialisation d'écrans LED, LCD et plasma et a poursuivi la commercialisation de netbook débutée sur le second semestre 2009.

6.2.2.1.5. Une présence répartie sur l'ensemble des réseaux de distribution mobile

Les clients de ModeLabs Group sont regroupés en six catégories :

- Les opérateurs télécoms ;
- La grande distribution ;
- Les multi spécialistes ;
- Les chaînes de spécialistes télécoms ;
- Les revendeurs indépendants ;
- Le e-commerce.

Les opérateurs télécoms

Les opérateurs télécoms peuvent être distingués en deux catégories : les opérateurs mobiles historiques (Orange, SFR, Bouygues Télécom) et les MVNO (NRJ Mobile, Virgin Mobile et Debitel).

La grande distribution

ModeLabs Group participe régulièrement aux appels d'offres de la grande distribution et est actuellement fournisseur de nombreuses enseignes pour les accessoires et les mobiles. ModeLabs Group compte notamment parmi ses clients les enseignes Auchan, Carrefour, Casino, etc. Ces contrats font régulièrement l'objet d'appels d'offres et sont effectifs sur des durées de 1 à 5 ans suivant les enseignes. ModeLabs Group compte suivre ses clients à l'international, en prenant appui sur son taux de pénétration et ses référencement actuels.

Les multi spécialistes

ModeLabs Group est référencé comme fournisseur de mobiles ou d'accessoires auprès de nombreuses enseignes multi spécialistes comme Darty, Kingfisher, Fnac, Boulanger, etc.

Les spécialistes télécoms

Les chaînes de spécialistes télécoms comprenant des enseignes comme Tel&Com, The Phone House, Videlec, etc....., possèdent des réseaux de magasins dont la plupart est fournie par ModeLabs Group en accessoires sous leur marque.

Les revendeurs indépendants

Les revendeurs indépendants sont des boutiques spécialisées dans la vente de mobiles non constituées en réseau. ModeLabs Group a historiquement fourni ces revendeurs indépendants auxquels sont vendus des accessoires et des mobiles.

ModeLabs Group accorde une attention particulière à cette clientèle qui est très réactive sur le marché. La Société estime que les liens directs qui sont entretenus avec les revendeurs indépendants sont importants dans la compréhension des évolutions du marché.

Les revendeurs indépendants étant également plus fragiles financièrement, ModeLabs Group utilise les services d'une assurance crédit qui lui permet de gérer les encours financiers autorisés et de maîtriser son risque financier. ModeLabs Group a mis en place une organisation commerciale lui permettant de développer constamment cette clientèle très atomisée.

Le e-commerce

ModeLabs fournit des spécialistes BtoC et BtoB de la distribution de téléphonie mobile en ligne.

Historiquement spécialisée dans la distribution d'accessoires télécom, ModeLabs a tissé des liens stratégiques avec d'un côté les fabricants OEM et les fournisseurs d'accessoires asiatiques et de l'autre, avec l'ensemble des opérateurs mobiles, des acteurs de la grande distribution et un réseau dense d'acteurs indépendants des télécom. Aujourd'hui, les opérateurs télécom et la grande distribution représentent les principaux clients de la Société sur son activité accessoires.

Sur le segment des terminaux mobiles, le positionnement de la société est différent du fait de la relation directe entre les opérateurs / acteurs de la grande distribution avec les fabricants OEM de téléphones mobile. Sur ce marché, ModeLabs agit donc comme intermédiaire pour les spécialistes télécom et les acteurs indépendants qui souhaitent bénéficier de l'accès de ModeLabs aux grands fabricants OEM. En effet, les liens de la Société avec ces acteurs OEM et les volumes traités permettent à ModeLabs d'acquérir les produits à des tarifs attrayants et lui donnent également accès à un large choix de produits chez ces fabricants (notamment les produits innovants). Forte de cette relation avec les grands fabricants OEM, ModeLabs a également développé son activité auprès de grossistes étrangers.

Du fait de cette organisation commerciale et de la structure des marchés adressés, le premier client de la Société représentait 11% du chiffre d'affaires en 2010 (contre 7,2% en 2009) ; les 5 premiers clients représentant 29,1% du chiffre d'affaires (contre 30% en 2009).

6.2.2.2. Manufacture

6.2.2.2.1. De la conception à la commercialisation de téléphones mobiles sous licence de marques et marque propre

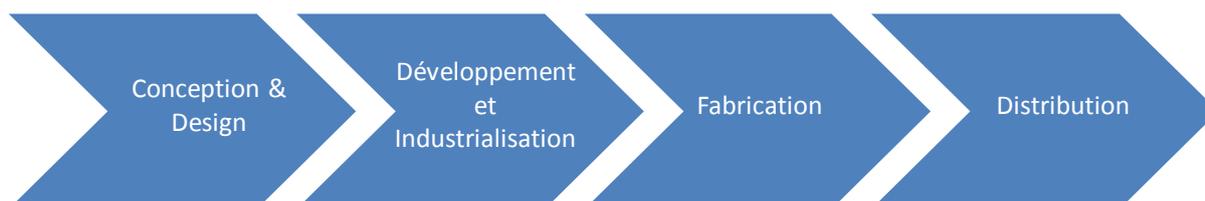
ModeLabs Group a lancé en 2005 l'activité Manufacture.

ModeLabs manufacture, concepteur de téléphones mobiles sur mesure, dispose d'expertises en conception et design et d'un savoir-faire technologique pour permettre à de grandes marques de luxe et des marques internationales de lifestyle de créer leur propre gamme de téléphones mobiles, d'accessoires et de services tout en assurant une distribution qualitative et sélective sur les trois continents auprès des grands magasins, fashion stores, et réseau HBJO (horlogerie, bijouterie, joaillerie).

L'activité manufacture a représenté 19,8 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2010, soit 8,2% du chiffre d'affaires de ModeLabs Group contre 17,9 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2009, soit 10% du chiffre d'affaires de ModeLabs Group.

ModeLabs Group a développé un business model lui permettant de maîtriser l'ensemble de la chaîne de valeur de la conception de terminaux mobiles personnalisés depuis la « Conception et le Design », en passant par le « Développement et l'Industrialisation », la « Fabrication » jusqu'à la « Distribution » des produits. Son modèle « fabless », flexible, lui permet d'être réactif, avec un « time to market » court et de commercialiser des séries de taille limitée.

Chaîne de valeur de la conception de terminaux mobiles personnalisés



6.2.2.2.2. Terminaux mobiles de luxe

Dès 2006, ModeLabs Group a étudié, notamment dans le cadre de son partenariat exclusif conclu avec la société TAG Heuer, la conception et le développement de terminaux mobiles de luxe.

ModeLabs Group a réalisé, au cours du deuxième semestre 2008, les lancements commerciaux des premiers téléphones mobiles de luxe sous licence : le *Dior Phone* pour la marque Dior et le *Meridiist* pour la marque TAG Heuer. Cette offre a été élargie à partir de la fin du 1^{er} semestre 2010 par le lancement du premier mobile tactile de luxe, le *Versace Unique* pour la marque Versace.

Avec un positionnement prix client supérieur à 3 000 euros, ces produits conçus pour des marques mondialement reconnues nécessitent un grand degré de sophistication et de personnalisation pour pouvoir être distribués sur ce marché aux exigences élevées.

6.2.2.2.2.1. Particularités de la chaîne de valeur des terminaux mobiles de luxe

Du fait du haut niveau de personnalisation requis pour la conception de terminaux mobiles de luxe, ModeLabs Group se fixe pour objectif de consacrer environ douze à quatorze mois au développement d'un modèle, comprenant la conception, le développement et l'industrialisation du produit.

Conception et design : des prouesses brevetées

En veille permanente de toutes les informations stratégiques sur le marché du téléphone mobile - technologie, design, matériaux, comportement des utilisateurs, style de vie des différentes générations et types d'utilisateurs, évolution des revenus des opérateurs, réseaux de distribution, potentiel des marques de luxe et de mode...-, les spécialistes en conception et design de ModeLabs Group alimentent quotidiennement de leurs analyses une matrice de l'innovation. Elle est à la base de la créativité sur mesure du Groupe.

Les ingénieurs de ModeLabs Group étudient, en totale osmose avec les marques partenaires, le design, le choix des matériaux, l'interface utilisateur et l'ergonomie qui reproduiront au mieux l'image de la marque. Afin de toucher à une perfection à la hauteur des marques représentées, ce travail qui s'effectue souvent en étroite collaboration avec les propres designers des marques nécessite de longs mois de réflexion. Les équipes de Tag Heuer et de ModeLabs Group ont associé leurs efforts de recherche et développement pendant trois ans pour concevoir l'instrument de communication du

célèbre horloger. Leurs études se sont cristallisées sur l'obtention d'un confort et d'une durabilité ultimes, le choix de matériaux issus de l'horlogerie comme l'acier inoxydable 316L et les glaces saphir, ainsi que la maîtrise d'un savoir-faire artisanal pour l'assemblage.

Les prouesses des spécialistes en conception et design de ModeLabs Group font régulièrement l'objet de dépôt de brevets, toujours délibérément tournés vers l'usage client. Pour concevoir le Dior Phone à partir des croquis dessinés par les stylistes de la maison de haute-couture, les équipes de ModeLabs Group ont notamment inventé une charnière incurvée, dont le modèle a été déposé.

Développement et industrialisation : des processus scrupuleux

Une fois déterminés le design et les matériaux qui seront utilisés, les ingénieurs télécoms très chevronnés du département développement-industrialisation établissent les spécifications technologiques du téléphone. Elles sont ensuite validées auprès des grands opérateurs télécoms.

Les 450 à 500 pièces composant un téléphone provenant d'une cinquantaine de fournisseurs, géant des composants électroniques comme artisan peaussier, le département développement-industrialisation se lance alors dans des recherches acharnées et des audits méticuleux pour sélectionner ceux dont le niveau de qualité répond aux normes mondiales et au degré d'exigence des partenaires de ModeLabs Group. C'est ainsi qu'après de nombreuses tentatives infructueuses, le département développement-industrialisation a finalement trouvé en Suisse l'artisan capable de tailler à 0,8 millimètres d'épaisseur, la pièce en saphir destinée à orner le boîtier du Dior Phone.

Les ingénieurs du département s'installent alors chez les fournisseurs sélectionnés et réalisent de nombreux tests afin de vérifier qu'ils respectent scrupuleusement les processus de fabrication détaillés par le cahier des charges.

Pour ses produits de luxe, ModeLabs Group a choisi l'excellence de la qualité française. Après plus de 18 mois d'études et de qualification du processus d'industrialisation pour l'assemblage de téléphones mobiles très haut de gamme, le Groupe a conclu en octobre 2007 un partenariat avec Sony France pour l'assemblage de téléphones mobiles de luxe « Made In France » sur son site de Ribeauvillé en Alsace.

Cet accord s'inscrit parfaitement dans le modèle économique de ModeLabs Group qui vise à concevoir et développer des terminaux et des accessoires sur mesure en s'alliant aux plus grands experts dans chaque métier.

Un deuxième site d'assemblage en France a été ouvert en 2010.

Fabrication : une qualité bien au-delà des normes

En tant qu'artisan de luxe et spécialiste des technologies de pointe, ModeLabs Group prend un soin inouï des produits qu'il conçoit, développe et commercialise, dans le respect des exigences de ses partenaires, marques de mode et de luxe. Sa politique du zéro défaut va bien au-delà des tests mécaniques standards permettant de répondre aux normes de chaque pays et des tests logiciels exigés par le réseau GSM ou le consortium Bluetooth, pour lesquels ModeLabs Group dispose de toutes les certifications.

Au cœur de la stratégie de qualité du Groupe, les ingénieurs de son département dédié mènent de nombreux tests durant le développement et la fabrication des produits, en interne comme chez les fournisseurs. Les tests mécaniques très rigoureux réalisés par le département qualité sur les produits finis et leurs composants permettent de vérifier leur résistance aux chocs, aux chûtes, aux rayures, au vieillissement, à la poussière, au soleil, à la chaleur et à l'humidité. Ces tests vont aussi loin que peuvent le souhaiter les différentes marques de mode et de luxe partenaires du Groupe. En suivant un processus d'amélioration continu, ModeLabs Group a ainsi à son actif plus de 3 000 tests produits. Le Dior Phone, qui a fait l'objet de 465 tests, a notamment prouvé sa capacité à résister après 50 000 micro-chûtes d'une hauteur de 7 centimètres.

Pour les téléphones mobiles de luxe assemblés à la main chez les sous traitants, les plus hauts standards de qualité sont garantis par le laboratoire de qualification des assembleurs. En effet,

ModeLabs Group et ses sous-traitants partagent la même exigence extrême pour la qualité de leurs produits et la maîtrise de toutes les phases du processus industriel.

Passage du prototype au produit manufacturé

Les ingénieurs du département développement-industrialisation de ModeLabs manufacture ont consacré les années 2006 et 2007 à concevoir les prototypes des premiers mobiles de luxe, à sélectionner méticuleusement les fournisseurs, à fabriquer des séries d'échantillons et à les tester pour répondre aux exigences de qualité de ses partenaires, marques d'exception. Durant cette période, ModeLabs manufacture a notamment conclu un partenariat avec Sony France pour l'assemblage de ces produits « Made in France » sur son site de Ribeauvillé en Alsace.

Après ces deux années primordiales dédiées au lancement de l'activité mobiles de luxe, ModeLabs manufacture est entrée en phase d'industrialisation en 2008.

Ses ingénieurs ont orchestré le lancement et la montée en puissance de la fabrication industrielle pour passer de la production de petites séries à la réalisation de produits manufacturés répondant aux exigences de l'artisanat de luxe. Afin d'obtenir un produit parfait, ils ont mis en place des processus de fabrication chez leurs fournisseurs, partout dans le monde, dans l'usine d'assemblage de Sony France et depuis le second semestre 2010 dans l'usine d'assemblage d'Anovo.

En Asie, ModeLabs a renforcé ses équipes techniques pour assurer un suivi et un contrôle strict de la qualité des pièces depuis la fabrication jusqu'à leur livraison sur les chaînes de montage.

ModeLabs gère et coordonne ainsi plus d'une cinquantaine de fournisseurs issus du monde du luxe et de l'horlogerie -groupes de composants électroniques, fabricants de pièces métalliques de précision ou artisans peaussiers.

Un cahier des charges très précis a été conçu à leur intention, qui détaille toutes les étapes de la fabrication des pièces. A chacune d'entre elles, les ingénieurs de ModeLabs Group vérifient que le degré de finition répond aux critères d'exigence du cahier des charges. A titre d'exemple une touche du clavier du Meridiist qui nécessite 30 étapes de fabrication fait ainsi l'objet de 30 vérifications.

Les mêmes processus scrupuleux sont suivis sur les sites d'assemblage. Des contrôles systématiques de performance sont réalisés sur la ligne de production pour chaque produit. Si le niveau de perfection souhaité n'est pas atteint, le processus est modifié.

Distribution sélective : un réseau parmi les boutiques les plus prestigieuses au monde

En parfaite adéquation avec l'esprit de ses partenaires maisons de luxe, ModeLabs Group a bâti un nouveau réseau de distribution mondial constitué de points de vente de prestige. Depuis deux ans, ses forces de vente dédiées ont sillonné les régions du monde les plus porteuses (Moyen-Orient, Russie, Asie...) et ont sélectionné selon les critères drastiques de son cahier des charges les meilleurs emplacements.

- Les concepts et fashion stores : les sélections de produits pointus des concepts et fashion stores sont destinées à une clientèle de lanceurs de tendance, qui leur donnera le statut de « must have » ;
- Les départements stores : vitrines des marques de luxe, les grands magasins renforcent la désirabilité de leurs produits auprès du grand public ;
- Les boutiques de marque : personnalisations des marques, elles sont incontournables pour la mise en valeur de leurs mobiles et accessoires ;
- Les duty free : achalandées en produits les plus emblématiques des grands du luxe, les boutiques d'aéroport facilitent les achats d'impulsion ;
- Les bijoutiers-joailliers multimarques : partenaire naturel de l'offre de luxe élaborée dans des matériaux précieux, les bijoutiers-joailliers ont ainsi l'opportunité de diversifier leur éventaire.

Les équipes de ModeLabs manufacture ont pour objectif d'ouvrir 500 points de vente d'exception dans le monde d'ici fin 2012.

Les spécialistes en marketing et merchandising de ModeLabs Group qui privilégient les relations individuelles et personnalisées avec les distributeurs de luxe, créent pour ces rares élus des espaces de merchandising sur-mesure, les équiper en mobilier de présentation haut de gamme - comme la vitrine tour conçue pour Meridiist - et assurent la formation de leurs vendeurs. Localement, ils orchestrent des campagnes de communication et des évènements pour promouvoir chaque lancement.

Un service client et un SAV mondiaux

Afin de satisfaire pleinement ses clients finaux, habitués aux objets d'exception et à une qualité de service hors du commun, ModeLabs manufacture a ouvert un service client et un service après vente (SAV) spécialement dédiés à ses trois gammes de mobiles de luxe. Pour toutes les questions portant sur le fonctionnement du téléphone le service client et le SAV se tiennent prêts à intervenir, partout dans le monde.

Dans chacun des principaux pays où sont distribués ses téléphones mobiles de luxe, ModeLabs manufacture a sélectionné avec la plus grande exigence des prestataires spécialisés dans le service client et le SAV. Pour les pays plus petits, le Groupe a choisi des prestataires globaux intervenant sur la région avec un impératif : les télé-opérateurs doivent s'exprimer dans la langue de leurs interlocuteurs. ModeLabs manufacture les a ensuite formés à répondre à toutes les questions techniques des utilisateurs, des plus simples au plus complexes, que celles-ci portent sur l'utilisation de l'interface, le téléchargement d'applications ou la synchronisation avec un ordinateur...

Les spécialistes du SAV ont, quant à eux, reçu une formation leur permettant d'effectuer tous types d'interventions localement. Afin que celles-ci soient réalisées dans les meilleurs délais, ModeLabs manufacture a mis en place une organisation logistique impeccable pour fournir ses prestataires en pièces d'origine.

6.2.2.2.2. Principaux lancements de mobiles de luxe

A ce jour, la Société a signé 3 contrats de licence exclusifs avec des marques de luxe internationalement reconnues. Au cours du second semestre 2008, elle a procédé au lancement commercial des téléphones mobiles des marques TAG Heuer et Dior. Le lancement des téléphones mobiles de la marque Versace a été effectué en mai 2010.

Produits sous marque TAG Heuer

ModeLabs Group a conclu en novembre 2007 un contrat de licence mondiale exclusive avec la société TAG Heuer pour la conception, la fabrication, la vente et la distribution de produits de téléphonie disposant d'un design attractif et comprenant un environnement de services de qualité et de haute fiabilité.

Ce téléphone, le *Meridiist*, a été spécialement conçu pour refléter la position avant-gardiste de TAG Heuer en termes de technologie et de design :

- Plus grande autonomie au monde : 28 jours en veille / 7 heures en communication
- Très haute qualité acoustique
- Fonction GMT : possibilité de basculer entre fuseaux horaires
- Optimisation du soft : deux fois plus rapide
- Ultra résistant
- Double écran en cristal saphir inrayable
- Habillage et clavier en acier inoxydable hypoallergénique
- Interface utilisateur simplifiée
- Collecting : 3 nouveaux modèles : peau d'alligator et rubber, cuir carbone 3 D, cuir noir perforé (Vintage racing)



Le *Meridiist* cible les « businessmen » de plus de 35 ans et de catégorie CSP+. Les gammes de produits offrant différents types de finitions se vendent entre 3 400 et 4 200 euros.

Le lancement commercial de ce téléphone et des offres associées a eu lieu au cours du troisième trimestre 2008.

Produits sous marque Dior

ModeLabs Group a conclu en 2007 un contrat de licence exclusive mondial avec la société Christian Dior Couture pour le développement et la commercialisation de produits de téléphonie. Cette licence est mondiale, et comprend la conception, la fabrication, la vente et la distribution de téléphones mobiles et d'accessoires de services associés.

Ce téléphone, le « My Dior », reprend les codes de la marque Dior et intègre des matériaux haut de gamme et des fonctions de haute qualité.

- Clapet ultra fin (14mm)
- Combiné semi-automatique relié par une charnière en acier inoxydable
- 2 appareils photo Mpx
- Mini téléphone relié via Bluetooth au Dior Phone
- Clavier ultra plat et ultra sensible
- Finition en cristal saphir / cristal saphir + diamants
- Collecting : nacre et diamants, nacre noire, céramique, feuille d'or



En fonction du type de finition, la gamme de produits se vend entre 3 500 et 18 000 euros.

Le lancement commercial de ce téléphone et des offres associées a eu lieu au cours du troisième trimestre 2008.

Produits sous marque Versace

Le lancement de Versace Unique a été effectué en mai 2010.

- Un mobile professionnel et personnel
- 1^{er} téléphone tactile de luxe
- Haut niveau technologique en partenariat avec LG (Réseau 3 G, E-mail, Lecteur multimédia, appareil photo 5 MgPixels, Son Dolby, 8 Go de mémoire interne)
- Conception à partir de matériaux de très haute qualité travaillés en Italie
- Assemblage à la main en France
- Façade ornée de laque, ou d'une marqueterie de céramique noire ou blanche
- Un dos habillé de cuir.



6.3. Concurrence

ModeLabs Group n'a pas identifié à ce jour de concurrent direct combinant, comme la Société, l'ensemble des activités Distribution et Manufacture. Cependant il existe des concurrents sur certains métiers de la Société.

Ainsi, dans le cadre de la distribution d'accessoires et de mobiles, ModeLabs Group peut se trouver en concurrence avec certains grossistes locaux bien implantés.

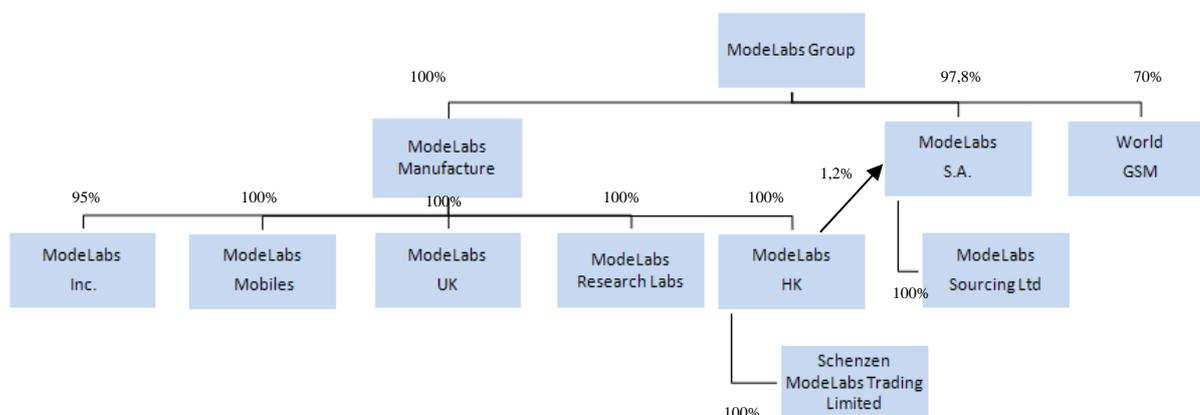
Dans le domaine des téléphones portables segmentés, certaines sociétés ont développé des mobiles spécifiques, telles que RIM spécialisée sur le segment business avec sa solution Blackberry ou HTC avec ses smartphones sous marque opérateur. Ces sociétés et leurs produits sont donc susceptibles de concurrencer ModeLabs Group sur certains marchés. Par ailleurs, bien qu'ils aient une stratégie, une approche et une organisation différentes de celle de ModeLabs Group, certains acteurs du marché disposent d'offres segmentées, notamment des fabricants et des opérateurs qui, en s'associant ou non avec une marque, sont de ce fait susceptibles de cibler des clientèles identiques à celles de la Société.

Sur le segment des téléphones de luxe, la société considère que son principal concurrent est la société Vertu, filiale du groupe Nokia. Cette société présente depuis plus de 10 ans sur le segment des téléphones de luxe bénéficie aujourd'hui d'une présence mondiale dans des réseaux de distribution sélectifs et notamment des magasins en propre. La Société constate néanmoins qu'à ce jour, et à sa connaissance, la société Vertu a concentré son développement sur sa marque propre et a réalisé un nombre limité de produits pour le compte de marques de luxe, et ce sur des petites séries.

La Société a également identifié un certain nombre d'acteurs de plus petite taille également présents sur le segment des mobiles de luxe mais considère à ce jour que la taille de ces acteurs ne leur permet pas de proposer des services de conception, fabrication et distribution de mobiles de luxe sous licence de marque.

Le marché du téléphone mobile traversant une phase de transition, le paysage concurrentiel n'est pas figé et la Société s'attend à ce que de nouveaux concurrents arrivent sur le marché des téléphones mobiles segmentés.

7. ORGANIGRAMME



La Société détient directement ou indirectement les filiales et participations suivantes :

- 99 % du capital et des droits de vote de ModeLabs (anciennement A.T.S. Accessoires Télécom Services), société anonyme à conseil d'administration au capital de 115 000 euros, dont l'activité est la vente d'accessoires télécom et de mobiles, dont le siège social est sis 11 bis, rue Roquépine, 75008 Paris, France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 403 361 439.
- 100% du capital et des droits de vote de ModeLabs Manufacture, société de droit français, au capital de 1 000 000 euros, dont l'activité est la conception, la fabrication, la vente et l'achat de tous matériels téléphoniques, électroniques, électromagnétiques, dont le siège social est sis 11 bis, rue Roquépine, 75008 Paris, France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 503 481 244.
- Indirectement, via sa filiale à 100% ModeLabs S.A., 100% du capital et des droits de vote de ModeLabs Sourcing Limited, société de droit de Hong Kong, au capital de 100 000 dollars de Hong Kong, dont l'activité est l'achat d'accessoires télécom et de mobiles, dont le siège social est sis Unit 402, Ming An Plaza, Phase 1, 8 Sunning Road, Causeway Bay, Hong Kong, immatriculée au *Business Registration* sous le numéro 53240376. Cette société a été constituée sur l'exercice 2010.
- Indirectement, via sa filiale à 100 % ModeLabs Manufacture, 100% du capital et des droits de vote de ModeLabs HK Ltd, société de droit de Hong Kong, au capital de 240 000 dollars de Hong Kong, dont l'activité est la vente d'accessoires télécom et de mobiles, dont le siège social est sis Unit 402, Ming An Plaza, Phase 1, 8 Sunning Road, Causeway Bay, Hong Kong, immatriculée au *Business Registration* sous le numéro 33579418.
- Indirectement, via sa filiale à 100 % ModeLabs Manufacture, 100 % du capital et des droits de vote de ModeLabs UK Ltd, société de droit anglais au capital de 1 000 livres sterling, dont l'activité est la vente d'accessoires télécom et de terminaux mobiles sur-mesure conçus par la Société, dont le siège social est sis Regents Pavilion 4 Summerhouse Road Moulton Park Northampton NN3 6BJ, Grande-Bretagne, immatriculée à la *Companies House* sous le numéro 05174525.

- Indirectement, via sa filiale à 100 % ModeLabs Manufacture, 100% du capital et des droits de vote de ModeLabs Research Labs SARL, société de droit français au capital de 10 000 euros, dont l'activité est la recherche et le développement, dont le siège social est sis 11 bis rue Roquépine, 75008 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 442 777 645.
- Indirectement, via sa filiale à 100 % ModeLabs Manufacture, 95 % du capital et des droits de vote de ModeLabs Inc., société de droit américain, au capital de 111 000 dollars US, dont l'activité est la vente de terminaux mobiles sur-mesure conçus par la Société, dont le siège social est sis 5850 Canoga avenue, Suite 400 Woodland Hills CA 91367, Etats Unis, immatriculée sous le numéro C2836901.
- Indirectement, via sa filiale à 100 % ModeLabs Manufacture, 100 % du capital et des droits de vote de ModeLabs Mobiles SL, société de droit espagnol, au capital de 50 000 euros, dont l'activité est la vente de terminaux mobiles sur-mesure conçus par la Société, dont le siège social est Conde de Penalver, n°36 3°1 Madrid 28006, Espagne, immatriculée sous le numéro B85158723.
- Indirectement, via sa filiale à 100 % ModeLabs Manufacture et via sa filiale à 100% ModeLabs HK Ltd., 100 % du capital et des droits de vote de Shenzhen ModeLabs Trading Ltd, société de droit chinois, dont l'activité est la recherche et développement, dont le siège social est 2107-2108, Gin Tian Building, No.1199 He Ping Rd. Lu Wo, Shenzhen, Guangdong, immatriculée sous le numéro 440301503319690.
- 70 % du capital et des droits de vote de World GSM, société de droit français, au capital de 41 250 euros, dont l'activité est un site e-commerce de vente de mobiles, dont le siège social est sis 11 bis, rue Roquépine, 75008 Paris, France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 429 099 203. Aucun des actionnaires significatifs, ni des mandataires sociaux de ModeLabs n'est présent dans l'actionnariat de World GSM.

A noter que la société ModeLabs Group S.A. a procédé en fin d'année 2010 à la cession de ses participations dans les sociétés ModeLabs UK, ModeLabs HK, ModeLabs Mobiles, ModeLabs Inc. et ModeLabs ResearchLabs à sa filiale ModeLabs Manufacture S.A.S.

Filiales et participations

ModeLabs Group est la société mère du Groupe. A ce titre, elle remplit son rôle de holding en portant les participations des filiales significatives. Elle est aussi à l'origine des décisions stratégiques du Groupe et oriente les politiques d'investissements et de déploiements dans les pays.

Les filiales ont pour mission de relayer sur le terrain les lancements commerciaux décidés par la société mère et de conquérir des parts de marché.

Le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs des filiales et participations de la Société :

<i>En milliers d'euros</i>	CA 2010	CA 2009	Résultat 2010	Résultat 2009	Total Bilan 2010	Total Bilan 2009
ModeLabs	237 596	172 735	10 409	6 787	99 916	68 331
ModeLabs UK	48	1 402	2 332	-242	156	345
ModeLabs HK	1 735	35 457	-36	-2 021	2 291	27 273
ModeLabs Inc.	65	1 095	2 015	-679	90	695
World GSM	229	262	-116	-69	78	159
Global 5	n/a	-440	n/a	-474	n/a	0
ModeLabs Mobiles SL	0	-3	236	-12	32	46
Manufacture	23 950	19 758	7 392	-2 258	15 401	14 230
ModeLabs Research Labs	0	0	112	-84	1 277	842
ModeLabs Sourcing Ltd	0	n/a	-16	n/a	40	n/a

Les principales filiales du Groupe sont les suivantes :

ModeLabs SA

ModeLabs SA a pour activité la vente d'accessoires télécom et de mobiles Elle représente la principale filiale opérationnelle du groupe en France.

Au 31 décembre 2010, ModeLabs SA a réalisé un chiffre d'affaires de 237 596 milliers d'euros et un résultat de 10 409 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2009, ModeLabs SA a réalisé un chiffre d'affaires de 172 735 milliers d'euros et un résultat de 6 787 milliers d'euros.

Le Président Directeur Général de ModeLabs SA est Alain Zagury, Président du Conseil de Surveillance de ModeLabs Group.

ModeLabs Manufacture SAS

ModeLabs Manufacture a pour activité la conception, la fabrication et la vente de mobiles et accessoires sur-mesure.

Au 31 décembre 2010, ModeLabs Manufacture a réalisé un chiffre d'affaires de 23 950 milliers d'euros et un résultat positif de 7 392 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2009, ModeLabs Manufacture a réalisé un chiffre d'affaires de 19 758 milliers d'euros et un résultat négatif de 2 258 milliers d'euros.

Le Président de ModeLabs Manufacture est Stéphane Bohbot, Président du Directoire de ModeLabs Group.

Les tableaux ci-dessous résument les relations entre la Société et ses filiales au 31 décembre 2010 et au 31 décembre 2009.

Au 31 décembre 2010

Valeurs en consolidation (sauf dividendes) (en milliers d'euros)	ModeLabs S.A.	Manufacture	ModeLabs Group	Autres	Total Consolidé
Actif immobilisé (y compris écarts d'acquisition)	-6,4	0,1	26,2	-0,6	19,2
Endettement financier (hors groupe)	0,0	0,0	20,5	0,0	20,5
Trésorerie au bilan	38,1	4,0	16,1	0,8	59,0
Flux de trésorerie liés à l'activité	15,5	2,7	0,3	-0,4	18,1
Dividendes versés dans l'exercice et revenant à la société cotée	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Au 31 décembre 2009

Valeurs en consolidation (sauf dividendes) (en milliers d'euros)	ModeLabs S.A.	Manufacture	ModeLabs Group	Autres	Total Consolidé
Actif immobilisé (y compris écarts d'acquisition)	-11,5	-1,0	38,6	-0,1	26,1
Endettement financier (hors groupe)	0,0	0,0	25,0	0,0	25,0
Trésorerie au bilan	29,2	2,4	19,4	1,5	52,4
Flux de trésorerie liés à l'activité	16,7	-0,2	-1,0	1,0	16,5
Dividendes versés dans l'exercice et revenant à la société cotée	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

8. PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS

8.1 Locaux occupés par la Société

La Société loue depuis 1^{er} octobre 2006 des locaux administratifs situés 11 bis, rue Roquépine 75008 Paris, à la société AREAS VIE. La surface de ces locaux est de 1.749 m². Le bail est conforme aux conditions du marché, il est consenti pour une durée de 6 ou 9 années. Le montant du loyer annuel brut pour 2010 s'élève à 957 551 euros.

Le bail commercial conclu par la Société pour une période de neuf ans à compter du 18 février 2004, pour des locaux situés Parc d'activités de l'Esplanade, 1, rue Niels Bohr, Saint Thibault des Vignes (77400) France, d'une superficie totale hors parking de 2.460 m², avec la société Patrimoine 77 SCI, dont le capital est majoritairement détenu par Monsieur Alain Zagury (également gérant de la SCI), actionnaire de référence et Président du Conseil de Surveillance de la Société a été résilié en février 2009. Les activités de logistique et de PAO précédemment exercées dans ces locaux ayant fait l'objet de contrats de sous-traitance, il n'y a plus eu d'activité exercée dans ces locaux depuis le 2^{ème} trimestre 2008.

8.2 Environnement

La société ModeLabs a appliqué la réglementation ROHS (Restriction of use of certain Hazardous Substances) relative à la limitation des substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques, pour l'ensemble de ses produits au cours de l'année 2007 et continue de les appliquer en 2010.

Elle est également cotisante des organismes de recyclage des emballages, des batteries et des produits électriques, conformément à la réglementation européenne WEE (Waste Electronic and Electrical Equipment) relative à la valorisation des déchets d'équipements électriques et électroniques, entrée en vigueur le 15 novembre 2006.

La Société n'exploite aucune installation figurant sur la liste prévue au IV de l'article L.515-5 du Code de l'Environnement. Il n'existe aucune information à mentionner relative aux conséquences de l'activité de la Société sur l'environnement figurant à l'article R. 225-105 du Code de Commerce.

9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT

Pour une meilleure compréhension de ModeLabs Group, la lecture du chapitre 9 du présent Document de Référence devrait être effectuée en tenant compte des informations contenues dans les Chapitres 6 et 4 du présent Document de Référence.

9.1 Situation financière

9.1.1 Présentation

ModeLabs Group développe une offre de produits et services adaptée aux besoins de cibles précises de consommateurs dans le domaine des terminaux et accessoires mobiles. ModeLabs Group est organisé autour de deux activités :

- **Activité Distribution:** la distribution de téléphones mobiles et d'accessoires en France et à l'international ;
- **Activité Manufacture:** la conception, la fabrication et la distribution de téléphones mobiles sous licence de marques de mode Lifestyle et Luxe.

Chacune de ces catégories correspond à un niveau d'intervention différent de ModeLabs Group dans la spécification et la conception de l'offre produit.

Evolution du chiffre d'affaires

L'activité d'origine, distribution d'accessoires destinés à la téléphonie mobile, principalement à travers la vente de housses et étuis, de chargeurs de voiture et de voyage, a généré un chiffre d'affaires de 14 millions d'euros en 2000, 18 millions d'euros en 2001 et 19 millions d'euros en 2002.

En 2003, l'activité a progressé de 22% et a généré un chiffre d'affaires de 23,1 millions d'euros. Cette croissance est principalement due à l'extension de son réseau de distribution avec d'une part, le renforcement des parts de marché auprès des clients déjà en portefeuille, comme les opérateurs, grâce à une offre adaptée à leur marque et d'autre part, la percée auprès de nouveaux clients de la grande distribution tels que Carrefour et Auchan.

Le chiffre d'affaires total en 2004 (pro forma) atteint 78,6 millions d'euros.

En 2005, la Société a fortement accru son activité mobile en renforçant notamment ses accords commerciaux avec les constructeurs et en ouvrant des marchés à l'international. Elle a aussi étendu l'offre des Mobiles On Demand initiée fin 2004 avec la montée en puissance de la gamme May, et le lancement en octobre 2005 de la première offre complète sous licence de marque avec un accord d'exploitation de licence de la marque Airness. Cette offre comprend un mobile sous la marque Airness, des accessoires assortis et des services sportifs associés.

La Société a repositionné son offre d'accessoires vers des produits à forte valeur technologique comme les casques Blulette (augmentation des ventes de + 44% par rapport à 2004) ou des produits Multimédia.

Le développement des services lancés en 2004 a permis à la société d'accroître son chiffre d'affaires dans cette activité, sur un marché porteur.

Le chiffre d'affaires total en 2005 atteint 150,9 millions d'euros.

L'activité de développement s'est intensifiée au deuxième semestre 2005 en vue de la commercialisation des nouveaux modèles de 2006, notamment avec la licence d'exploitation de la marque de mannequinat internationale « Elite Model Look », et avec le nouveau modèle de la gamme MyWay (« Allure »).

Au cours de l'exercice 2005, le chiffre d'affaires réalisé à l'export a représenté 41,6 % de l'activité, renforçant ainsi la tendance observée depuis l'année 2004. La progression du chiffre d'affaires export est principalement liée à la croissance de l'activité mobiles, démarrée en 2004 et concentrée dans un premier temps sur le territoire français. Les ventes se sont ouvertes à l'étranger en fin d'année 2004 et ont connu une croissance régulière sur 18 mois.

La Société a dans un premier temps développé ses parts de marché à l'étranger, auprès de ses clients européens (77,5% des ventes export en 2005 sont réalisées en Europe dont 34% en Italie, 10% en Allemagne et 12% au Benelux), puis étendu son internationalisation par la mise en place de partenariats commerciaux et l'acquisition de nouveaux contrats.

Au cours de l'exercice 2006, le Groupe a mis en œuvre sa stratégie de positionnement sur les segments clients à plus fort potentiel annoncée fin 2005. Il a développé des produits sous licence et des produits sous marque propre. L'année 2006 est la première année pleine de déploiement de l'offre « On Demand » sur les mobiles. La Société a lancé sept nouvelles offres complètes autour des produits suivants : Allure, sous marque MyWay, en février ; EML1 sous-la marque Elite, en mars ; Slide99, sous la marque Airness, en mai ; MyWay Slim, en septembre; VSlide pour la marque Virgin, EML2, sous-la marque Elite et MTV 3.0, sous la marque MTV, en octobre.

Le Groupe a également signé en Octobre 2006 son premier accord de licence mondial avec une des marques les plus réputées de la mode vestimentaire, Levi's, lui conférant ainsi une légitimité internationale.

La Société a renforcé ses activités historiques de distribution en développant sa coopération avec ses partenaires, comme les opérateurs, les constructeurs et les distributeurs.

2006 a été aussi marquée par l'accélération du développement international. Les filiales en Grande-Bretagne et en Italie ont connu une nette progression de leurs activités. Les échanges avec la société Innovi Technologies à Hong Kong se sont vus renforcer et une filiale a été créée aux Etats-Unis courant 2006.

En mai 2006, ModeLabs Group a acquis un des leaders mondiaux des solutions Bluetooth, Innovi Technologies. Cela lui a permis de poursuivre son déploiement de ses offres en capitalisant sur une technologie d'avenir dont la diffusion s'applique à une multitude de produits.

Le chiffre d'affaires total en 2006 est de 213,5 millions d'euros.

Au cours de l'exercice 2007, la Société a réalisé le premier lancement de mobile d'envergure internationale. Les accords de licences conclus avec deux marques à la réputation mondiale, l'inventeur du jean Levi's et le constructeur tout-terrain Hummer, ont conféré à ModeLabs Group une légitimité internationale. Le lancement du mobile Levi's original simultanément dans une dizaine de pays est un symbole fort de l'internationalisation de l'activité conception du Groupe. Elle a parallèlement continué le développement d'autres produits à forte valeur ajoutée qui seront lancés en 2008.

Par ailleurs, la Société a poursuivi l'intégration de ModeLabs Technologies (ex-Innovi) et la refonte de sa gamme de produits Bluetooth.

Le chiffre d'affaires total au 31 décembre 2007 s'établit à 202,0 millions d'euros.

Après avoir mis en place un plan de restructuration de sa filiale ModeLabs Technologies, le Groupe est parvenu à atteindre l'équilibre financier au niveau de cette filiale au cours du troisième trimestre 2008. Cette performance n'a pas pu être maintenue du fait de la crise économique. Estimant la dégradation durable de l'environnement et les investissements nécessaires pour restructurer sa filiale, le Groupe a cédé ModeLabs Technologies à la société Amigo Inc. au cours de l'exercice 2008.

Suite à la cession de cette activité, le Groupe s'est recentré autour de 2 activités cœur : la distribution de mobiles et d'accessoires d'une part, la conception, fabrication et distribution de mobiles sous licence de marque d'autre part.

Au cours du deuxième semestre 2008, la société a concrétisé les accords de licence exclusifs signés avec les sociétés Christian Dior et TAG Heuer en procédant au lancement commercial de mobiles de ces marques. Le Groupe a procédé à un lancement international et considère que ces premiers mois de commercialisation ont été un succès, aux vues notamment des listes d'attentes en boutiques pour les mobiles TAG Heuer et des précommandes payées comptant pour les mobiles Dior.

Au cours de l'exercice 2008, le Groupe a également lancé un mobile de marque Elite, un mobile de marque Hummer, deux mobiles de marque MTV et un mobile de marque Levi's.

Dans un marché des téléphones et des accessoires mobiles fortement impacté par la crise économique, le Groupe est parvenu à réaliser un niveau de chiffre d'affaires en légère baisse par rapport à l'année 2007, grâce notamment à la forte croissance des ventes de terminaux mobiles sur le dernier trimestre 2008. Le Groupe estime que dans un marché en crise, il a notamment bénéficié de sa position de leader auprès des grands intervenants (fabricants de terminaux mobiles, opérateurs, acteurs de la grande distribution...) qui cherchent à consolider leur base de clients et de fournisseurs pour se concentrer sur les sociétés ayant une taille critique.

L'exercice 2008 s'est achevé avec un chiffre d'affaires de 182,2 millions d'euros.

L'exercice 2009 a été marqué par la rationalisation et la concentration des activités du Groupe, une montée en cadence de l'activité Manufacture et un dynamisme de l'activité de Distribution malgré un marché difficile.

L'augmentation des cadences de production de mobiles de luxe a permis à ModeLabs manufacture de poursuivre son développement commercial. Le chiffre d'affaires enregistré sur l'année 2009 s'établit à 19,8 millions d'euros, constitué à près de 90% de produits de Luxe contre 10% en 2008, en progression globale de 1,6 millions d'euros par rapport à l'année 2008 soit 9,8%. La hausse atteint 38,8% sur le quatrième trimestre 2009. Ainsi, conformément à sa stratégie, la croissance de l'activité Manufacture a été essentiellement portée par les mobiles de luxe.

ModeLabs manufacture a investi dans le déploiement de son réseau de distribution sélective dans le luxe et ouvert 204 points de vente dans le monde à fin décembre 2009 pour un objectif de 500 d'ici trois ans.

Afin d'animer la vie commerciale des produits, ModeLabs manufacture n'a cessé d'enrichir sa gamme de produits existants, avec notamment le lancement d'éditions limitées pour TAG Heuer comme Automobili Lamborghini et de nouvelles collections joaillières pour Dior (versions Nacre et Black & Gold).

Sur l'activité Lifestyle, l'année 2009 a été marquée par le succès du lancement en octobre du nouveau MTV 4.0 en collaboration avec SFR.

L'organisation de l'activité Manufacture s'est renforcée, en particulier au niveau industriel, par la création d'une nouvelle Direction Industrielle et Supply-Chain. Le recrutement de ces expertises va permettre d'optimiser les processus de production, d'accroître la capacité de développement de nouveaux produits et d'accélérer la diversification des gammes.

Ainsi ModeLabs manufacture a vu ses pertes réduites par deux entre 2008 et 2009, et affiche un EBIT de -6,4 millions d'euros à fin 2009.

Dans un contexte de marché difficile, l'activité Distribution a réalisé un très bon niveau d'activité avec un chiffre d'affaires 2009 atteignant 159,8 millions d'euros.

Ainsi, le Groupe renforce son leadership et consolide ses parts de marché. Ces performances sont portées par sa stratégie innovante qui repose principalement sur 3 axes de développement :

- le renforcement des partenariats avec les constructeurs permettant notamment la distribution en exclusivité de nouveaux modèles ;
- l'exploitation du potentiel commercial des clients distributeurs avec des innovations marketing permettant d'optimiser les linéaires (bornes interactives, packagings sur mesure...) ;

- le développement de l'activité Licensing avec les succès de la collection Zadig&Voltaire et le mobile Eden Park.

L'exercice 2009 s'est achevé avec un chiffre d'affaires consolidé de 177,7 millions d'euros.

L'exercice 2010 est marqué par une croissance de l'activité du Groupe de 35,2%.

- L'activité Manufacture a atteint en 2010 un premier palier de croissance avec la première génération de mobiles de luxe lancée en 2008. Le chiffre d'affaires de l'activité s'est élevé à 19,8 millions d'euros en hausse de 27,7%. Dans l'attente du lancement de la nouvelle génération de mobiles d'exception prévu mi-2011, les ventes ont amorcé une décroissance sur le dernier trimestre de l'année.
- L'activité Distribution a connu une année de ventes record pour les accessoires et les mobiles. Son chiffre d'affaires 2010 ressort à 220,4 millions d'euros en croissance de 37,9% par rapport à 2009. Sur un marché du mobile et des accessoires télécoms dynamique, nourri par les effets de la convergence (audio, data, jeux, ...) et le succès croissant des smartphones, ModeLabs a surperformé ses concurrents grâce à l'élargissement judicieux de son offre et à sa stratégie de services à forte valeur ajoutée. Par ailleurs, ModeLabs Licensing Studio, entité spécialisée dans le développement de produits co-brandés pour la distribution, a poursuivi son développement par des collaborations fructueuses avec des marques de premier plan telles Kenzo et Eden Park.

L'exercice 2010 s'est achevé avec un chiffre d'affaires consolidé de 240,2 millions d'euros.

Les tableaux ci-dessous retracent l'évolution du chiffre d'affaires entre le 31 décembre 2009 et le 31 décembre 2010 :

Chiffre d'affaires par segment d'activité

<i>(en millions d'euros)</i>	2010	2009	Var. %
Manufacture	19,8	17,9	10,6%
%	8,2%	10,1%	
Distribution	220,4	159,8	37,9%
%	91,8%	89,9%	
Total CA hors activités abandonnées	240,2	177,7	35,2%

Chiffre d'affaires par zone géographique

<i>(en millions d'euros)</i>	2010	2009	Var. %
France métropolitaine	118,4	102,2	15,9%
Europe	79,6	50,3	58,3%
Asie	30,5	15,9	91,8%
Reste du Monde	11,7	9,3	25,8%
Total	240,2	177,7	35,2%

Les actifs du Groupe par secteur géographique se présentent comme suit :

Au 31 décembre 2010

<i>(en millions d'euros)</i>	France Métropolitaine	Europe	Asie	Reste du Monde	Total
Immobilisations incorporelles	7,8	0,0	0,0	0,0	7,8
Immobilisations corporelles	0,3	0,0	0,2	0,0	0,5
Stocks et en-cours	17,3	0,1	0,1	0,0	17,5
Clients et autres créances	48,9	0,0	0,8	0,0	49,7

Au 31 décembre 2009

<i>(en millions d'euros)</i>	France Métropolitaine	Europe	Asie	Reste du Monde	Total
Immobilisations incorporelles	16,2	0,0	0,0	0,0	16,2
Immobilisations corporelles	0,3	0,0	0,1	0,0	0,4
Stocks et en-cours	11,0	0,0	0,2	0,1	11,3
Clients et autres créances	41,1	0,3	0,4	0,2	42,0

9.1.2 Principaux facteurs ayant une influence sur l'activité

Plusieurs types de facteurs influent sur l'activité de la Société. Certains sont liés aux évolutions de marché, ou au développement d'acteurs nouveaux, d'autres aux accords conclus par la Société. L'analyse de ces facteurs est à rapprocher du contexte de l'industrie de la téléphonie mobile décrit dans le Chapitre 6 du présent Document de Référence et de la description des activités de la Société qui fait l'objet de la section 6.2 du présent Document de Référence. Par ailleurs, l'activité de la Société est aussi influencée par un certain nombre de facteurs non décrits dans ce paragraphe. Ce sont en particulier les facteurs de risques décrits au chapitre 4.

Évolution du marché global de la téléphonie mobile

Les activités de ModeLabs Group se développent sur le marché de la téléphonie mobile. Dans un environnement économique marqué par la reprise après deux années difficiles, le marché mondial des terminaux mobiles a connu en 2010 une croissance de 18,5% pour atteindre 1,39 milliard d'unités contre 1,17 milliard d'unités en 2009. Cette hausse des ventes est fortement portée par le succès des smartphones dont les ventes ont progressé de 74% en 2010 pour représenter 22% des ventes totales contre 15% en 2009. Ce sont ces smartphones qui sont les vecteurs clés de la croissance du marché des accessoires : leurs fonctionnalités (musique, données, web ...) et prix élevé impliquent une forte demande d'accessoires de fonction (casques, enceintes, batteries ...) et de protection.

Taux de croissance du marché des mobiles et des accessoires

Les résultats de la Société sont aussi influencés par le taux de croissance du marché des mobiles. Si le marché de ce type de produits continue de se développer, la Société sera en mesure de proposer une offre de plus en plus attrayante pour les consommateurs et de profiter de l'évolution de ce marché. Une telle évolution pourrait non seulement avoir une influence sur le chiffre d'affaires de la Société et sur l'équilibre de ses activités, mais également sur sa rentabilité, dans la mesure où les niveaux de marges de ces produits pourraient être supérieurs à ceux actuellement constatés sur les produits « standard » ou « personnalisés ».

Taux de croissance du marché des téléphones mobiles et accessoires de luxe

La Société déploie depuis 2007 une stratégie d'extension de son portefeuille de marques vers les segments de luxe. Elle a par ailleurs réalisé le lancement commercial de deux téléphones mobiles sous licence de marques de luxe au cours de l'année 2008. Un nouveau lancement a eu lieu en mai 2010 suite à la signature d'un nouveau contrat de licence. Le développement du marché des mobiles de marque de luxe pourrait avoir un impact favorable sur la croissance du chiffre d'affaires et de la rentabilité de la Société. Les marges liées à ce secteur d'activité pourraient être relatives pour la marge globale de la Société.

Évolution du prix des mobiles et des accessoires de téléphonie

Au-delà de l'évolution du marché, la progression du chiffre d'affaires de la Société est naturellement corrélée à l'évolution des prix de vente aux distributeurs des mobiles et des accessoires. Le prix de vente aux distributeurs est notamment fonction de deux facteurs complémentaires que sont d'une part, le niveau tangible de performance technologique et d'autre part, les éléments de différenciation du téléphone ou de l'accessoire représentés par une marque, un design, une interface utilisateur et des services.

L'industrie de la téléphonie mobile est un marché à fort volume et sur lequel les technologies se standardisent. Cette évolution entraîne une baisse des prix de fabrication qui a tendance à se répercuter sur les prix de vente, et donc sur le chiffre d'affaires de la Société. Modelabs Group sous-traite la fabrication de ses produits dans le cadre de contrats dont les prix sont régulièrement renégociés. Ces facteurs exogènes de fluctuation de prix du marché ont peu d'influence sur les marges dégagées.

La composante prix liée aux éléments de différenciation dépend, elle, de l'adéquation du produit à sa cible et du supplément de prix que le consommateur final est prêt à payer pour posséder le modèle personnalisé, compte tenu de l'offre de la concurrence.

Volume des ventes

Conséquemment à l'évolution de la segmentation du marché de la téléphonie mobile, les volumes des ventes par modèle tendent à se réduire. La croissance du chiffre d'affaires dépend alors de plus en plus de la capacité à offrir une large gamme de modèles différents et non plus de la mise à disposition sur le marché de quantités très importantes d'un même produit. Dans ce cadre, la Société vise à limiter les investissements afférents et s'engage essentiellement sur des coûts variables, notamment en sous-traitant la fabrication. Cette structure de coûts permet de dégager un retour sur investissement rapidement, sur des séries limitées.

Saisonnalité

L'activité de la Société est dépendante des évolutions saisonnières constatées sur le marché des télécom. On constate généralement une accélération de la demande sur le deuxième semestre en raison des nouveaux équipements ou des renouvellements effectués à l'occasion de la rentrée scolaire, puis au moment des fêtes de fin d'année. Des volumes particulièrement importants sont générés entre octobre et décembre. Cet effet de saisonnalité est amplifié par les opérateurs qui émettent des offres multiples à ces moments de l'année.

Accords conclus avec les opérateurs

Étant donnée l'importance des opérateurs télécom en matière de distribution dans le domaine de la téléphonie portable, tout accord conclu avec un opérateur télécom influe sur le volume des ventes potentielles. D'une part, la politique de distribution d'accessoires, déployée dans les points de vente de leur réseau, est un facteur d'influence sur les ventes. D'autre part, les subventions accordées aux distributeurs sur certains mobiles en cas d'abonnement ou de renouvellement de comptes contribuent à la promotion des modèles concernés.

Accords de licence conclus avec des marques

Les ventes de mobiles sous licence de marque sont liées à des contrats d'exploitation de licence de marque. Les conditions commerciales négociées influent directement sur le coût des ventes des produits. Il s'agit de licences d'exploitation exclusives conclues à durée déterminée pour un territoire défini. La redevance payée par la Société correspond à un pourcentage du chiffre d'affaires net réalisé. La Société propose une gamme de produits au concédant de licence qui valide le respect des codes de la marque. Elle développe ensuite les produits, à sa charge. Elle négocie et supervise leur sous-traitance de fabrication, gère la chaîne d'approvisionnement et la logistique. Enfin, elle commercialise et distribue les produits.

Le chiffre d'affaires associé est généré par le prix de vente des produits à la distribution. Le coût des ventes est composé du coût d'acquisition des produits vendus, des coûts logistiques et de conditionnement et de la redevance due au concédant de licence de marque. La Société est généralement engagée vis-à-vis du concédant à acquitter une redevance minimum garantie sur toute la durée du contrat.

Accords de licence conclus avec des marques de luxe et de renommée internationale

La vente des produits conçus et réalisés sous licence de marques de luxe et de renommée internationale influe directement sur le chiffre d'affaires de la Société tant par le potentiel de volume que par le niveau élevé du prix de vente unitaire des modèles et le niveau de marge potentiellement généré par ce type de produits.

Position de change

La Société réalise ses transactions en euros hormis l'achat de certains produits auprès de fournisseurs asiatiques qui sont libellés en US dollars. Les engagements en dollars font l'objet d'une couverture de change en fonction de leur niveau de signification.

La position de change de la Société se présente ainsi :

<i>(en milliers d'USD)</i>	2010	2009
Actifs	6 030	3 741
Passifs	4 692	5 963
Dettes fournisseurs	4 692	5 963
Engagements hors bilan	-	-
Position nette avant gestion	- 1 338	2 222
Position hors bilan (couverture)	1 000	1 500
Position nette après gestion	- 2 338	722

Les couvertures de change consistent en des achats à terme de dollars US destinés à couvrir les commandes fournisseurs en cours.

9.2 Commentaires des principales données financières au 31 décembre 2010

9.2.1. Principes et normes comptables

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec les normes et interprétations comptables internationales édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et adoptées par l'Union Européenne à la date d'arrêté. Ces normes comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards) et IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations (disponibles sur le site de l'Union Européenne :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm).

La société applique l'intégralité des normes IFRS applicables au 31 décembre 2010.

Les comptes consolidés annuels complets au 31 décembre 2010 sont établis selon les principes et méthodes comptables appliqués par le Groupe aux états financiers pour l'exercice 2009.

Les amendements de normes et interprétations qui entrent en vigueur au 1er janvier 2010 ne trouvent pas à s'appliquer dans le Groupe ou n'ont pas d'impact significatif sur les comptes consolidés au 31 décembre 2010. Il s'agit de:

- La norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » révisée et applicable aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2009 ;
- La norme IAS 27 « Etats financiers consolidés et individuels » amendée et applicable aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2009 ;

- Amendement à IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation : éléments de couverture éligibles » amendée et applicable à compter du 1^{er} juillet 2009 ;
- Amendements à IFRS 2 « Transactions intragroupe dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie », applicables à partir du 1er janvier 2010 ;
- IFRIC 12 : Concession de services publics. Cette norme ne s'applique pas à ModeLabs ;
- IFRIC 15 : Accord pour la construction d'un bien immobilier. Cette norme ne s'applique pas à ModeLabs ;
- IFRIC 16 « Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger », applicable à compter du 1er janvier 2010 ;
- IFRIC 17 « Distribution d'actifs non monétaires à des actionnaires », applicable à compter du 1er janvier 2010 ;
- IFRIC 18 « Transfert d'actifs de la part de clients », applicable à compter du 1er janvier 2010 ;
- Amendement à IAS 32 relatif au classement des droits de souscription émis, applicable au 31 décembre 2010 ;
- IAS 24R relative à la révision de la norme sur les informations à fournir au titre des transactions avec les parties liées, applicable au 31 décembre 2010 ;
- Amendements à IFRIC 14 « Paiements d'avance dans le cadre d'une exigence de financement minimal », applicable au 31 décembre 2010 ;
- IFRIC 19 « Extinction des dettes financières avec des instruments de capitaux propres », applicable au 31 décembre 2010.

9.2.2 Commentaires et analyse des résultats consolidés annuels des exercices clos les 31 décembre 2010 et 31 décembre 2009

Le tableau ci-dessous reprend les principaux agrégats de l'état du résultat global au cours de la période 2009 - 2010

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009	Var.	Var. %
Chiffre d'affaires	240 203	177 700	62 503	35%
Coût des ventes	-198 457	-147 467	-50 991	35%
Marge brute	41 746	30 234	11 512	38%
Coût des opérations	-33 172	-28 103	-5 069	18%
Résultat opérationnel courant	8 574	2 130	6 443	302%
Autres produits et charges opérationnelles	-3 459	-620	-2 838	458%
Résultat opérationnel	5 115	1 510	3 605	239%
Coût de l'endettement financier net	-638	-46	-592	1287%
Variation de juste valeur des instruments financiers	-27	-68	41	-60%
Autres produits et charges financiers	282	244	37	15%
Charge d'impôts	-2 070	-1 385	-685	49%
Quote-part du résultat des entreprises associées	0	-72	72	-100%
Résultat net avant résultat des activités abandonnées	2 662	183	2 478	1352%
Résultat des activités abandonnées	0	1 197	-1 197	-100%
Résultat net	2 662	1 380	1 281	93%

Chiffre d'affaires

Les tableaux de la ventilation du chiffre d'affaires par activité d'une part, et par zone géographique d'autre part, pour les exercices clos les 31 décembre 2010 et 2009 sont présentés au paragraphe 9.1.1.

Marge Brute

La marge brute résulte de la différence entre le chiffre d'affaires et le coût des ventes, le coût des ventes comprenant principalement :

- les coûts d'acquisition des produits vendus et autres composants ;
- les redevances versées aux concédants de licence ;
- les coûts de production des produits vendus ;
- les coûts de conditionnement ;
- les coûts de service après-vente des produits en garantie ;
- l'amortissement des coûts de recherche et développement liés aux projets On Demand.

Le coût des ventes est net des remises, ristournes et escomptes obtenus auprès des fournisseurs.

Le taux de marge brute est fonction du segment d'activité. Il est plus important sur l'activité Manufacture. Par ailleurs, au sein de l'activité Distribution, la vente d'accessoires génère des marges supérieures à celles de la vente de terminaux mobiles.

Le tableau suivant présente les marges brutes par ligne de produit en milliers d'euros ainsi qu'en pourcentage du chiffre d'affaires :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	% du CA	2009	% du CA	Var.
Activité Manufacture	7 194	36,3%	5 171	29,0%	2 023
Activité Distribution	34 551	15,7%	25 063	15,7%	9 488
Total	41 745	17,4%	30 234	17,0%	11 511

La marge brute en valeur est en progression (38,18%) par rapport à 2009 soit une progression supérieure à celle du chiffre d'affaires (35,2%). Cette progression découle de la hausse du taux de marge brute de l'activité Manufacture (+7,3 points) résultant de la montée en gamme de l'activité. L'activité Distribution a quant à elle réussi à maintenir son taux de marge à un niveau élevé (15,7%) dans le cadre de sa forte croissance.

Coûts des opérations

Le tableau suivant présente l'évolution du coût des opérations pour les exercices 2010 et 2009:

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009	Var.	Var. %
Coûts de logistique	5 827	5 125	703	13,7%
Coûts d'engineering	2 967	2 211	755	34,2%
Coûts de marketing	7 336	5 447	1 889	34,7%
Coûts commerciaux	8 232	7 563	668	8,8%
Frais généraux et administratifs	8 811	7 757	1 054	13,6%
Coût des opérations	33 172	28 103	5 069	18,0%

Les coûts des opérations s'établissent à 33 172 milliers d'euros au 31 décembre 2010 contre 28 103 milliers d'euros au 31 décembre 2009 soit une augmentation de 18%.

La hausse des coûts de logistique de 703 milliers d'euros s'explique par l'augmentation de l'activité sur l'année.

L'augmentation des coûts d'engineering de 755 milliers d'euros est principalement liée à la hausse des coûts de développement, de qualité et de suivi des projets de l'activité Manufacture.

La hausse des coûts de marketing de 1 889 milliers d'euros s'explique par des opérations promotionnelles de la Distribution, le renforcement des équipes marketing et les frais de lancement des nouveaux mobiles de luxe.

L'augmentation des coûts commerciaux de 668 milliers d'euros résulte essentiellement de l'augmentation de la force commerciale sur la Distribution.

La hausse des frais généraux et administratifs provient de l'augmentation des impôts et taxes ainsi que des loyers et de la quote-part annuelle des frais d'émission de l'emprunt obligataire lancé en décembre 2009.

Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels comprennent des produits ou charges non récurrents d'un montant significatif.

Le résultat des autres charges et produits opérationnels est une perte de – 3 459 milliers d'euros au 31 décembre 2010 contre une perte de –620 milliers d'euros au 31 décembre 2009.

Il se décompose comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Produits de cession d'éléments d'actifs	0	1 000
Reprise provisions sur fournisseurs débiteurs	0	503
Reprise provisions exceptionnelles pour risque	1 103	201
Produits exceptionnels sur litiges sociaux et fournisseurs	107	106
Autres produits opérationnels	1 210	1 810
Charges sur fournisseurs débiteurs	0	-660
VNC des éléments d'actifs cédés	-113	-1 081
Dotation provisions pour risques	-75	-386
Dépréciation d'immobilisations incorporelles	-3 970	0
Charges exceptionnelles sur risques sociaux et fournisseurs	-511	-303
Autres charges opérationnelles	-4 669	-2 430
Autres produits et charges opérationnels	-3 459	-620

Le montant de la dotation pour dépréciation d'immobilisations incorporelles comptabilisé au 31 décembre 2010 résulte principalement d'un impairment test sur la R&D consécutivement à l'identification d'indices de perte de valeur sur la première génération de mobiles de luxe en fin de cycle.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel s'établit à 5 115 milliers d'euros au 31 décembre 2010 pour un résultat de 1 510 milliers d'euros au 31 décembre 2009, soit une progression de 3 605 milliers d'euros sur la période.

Coût de l'endettement financier net et autres charges et produits

Le coût de l'endettement financier net comprend essentiellement les plus et moins values sur cession de VMP et les intérêts sur les emprunts contractés par le Groupe.

Les autres charges et produits financiers sont essentiellement composés du résultat de change et de la variation de la juste valeur des instruments financiers.

Quote-part du résultat des entreprises associées

La quote-part du résultat des entreprises associées correspond à la quote-part de résultat mis en équivalence de Global 5, soit -72 milliers d'euros à fin 2009. Cette société a été cédée sur l'exercice 2009.

Résultat net des sociétés abandonnées

Le résultat des activités abandonnées 2009 s'élève à 1 197 milliers d'euros. Il provient en totalité des dernières transactions liées à la cession de la société ModeLabs Technologie en 2008. Le résultat des activités abandonnées est nul au 31 décembre 2010 en absence de mouvements sur le périmètre.

Résultat net

En 2010, la charge d'impôt comprenant les impôts exigibles et les variations d'impôts différés est de 2 070 milliers d'euros contre 1 385 milliers d'euros en 2009.

Le résultat net part du groupe s'établit à 2 556 milliers d'euros en 2010 comparé à un bénéfice de 1 359 milliers d'euros en 2009.

10. TRESORERIE ET CAPITAUX

10.1 Trésorerie et capitaux au 31 décembre 2010

10.1.1 Flux de trésorerie des exercices clos les 31 décembre 2010 et 2009

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	18 101	16 950
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements	-6 024	-1 920
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	-5 491	13 651
Flux nets de trésorerie liés aux activités abandonnées	0	0
Variation de trésorerie	6 586	28 681
Trésorerie d'ouverture	52 290	21 972
Incidence de la variation des taux de change	91	-45
Trésorerie de clôture	58 967	52 290

Le Groupe a généré 6 586 milliers d'euros de trésorerie en 2010 et dégage une trésorerie positive de 58 967 milliers d'euros.

L'impact de la trésorerie des activités abandonnées figure sur une ligne ad hoc dans le tableau de flux.

Flux de trésorerie générée par l'activité

L'activité a dégagé 18 101 milliers d'euros de trésorerie en 2010 contre 16 950 milliers d'euros en 2009.

Les flux de trésorerie générés par l'activité comprennent la marge brute d'autofinancement, la variation du besoin en fonds de roulement et l'impôt payé sur la période.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	13 392	7 675
Variation du BFR liée à l'activité hors impôts	6 779	10 660
Impôts payés	-2 070	-1 385
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	18 101	16 950

Marge brute d'autofinancement

En 2010, la marge brute d'autofinancement s'élève à 13 392 milliers d'euros pour un résultat net de 2 662 milliers d'euros duquel on a annulé l'effet de la charge d'impôt à concurrence de 2 070 milliers d'euros. Elle tient compte, par ailleurs, d'un montant de dotation aux amortissements et provisions pour 6 708 milliers d'euros.

Variation du besoin en fonds de roulement

La variation du besoin en fonds de roulement est une ressource de 6 779 milliers d'euros au 31 décembre 2010. Cette réduction du besoin en fonds de roulement en nombre de jours provient essentiellement de l'amélioration de la gestion du poste clients.

Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Acquisitions d'immobilisations	-3 278	-2 263
Acquisitions d'immobilisations financières	-6 069	-647
Cession d'actifs financiers	3 540	1 000
Variation des prêts et avances consentis	-217	-10
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements	-6 024	-1 920

Les acquisitions d'immobilisations s'élèvent à 3 278 milliers d'euros au 31 décembre 2010. Elles concernent majoritairement des investissements incorporels en matière de licence et de recherche et développement, en liaison avec les projets de mobiles de luxe.

Les acquisitions d'immobilisations financières de 6 069 milliers d'euros au 31 décembre 2010 sont principalement constituées de la souscription d'un BMTN de 6 millions d'euros en mai 2010.

La cession d'actifs financiers s'explique principalement par le remboursement d'un BMTN de 2,8 millions d'euros arrivé à échéance sur la période et du reclassement en trésorerie d'un BMTN de 740 milliers d'euros, celui-ci étant devenu liquide sur la période.

Flux de trésorerie liés aux opérations de financement

Au 31 décembre 2010, les opérations de financement s'élèvent à 5 491 milliers d'euros et correspondent principalement:

- A des remboursements d'emprunts pour 3 333 milliers d'euros ;
- Au financement des actions propres pour 979 milliers d'euros ;
- Aux remboursements des intérêts pour 1 234 milliers d'euros ;
- A l'augmentation de capital de 42 milliers d'euros.

Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées

Les flux de trésorerie liés aux activités abandonnées se présentent ainsi et reprennent les impacts liés à la sortie de l'activité de ModeLabs Technologies :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements des activités abandonnées*	0	2 874
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement des activités abandonnées*	0	-1 192
Variation de trésorerie des activités abandonnées *	0	1 682

* ces lignes sont isolées au sein du tableau de flux de trésorerie du Groupe

10.1.2 Endettement net des exercices clos les 31 décembre 2010 et 2009

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Dettes bancaires à long terme	17 081	23 733
Dettes bancaires à court terme (1)	3 438	0
Dettes bancaires	20 519	23 733
Instruments financiers dérivés	-677	-14
Trésorerie et équivalent	-58 967	-52 290
Contrats de location (part court terme)	0	0
Contrats de location (part long terme)	0	0
Contrats de location	0	0
Actifs financiers courants	0	0
Endettement net (excédent net)	-39 125	-28 571
Actif financier immobilisé	-5 370	-3 548
Endettement (excédent net) après placement long terme	-44 495	-32 119

(1) comprenant la part à court terme de la dette bancaire

Au 31 décembre 2010, le Groupe a un endettement net en excédent de 44 495 milliers d'euros.

Dettes bancaires

- ModeLabs Group a émis un emprunt obligataire à bons de souscription d'action pour 15 000 milliers d'euros. La durée de l'emprunt est de 5 ans à compter du 15 décembre 2009. La souscription est réservée à The Fairbank Investment Fund Cooperatif U.A. et à Banque de Vizille. Aucun intérêt ne sera versé au titre des OBSA. Elles seront remboursées in fine à un prix de 19 144,22 euros par OBSA soit un taux de rendement actuariel brut de 5% par an. Les bons de souscription sont exerçables à tout moment à compter de l'émission des OBSA jusqu'à la date tombant 5 ans et 3 mois à compter de la date d'émission des OBSA, sauf cas d'exigibilité anticipée.
- ModeLabs Group a tiré une ligne de crédit de 10 000 milliers d'euros auprès de la banque Calyon dans le cadre de son contrat de prêt conclu le 1er Août 2007. Le remboursement est prévu en 3 échéances annuelles du 31 juillet 2010 au 31 juillet 2012. Le taux d'intérêt est équivalent à l'Euribor 6 mois plus une marge de 0,6%. Au 31 décembre 2010, reste un solde dû de 6 666 milliers d'euros dont 3 333 milliers d'euros en court terme ;

L'ensemble des covenants est respecté au 31 décembre 2010.

Les ressources de la Société couvrent ses engagements actuels sans qu'elle ait besoin aujourd'hui d'utiliser d'autres moyens de financements que ceux décrits ci-dessus.

Trésorerie et équivalent

Le tableau ci-dessous illustre la trésorerie nette du Groupe en fin de période, ainsi que le rapprochement entre la trésorerie indiquée dans le tableau de flux de trésorerie et l'état de la situation financière consolidé.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Comptes courants bancaires et disponibilités	29 401	27 682
Parts d'OPCVM et SICAV monétaires CT	23 614	18 564
Comptes à terme	6 000	6 155
Total Trésorerie Active	59 015	52 401
Découverts bancaires (note 3.19)	-49	-101
Autres Dettes CT à caractère financier (note 3.19)	0	-5
Total Trésorerie Nette	58 966	52 295

La trésorerie est composée essentiellement de disponibilités, retraitée des découverts bancaires et autres dettes court terme à caractère financier.

10.1.3 Capitaux propres des exercices clos les 31 décembre 2010 et 2009

Le tableau ci-après retrace l'évolution des capitaux propres consolidés.

En milliers d'euros	Capital	Primes et Réserves	Réserves consolidées Groupe	Actions propres	Paiements en actions	Ecart de conversion	Résultat exercice	Total Groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitaux Propres
Situation au 31/12/09	2 285	76 282	-17 058	-582	1 325	-893	1 359	62 718	-65	62 653
Affectation du résultat 2009			1 359				-1 359	0		0
Augmentation de capital	2	30						32		32
Résultat consolidé au 31/12/2010							2 556	2 556	106	2 662
Actions propres				-1 393				-1 393		-1 393
Paiements en actions					579			579		579
Gains et pertes comptabilisés directement en Capitaux propres			67			-239		-172	-7	-179
Situation au 31/12/10	2 287	76 312	-15 632	-1 975	1 904	-1 132	2 556	64 320	34	64 354

Les capitaux propres consolidés de la Société représentent 64 354 milliers d'euros dont 34 milliers d'euros d'intérêts minoritaires au 31 Décembre 2010 contre 62 653 milliers d'euros en fin d'exercice 2009 avec -65 milliers d'euros d'intérêts minoritaires.

Capital

Au 31 décembre 2010, le capital social de la société ModeLabs Group est constitué de 22 871 155 actions de 0,10 euros de valeur nominale contre 22 849 390 actions au 31 décembre 2009. L'augmentation de capital de 21 765 actions sur la période résulte de l'exercice de 21 765 stock-options en date du 1^{er} septembre 2010.

Primes

L'augmentation de capital suite à l'exercice des 21 765 stock-options, a donné lieu à une prime d'émission de 30 milliers d'euros, portant ainsi le poste à 76 312 milliers d'euros.

Actions propres

A la date du 31 décembre 2010, ModeLabs Group détient en propre 458 760 actions.

Depuis le 8 mai 2006, pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction, ModeLabs Group a confié à la société Crédit Agricole Chevreux la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la

charte de déontologie de l'AFEI approuvée par la décision de l'Autorité des Marchés Financiers du 22 mars 2005. La gestion de ce contrat a été transmise à la société Bryan Garnier au cours du 1^{er} semestre 2010.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, une somme de 700 milliers d'euros a été affectée au compte de liquidité.

- A la date du 31 décembre 2009, 125 000 titres ModeLabs Group figurent au compte de liquidité pour une valeur de 215 milliers d'euros.
- A la date du 31 décembre 2010, 92 155 titres ModeLabs Group figurent au compte de liquidité pour une valeur de 134 milliers d'euros.

Par ailleurs, ModeLabs Group a confié à la société Crédit Agricole Chevreux la mise en œuvre d'un contrat de programme de rachat de titre avec effet au 31 juillet 2007 pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction. La gestion de ce contrat a été transmise à la société Bryan Garnier au cours du 1^{er} semestre 2010. Le mandat d'achat porte sur 500 000 actions maximum.

- A la date du 31 décembre 2009, 31 000 actions ModeLabs Group figurent au compte de ce programme pour une valeur de 180 milliers d'euros.
- A la date du 31 décembre 2010, 366 605 actions ModeLabs Group figurent au compte de ce programme pour une valeur de 1 133 milliers d'euros.

Paiement en actions

Depuis le 3 juillet 2006, le Groupe a octroyé, en contrepartie des services rendus, à certains membres du personnel des plans fondés sur des options réglées en actions.

L'impact des engagements de distribution des actions gratuites et de stocks options sur les capitaux propres au titre de l'exercice 2010 s'élève à 579 milliers d'euros.

10.2 Nantissements, Garanties et sûretés

Les principales caractéristiques des emprunts bancaires sont décrites aux paragraphes 5.4 « Emprunts et Dettes Financières », 5.5.3 « Risque de Liquidité » et 5.11 « Engagements de financement et de garantie » des notes annexes aux comptes consolidés inclus dans le présent Document de Référence dans le Chapitre 20.

11. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES

Dans un contexte de complexité croissante des téléphones impliquant un nombre d'acteurs de plus en plus élevé, la Société s'attache à développer ses investissements sur les seuls éléments perçus par les utilisateurs comme apportant le plus de valeur ajoutée (design, interface utilisateur, application de services). En fonction des segments visés et des fonctionnalités ou services proposés, elle établit des partenariats avec les différents fournisseurs de technologie existant sur le marché. A cet effet, elle mène une veille technologique active sur les fonctions différenciantes qui pourraient être utilisées dans le cadre de ses projets.

Lorsqu'elle souhaite développer spécifiquement un concept ou une brique, ModeLabs Group conduit le développement de manière interne (c'est le cas par exemple pour les chargeurs universels en matière d'accessoires, pour des fonctions de configuration d'un terminal à distance par voie de SMS) et dépose les brevets qui peuvent éventuellement en découler ou travaille en partenariat avec des laboratoires extérieurs qui sont alors les propriétaires de la technologie et la concèdent en licence à ModeLabs Group.

Grâce à sa relation établie avec ces laboratoires et à sa propre veille technologique, ModeLabs Group étudie de manière permanente de nouveaux développements qui pourront être utilisés sur les téléphones mobiles ou les accessoires.

La Société peut dans certains cas concéder des licences sur des technologies ou des concepts développés en interne. Ainsi, ModeLabs Group a concédé une licence à un grand fabricant de semi-conducteurs européen lui permettant d'intégrer dans ses composants des technologies issues de développements internes à ModeLabs Group.

Indépendamment du développement de nouveaux concepts ou produits, soit de manière internalisée, soit en partenariat avec des tiers, ModeLabs Group, grâce à sa connaissance des technologies disponibles et sa proximité avec tous les acteurs du marché (tant en amont qu'en aval), intervient également auprès de fabricants ou sociétés de conception en tant que prescripteur de solutions techniques. C'est notamment le cas en matière de miniaturisation des produits et de définition de l'interface utilisateur.

Lorsque les travaux de ModeLabs Group peuvent faire l'objet d'une protection au titre de la propriété intellectuelle ou industrielle, celle-ci peut être recherchée de manière sélective, en plusieurs étapes. La protection initiale est recherchée en France par le dépôt d'un brevet. En fonction de l'intérêt et des perspectives de l'invention, la protection de celle-ci est éventuellement étendue, en Europe voire plus largement sur la base du système PCT. Cette extension n'est toutefois pas systématique et elle est mise en œuvre uniquement pour les projets qui présentent le plus d'intérêt opérationnel pour la Société.

Les demandes de brevets ainsi que les brevets dont ModeLabs Group est propriétaire concernent un capot amovible permettant la configuration d'un terminal simplifié, un système de téléchargement par voie SMS d'informations dans un terminal de téléphonie fixe, des fonctions de contrôle parental et de contrôle de l'usage de la consommation, la configuration d'un téléphone à distance par SMS, un chargeur d'alimentation universel maison et voiture adapté à tout type de téléphone, un kit main libre universel permettant l'adaptation à tout type de téléphone, un téléphone mobile avec touches dont l'actionnement permet un appel vers un numéro donné, un téléphone mobile avec coque plastique interchangeable, un accessoire permettant la mise en œuvre de fonctionnalités d'un téléphone mobile.

Disposant de sa propre équipe de designers, la Société est amenée à réaliser des dépôts de modèles pour des designs originaux de produits en vue de pouvoir le cas échéant combattre d'éventuelles contrefaçons ou copies.

Les équipes de designers, d'ingénieurs, de projets techniques sont regroupées au sein des départements d'engineering. Le financement de certains des développements est assuré par le client. Le coût net de l'activité R&D figure dans les coûts d'engineering décrits au chapitre 9, paragraphe 9.2.2.

12. INFORMATIONS SUR LES TENDANCES

12.1 Communiqué de presse sur le chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2011

- Distribution : croissance des ventes de 7,1 %
- Mobiles de luxe : repli des ventes de 64,0 % conforme aux estimations

Sur le 1^{er} trimestre 2011, Modelabs Group enregistre un chiffre d'affaires de 46,9 M€, un niveau d'activité équivalent à celui du 1^{er} trimestre 2010.

Chiffre d'affaires consolidé (en millions d'euros)	T1 2011	T1 2010	Var.
Activité Distribution	45,2	42,2	7,1%
Activité Manufacture	1,7	4,7	-64,0%
Total	46,9	46,9	0,0%

Chiffres non audités

Activité Distribution : Croissance de l'activité sur une base de comparaison déjà élevée

Après une année 2010 en forte croissance (+ 37,7 %) qui représente une base de comparaison élevée pour l'exercice actuel, l'activité Distribution enregistre une hausse de 7,1 % de ses ventes. Cette nouvelle performance est portée par les deux lignes de produit du pôle : les mobiles avec notamment les smartphones, et les accessoires.

Le Groupe rappelle son objectif de maintien pour 2011 de l'activité Distribution à un niveau équivalent de l'exercice record de 2010.

Activité Manufacture : Repli des ventes dans l'attente du lancement des smartphones de luxe

Comme annoncé, les ventes de l'activité Manufacture reculent nettement sur le 1^{er} trimestre pour atteindre 1,7 M€ contre 4,7 M€ sur la même période en 2010. Cette baisse est principalement due à un fort retrait de la demande des distributeurs qui écoulent les mobiles de première génération avant d'accueillir les futures versions particulièrement attendues.

Cette tendance perdurera jusqu'au lancement des smartphones de luxe prévu courant été 2011.

12.2 Tendances et perspectives de la Société

La société n'a pas connaissance de tendance connue ou d'évènement avéré relatif à son activité qui soient raisonnablement susceptibles d'influer sensiblement et de manière exceptionnelle sur son chiffre d'affaires, ses coûts et prix de vente 2011.

13. PREVISIONS ET ESTIMATIONS DE BENEFICE

La Société n'entend pas faire de prévisions ou d'estimations de bénéfices.

14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE

14.1 Organes de Direction et de surveillance

14.1.1 Informations générales relatives aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance

Se référer également au Chapitre 16 du présent Document de Référence.

Les membres du Directoire

Nom	Fonction
Stéphane Bohbot	Président du Directoire
Françoise Grand	Membre du Directoire

Ces dirigeants ont tous été désignés suivant décision du Conseil de Surveillance du 17 juillet 2009. Les membres du Directoire ont été nommés pour une durée de quatre années soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012 qui se tiendra en 2013.

Les membres du Conseil de Surveillance

Nom	Fonction
Alain Zagury	Président du Conseil de Surveillance
Patrick Choël	Vice président du Conseil de Surveillance
Jean-Louis Missika	Membre du Conseil de Surveillance
Jean-Paul Boulan	Membre du Conseil de Surveillance
Jean-Michel Lebouvier	Membre du Conseil de Surveillance
Shannon Fairbanks	Membre du Conseil de Surveillance
Michel Cognet	Censeur du Conseil de Surveillance

Messieurs Alain Zagury, Patrick Choël, Jean-Louis Missika et Jean-Paul Boulan ont été nommés suivant décision de l'Assemblée Générale mixte du 20 mai 2009. Une réunion du Conseil de Surveillance en date du 17 juillet 2009 a désigné son Président, son Vice-président et les membres du Directoire.

Monsieur Jean-Michel Lebouvier, madame Shannon Fairbanks et monsieur Michel Cognet ont été nommés suivant décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 décembre 2009.

Les membres du Conseil de Surveillance ont tous été nommés pour quatre années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2012 qui se tiendra en 2013.

L'ensemble de ces personnes a pour adresse professionnelle le siège social de la Société.

- L'expertise et l'expérience en matière de gestion de ces personnes résultent des différentes fonctions salariées et/ou de direction qu'elles ont précédemment exercées et/ou qu'elles continuent à exercer au sein d'autres sociétés ou d'organes divers ;
- Il n'existe entre les personnes listées ci-dessus aucun lien familial ;
- Aucune de ces personnes, au cours des cinq dernières années
 - i. N'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude ;

- ii. N'a été associée, en sa qualité de dirigeant ou administrateur, à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation ;
- iii. N'a fait l'objet d'une interdiction de gérer ;
- iv. N'a fait l'objet d'incriminations ou de sanctions publiques officielles prononcées par des autorités statutaires ou réglementaires.

14.1.2 Autres mandats sociaux et fonctions exercées à la date du présent document

Nom	Autres mandats et fonctions exercés actuellement	Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années
Stéphane Bohbot	<ul style="list-style-type: none"> - Membre du Comité consultatif d'OTC AM - Administrateur de ModeLabs SA - Président d'Innov8 SASU 	<ul style="list-style-type: none"> - Président du Conseil de Surveillance d'Open-Plug - Président du Conseil de Surveillance de Streamezzo
Françoise Grand	<ul style="list-style-type: none"> - Directeur ModeLabs Mobiles - Directeur ModeLabs UK - Gérant de ModeLabs Research Lab - Gérant de World GSM 	
Alain Zagury	<ul style="list-style-type: none"> - Président-Directeur Général de ModeLabs SA - Directeur de ModeLabs Inc. 	
Jean-Paul Boulan	<ul style="list-style-type: none"> - Administrateur de la société Malbec SA 	<ul style="list-style-type: none"> - Gérant de la SARL JPB Gestion - Administrateur de la société Malbec SA
Patrick Choël	<ul style="list-style-type: none"> - Administrateur des sociétés Parfums Christian Dior, Guerlain et Interparfums en France et Interparfums Inc. USA - Président du conseil d'administration du Groupe SGD 	<ul style="list-style-type: none"> - Administrateur des sociétés Parfums Loewe (Madrid), Benefit (San Francisco), Fresh (Boston) - Membre du Conseil de Surveillance de Bonpoint.
Shannon Fairbanks	<ul style="list-style-type: none"> - Membre du conseil d'administration et directeur d'ING Direct US - Membre du conseil de Clarion Industries - Membre du conseil de Inectys, SA 	<ul style="list-style-type: none"> - Membre du conseil de Tarkett SA - Membre du conseil de Porthault
Jean-Michel Lebouvier	<ul style="list-style-type: none"> - Gérant de la société Shibumi Corporate Finance 	
Jean-Louis Missika	<ul style="list-style-type: none"> - Président-Directeur général de Jean-Louis Missika SAS - Membre du Conseil d'Administration de Nakama - Membre du Conseil d'Administration de Technologues Culturels 	<ul style="list-style-type: none"> - Membre du Conseil d'Administration d'Iliad

Michel Cagnet

- Gérant de JNMC Consulting SARL

- Directeur général et membre du
Directoire de Tarkett SA

- Vice Président du Conseil de surveillance d'Azulis
Capital SA

- Président du Conseil de ISF Capital
Développement 2015 SA

- Membre du Conseil d'administration de Clarion
Industries

- Membre du Conseil d'Administration de
Focal&Co

- Membre du Comité de Surveillance d'Ubcast
SAS

- Membre du Conseil d'Administration de Turenne
Capital

- Président du Conseil d'Administration d'ISF
développement 2015 et d'ISF développement
2016

14.1.3 Biographies des membres du Directoire et du Conseil de Surveillance

Stéphane Bohbot (37 ans) - Fondateur et Président du Directoire : Après avoir fondé Digiplug en 1998, une société spécialisée dans la recherche et le développement dans le domaine des technologies audio pour téléphones mobiles, il a acquis une expertise reconnue en matière de solutions logicielles intégrées et de plates-formes de distribution de contenu aux opérateurs. Digiplug a été cédée à la société japonaise Faith Inc., aujourd'hui devenue leader mondial dans la technologie audio des téléphones mobiles (I-Mode, GSM, CDMA), cotée sur le Tokyo Stock Exchange. Stéphane Bohbot est présent dans les organes de direction de plusieurs sociétés spécialisées dans les hautes technologies.

Françoise Grand (44 ans) – Membre du Directoire : Françoise Grand a 20 ans d'expérience financière au sein de grands groupes de télécommunication et industriel. Depuis juin 2000, elle était Directeur Financier de la filiale informatique du groupe SFR Cegetel. Elle a mis notamment en place le système de gestion et de contrôle interne fournissant la visibilité et les axes d'orientation nécessaires au pilotage économique de la filiale. Elle avait passé 8 ans auparavant dans la structure financière d'un équipementier automobile international, Plastic Omnium où elle avait exercé différentes responsabilités de Contrôle Financier. Elle a accompagné le passage du groupe initialement français à un groupe majoritairement tourné et implanté à l'international. Françoise Grand, diplômée de l'Ecole Supérieure de Commerce de Paris, avait démarré sa carrière dans l'audit.

Alain Zagury (49 ans) – Fondateur et Président du Conseil de Surveillance : Alain Zagury a démarré sa carrière dans la distribution Télécom et a progressivement constitué un réseau de magasins spécialisé dans l'installation d'équipements Télécom mobiles pour véhicules dès le démarrage des premiers réseaux mobiles en France. Ayant anticipé l'essor de ce secteur, Alain Zagury a décidé de fonder la société ATS (« Accessoires Télécom Services ») en 1996 devenue en quelques années un leader français de la distribution d'accessoires mobiles sur le marché français.

Jean-Paul Boulan (73 ans) – Membre du Conseil de Surveillance : Il a commencé sa carrière en participant à la création du Groupe Pretabail-Groupement français d'Entreprise. Cet organisme est à l'origine des premières opérations de crédit-bail immobilier. Il participe ensuite à la création de l'ODI, une société de services et de conseil aux entreprises avant de rejoindre la société de capital risque Sofinnova dont il devient directeur des participations en 1988. En 1991 il lève un fonds de capital risque, l'Opportune Finance. Pendant la phase liquidative de ce fonds, il participe à plusieurs créations d'entreprises en qualité de Business Angel dont Digiplug. Enfin en 2001, il participe à la création d'OTC AM, société de gestion qui lève et gère plusieurs FCPI. Jean-Paul Boulan apporte au Conseil de surveillance son expérience dans ses opérations de haut de bilan et sa stratégie de croissance externe.

Patrick Choël (68 ans) – Membre du Conseil de Surveillance : Il a commencé sa carrière au sein du groupe Unilever en 1966, assurant de multiples fonctions marketing pour plusieurs filiales du groupe et notamment Chargé d'études à la Société d'Etudes Commerciales et Documentaires

(SEDEC) (1966-1968), Chef de produits à la société Thibaud-Gibbs (1968-1972), à la société Elida-Gibbs à Londres (1972-1974), Marketing manager de la même société (1974-1979), Directeur de la division toilette de la société Lever Hellas en Grèce (1979-1981), Directeur marketing de la Société Française de soins et parfums (1981-1985), Vice-président marketing de la société Chesebrough Pond's aux Etats-Unis (1985-1989), Président-Directeur général de la société Fabergé (1990-1994), Président-Directeur général de la société Chesebrough Pond's aux Etats-Unis (1994-1996), des Parfums Dior (1996-1997), et Président des activités parfums et cosmétiques de Louis Vuitton Moët Hennessy (1997-2004). Patrick Choël a également assuré les fonctions de Président du Syndicat français des produits cosmétiques et de toilette (1992-1994), membre du Comité Directeur d'Entreprises et Progrès (1993), membre du Conseil d'administration de la société Unilever-USA (1994-1996), de la Cosmetic (1995-1996), de la Fragrance Foundation à New York (1995-1996), Toilettes and Fragrance Association à Washington. Patrick Choël apporte à la Société son expertise et sa connaissance du marketing et du secteur du luxe. Il est actuellement administrateur des sociétés Parfums Christian Dior, Guerlain, et Interparfums en France et Parfums Loewe (Madrid), Benefit (San Francisco), et Fresh (Boston).

Shannon Fairbanks (71 ans) – Membre- du Conseil de Surveillance : Fondatrice de Faibanks Investment Fund, elle a anciennement été associée du Fonds Keystone Partners et membre de différentes administrations américaines. Elle est actuellement administrateur d'ING Bank, USA et de la French-American Foundation.

Jean Michel Lebouvier (50 ans) – Membre du Conseil de Surveillance : Associé de Shibumi Corporate Finance, il a exercé les fonctions de Directeur Equity Capital Market de Cazenove Paris de 2004 à 2009 et a à ce titre accompagné la Société depuis son introduction en bourse en 2006. Diplômé de l'Université Paris Dauphine en Gestion et de Sciences-Politiques Paris, il a travaillé chez Indosuez de 1987 à 2004 dans les domaines du financement de projet, des fusions acquisitions et de l'Equity Market.

Jean-Louis Missika (60 ans) – Membre du Conseil de Surveillance : Il a été successivement Conseiller du Président-Directeur général d'Antenne 2 (1979-1984), Directeur de recherche au département de la recherche prospective de l'INA (1985-1986), Rédacteur en chef de la revue Médiaspouvoirs (1986-1988), Chef du Service d'information et de diffusion du Premier Ministre (1988-1991), Directeur à la Direction générale du Groupe de la Cité (1991-1993), Directeur général adjoint et Directeur des activités médias de la Sofres (1993-1995), Directeur général de BVA (1995-1998). En 1998, Jean-Louis Missika a créé JLM Conseil dont il est aujourd'hui Président-Directeur général. Jean-Louis Missika enseigne depuis 1984 la Sociologie des Médias à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris. Il est également l'auteur de nombreux articles, rapports et ouvrages. Il apporte à la Société son expertise et sa connaissance des médias et de la communication.

14.2 Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale

Monsieur Alain Zagury, Président du Conseil de Surveillance de ModeLabs Group, est également l'associé majoritaire et le dirigeant de la société Patrimoine 77 SCI, propriétaire des locaux dans lesquels était exploitée l'activité de logistique et de PAO de ModeLabs Group et de sa filiale ModeLabs SA jusqu'au 2^{ème} trimestre 2008. La convention de bail conclue le 18 février 2004 pour la location desdits locaux a été résiliée en février 2009, les activités de logistique et de PAO faisant l'objet de contrats de sous-traitance (voir également Chapitre 19 du présent Document de Référence).

Les membres du Directoire et Monsieur Alain Zagury sont salariés et actionnaires de la Société.

Chacun des membres du Conseil de Surveillance est actionnaire de la Société.

Sous cette réserve, il n'existe pas à la connaissance de la Société de situations pouvant résulter en un conflit d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale.

15. REMUNERATIONS ET AVANTAGES

15.1 Rémunération des membres du Directoire et du Conseil de Surveillance

15.1.1 Rémunération des membres du Directoire

La rémunération actuelle de monsieur Stéphane Bohbot au titre de ses activités salariées au sein du Groupe (Directeur technique chargé de la définition des spécifications) et de Président du Directoire est de 255 000 euros fixe par an.

La rémunération actuelle de madame Françoise Grand au titre de ses activités salariées au sein du groupe (Directeur administratif et financier) et de membre du Directoire est de 136 750 euros par an (et 11 585 euros de variable).

La part variable de madame Grand repose sur l'atteinte d'objectifs annuels propres à ses fonctions.

Les tableaux ci-dessous présentent la synthèse des rémunérations des membres du Directoire pour les exercices 2009 et 2010 :

	Rémunérations dues au titre de l'exercice (1)		Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice		Valorisation des actions gratuites attribuées au cours de l'exercice		Total	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
<i>(en euros)</i>								
Stéphane BOHBOT								
Président du Directoire	273 741	232 768	-	-	-	-	273 741	232 768
Françoise GRAND								
Membre du Directoire	151 908	149 736	-	-	-	16 386	151 908	166 122

(1) Hors jetons de présence

Stéphane BOHBOT - Président du Directoire

Rémunérations	Montants dus au titre de l'exercice		Montants versés au titre de l'exercice	
	2010	2009	2010	2009
<i>(en euros)</i>				
Rémunération fixe	-	-	255 000	227 500
Rémunération variable	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature	-	-	18 741	5 268
Total	-	-	273 741	232 768

Françoise GRAND - Membre du Directoire

Rémunérations	Montants dus au titre de l'exercice		Montants versés au titre de l'exercice	
	2010	2009	2010	2009
<i>(en euros)</i>				
Rémunération fixe	-	-	136 750	136 424
Rémunération variable	-	-	11 585	10 000
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature	-	-	3 573	3 312
Total	-	-	151 908	149 736

15.1.2 Rémunération des membres du Conseil de Surveillance

Les tableaux ci-dessous présentent la synthèse des rémunérations des membres du Conseil de Surveillance pour les exercices 2009 et 2010 :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montants versés au cours de l'exercice	
	2010	2009
Alain Zagury - Président du Conseil de Surveillance		
- Jetons de présence	21 000	19 500
- Autres rémunérations	383 814	316 280
Patrick Choel - Membre du Conseil de Surveillance		
- Jetons de présence	16 250	17 500
- Autres rémunérations		
Jean-Louis Missika - Membre du Conseil de Surveillance		
- Jetons de présence	18 250	17 000
- Autres rémunérations		
Jean-Paul Boulan - Membre du Conseil de Surveillance		
- Jetons de présence	22 000	22 500
- Autres rémunérations		

Les membres du Directoire et le Président du Conseil de surveillance disposent d'un téléphone et d'un véhicule de fonctions; ils peuvent également prétendre au remboursement des frais exposés dans le cadre de leurs fonctions.

Il n'existe pas de primes d'arrivée ou de départ au profit des mandataires sociaux.

Le détail des rémunérations perçues par Alain Zagury est le suivant :

<i>(en euros)</i>	Montants dus au titre de l'exercice		Montants versés au titre de l'exercice	
	2010	2009	2010	2009
Alain ZAGURY - Président du Conseil de Surveillance				
Rémunérations				
Rémunération fixe	-	-	375 000	312 500
Rémunération variable	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	21 000	19 500
Avantages en nature	-	-	8 814	3 780
Total	-	-	404 814	335 780

15.1.3 Options attribuées aux mandataires sociaux

Durant l'exercice 2010 et l'exercice 2009, aucune option de souscription d'action n'a été attribuée à des mandataires sociaux du Groupe.

15.1.4 Actions gratuites attribuées aux mandataires sociaux

Durant l'exercice 2010, aucune action gratuite n'a été attribuée aux mandataires sociaux de la société au titre de fonctions exercées dans la Société.

Durant l'exercice 2009, 100 000 actions gratuites ont été attribuées à madame Françoise Grand (Directeur Financier) dans le cadre du plan 3a adopté par le Directoire le 27 Aout 2009. Le tableau ci-

dessous indique le nombre et les principales caractéristiques des actions gratuites attribuées par la Société :

Bénéficiaire	Fonctions exercées	Date d'attribution	Nombre d'actions attribuées	Date d'échéance
Françoise Grand	Directeur Financier	27 Aout 2009	100.000	27 Aout 2011

Durant l'exercice 2009, aucune autre action gratuite n'a été attribuée aux mandataires sociaux de la Société au titre de fonctions exercées dans la Société.

Au 31 décembre 2010, les actions de performance relatives au plan 2a de stock-options sont devenues disponibles pour les mandataires sociaux.

15.1.5 Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions

	Plan 1a AG	Plan 1b/c SO	Plan 1b/c AG	Plan 2a SO *	Plan 2 AG *	Plan 3 SO *	Plan 3a AG	Plan 3b AG	Plan 3c AG	Plan 3b SO	Plan 3c SO	Plan 4a SO
Date du Directoire	03/07/06	01/06/07	01/06/07	23/02/08	03/01/08	09/07/08	27/08/09	15/12/09	29/12/10	04/01/10	05/07/10	01/12/10
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	234 296	153 048	92 821	112 685	112 685	130 592	338 055	58 055	13 055	338 055	288 055	238 055
Dont nombre pouvant être souscrites ou achetées par:												
<i>Françoise Grand</i>	43 531	0	0	87 062	0	0	100 000	0	0	0	0	0
Point de départ d'exercice des options	03/07/06	03/07/06	31/12/07	23/02/08	03/01/08	09/07/08	27/08/09	15/12/09	29/12/10	04/01/10	05/07/10	01/12/10
Date d'expiration	-	03/07/10	-	23/02/10	-	09/07/10	27/08/11	15/12/11	29/12/12	04/01/12	05/07/12	01/12/12
Prix de souscription ou d'achat	7,55	8,62	8,62	1,89	1,89	2,20	1,90	1,97	3,50	1,90	2,23	3,08
Modalité d'exercice (lorsque le plan comporte plusieurs tranches)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nombre d'actions souscrites au	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nombre cumulé d'option de souscription ou d'achat d'action annulée ou caduque	-	-153 048	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Option de souscription ou d'achat d'actions restantes en fin d'exercice	-	-	-	3 858	109 685	207 463	58 055	13 055	1 055	288 055	238 055	196 605

* Les plans de souscription d'option 1a, 1b et 1c (239 419 actions) ont été annulés et remplacés dans le courant de l'année 2008 par les plans 2 et 3 (239 419 actions souscrite).

En conséquence, le nombre de bons de souscription d'actions consentis en 2008 à Françoise Grand remplace celui attribué dans le plan 1a en date du 3 juillet 2006.*

15.1.6 Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux

Au 31 décembre 2010, 61 450 options de souscription ou d'achat d'actions ont été consenties aux dix premiers salariés de la Société non mandataires sociaux.

Aucune action n'a été souscrite par les salariés visés ci-dessus au titre des options qu'ils détiennent.

15.1.7 Informations requises dans le cadre de l'application des recommandations AFEP / MEDEF

Dirigeants mandataires sociaux	Contrats de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non concurrence	
	OUI (1)	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Alain Zagury Président du Conseil de Surveillance	X			X		X		X
Stéphane Bohbot Président du Directoire	X		X (2)			X		X
Françoise Grand Membre du Directoire	X			X		X		X

(1) Le non cumul d'un contrat de travail avec un mandat social n'est pas respecté pour le président du Directoire, les raisons pour lesquelles cette recommandation n'a pas été appliquée sont exposées au paragraphe 3.3 du Rapport du Président sur les procédures de contrôle interne (Chapitre 16.4.1). Cette situation de cumul sera réexaminée lors du renouvellement du mandat du président du Directoire.

(2) Le régime de retraite supplémentaire dont bénéficie Stéphane Bohbot correspond à des régimes à cotisations définies. Le montant de la charge versée par la Société au cours de l'exercice s'élève à 5 milliers d'euros au bénéfice de Stéphane Bohbot.

15.2 Sommes provisionnées par la Société ou ses filiales aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages au profit des dirigeants

Il n'existe pas de schéma de retraite spécifique au profit des dirigeants et la Société n'a pas provisionné de sommes à cet égard. Le Président du Directoire Stéphane Bohbot bénéficie d'une couverture d'assurance GSC (Garantie Sociale des Chefs et Dirigeants d'Entreprise). Les dirigeants des sociétés du Groupe sont bénéficiaires d'une police d'assurance responsabilité civile des mandataires sociaux, souscrite par la Société.

16. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE SURVEILLANCE

16.1 Organisation et fonctionnement des organes de Direction et de surveillance de la Société

Initialement constituée sous forme de société par actions simplifiées, la Société a été transformée en société anonyme à directoire et conseil de surveillance lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 septembre 2004.

16.1.1 Organisation et fonctionnement des organes de Direction et de surveillance de la Société jusqu'au 10 octobre 2005

La Société était, jusqu'à la date du 7 septembre 2004, dirigée uniquement par son Président, Monsieur Henri-Nicolas Olivier.

Le 7 septembre 2004, les associés de la Société ont décidé de la transformer en société anonyme à directoire et conseil de surveillance.

Composition du Directoire

Nom	Fonction	Date de première nomination	Date d'expiration
Stéphane Bohbot	Président	7 septembre 2004	7 septembre 2008
Henri-Nicolas Olivier	Membre	7 septembre 2004	7 septembre 2008

Composition du Conseil de Surveillance

Nom	Fonction	Date de première nomination	Date d'expiration
Alain Zagury	Président	7 septembre 2004	AGO statuant sur les comptes 2006
Christophe Sevin	Vice-président	7 septembre 2004	AGO statuant sur les comptes 2006
AXA Private Equity (représentant permanent : Antoine Lacour)	Membre	7 septembre 2004	AGO statuant sur les comptes 2006

Censeur : OTC Asset Management (représentant permanent : Xavier Faure). Le censeur avait le droit d'assister à toutes les réunions du Conseil de Surveillance et les mêmes droits à l'information que les membres du Conseil de Surveillance, sans voix délibérative.

Les pouvoirs du Directoire et du Conseil de Surveillance étaient ceux attribués par le Code de commerce.

16.1.2 Organisation et fonctionnement des organes de Direction et Surveillance de la Société à la date du présent Document de Référence

Suivant décision de l'Assemblée Générale mixte du 11 octobre 2005, le Conseil de Surveillance a été recomposé et suite à la démission de la société AXA Investment Management Private Equity en date du 19 juillet 2007, il comprend désormais les sept membres listés au paragraphe 14.1.1. du présent Document de Référence. Suivant décision du Conseil de Surveillance du même jour, le Conseil de Surveillance a nommé un nouveau Directoire et a décidé la création de plusieurs comités particuliers dont la composition et les fonctions sont détaillées dans le Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les procédures de contrôle interne et le gouvernement d'entreprise inclus dans le présent Document de Référence, destinés à assister le Conseil de Surveillance et la Société. Le Directoire est, suite à la réunion du Conseil de Surveillance du 17 juillet 2009, composé des deux membres listés au paragraphe 14.1.1 du présent Document de Référence.

Composition du Directoire à la date du présent Document de Référence

Nom	Fonction	Date de première nomination	Date d'expiration
Stéphane Bohbot	Président	7 septembre 2004	CS suivant l'AGO statuant sur les comptes 2012
Françoise Grand	Membre	11 octobre 2005	CS suivant l'AGO statuant sur les comptes 2012

Le Directoire se réunit aussi souvent que l'intérêt social l'exige, sur convocation de son Président ou de la moitié de ses membres, au lieu indiqué par l'auteur de la convocation ; les membres du Directoire peuvent être convoqués par tous moyens, même verbalement. Une décision prise par l'ensemble des membres du Directoire ne requiert pas de convocation ni de réunion préalable. Les membres du Directoire examinent toutes questions relevant de leur compétence, qu'elles aient été prévues ou non dans la convocation.

Afin de faciliter le fonctionnement et l'efficacité de la gestion, les membres du Directoire peuvent, avec l'autorisation du Conseil de Surveillance, répartir entre eux les tâches de la Direction.

Composition du Conseil de Surveillance à la date du présent Document de Référence

Nom	Fonction	Date de première nomination	Date d'expiration
Alain Zagury	Président	7 septembre 2004	AGO statuant sur les comptes 2012
Patrick Choel	Vice-président	11 octobre 2005	AGO statuant sur les comptes 2012
Jean-Louis Missika	Membre	11 octobre 2005	AGO statuant sur les comptes 2012
Jean-Paul Boulan	Membre	11 octobre 2005	AGO statuant sur les comptes 2012
Jean Michel Lebouvier	Membre	15 décembre 2009	AGO statuant sur les comptes 2012
Shannon Fairbanks	Membre	15 décembre 2009	AGO statuant sur les comptes 2012
Michel Cognet	Membre	15 décembre 2009	AGO statuant sur les comptes 2012

Le fonctionnement et les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance sont détaillés dans le Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les procédures de contrôle interne et le gouvernement d'entreprise susvisé.

16.2 Contrats entre la Société et des membres des organes sociaux

Les locaux dans lesquels l'activité de logistique et de PAO de la Société était exercée appartiennent à la SCI Patrimoine 77, société détenue majoritairement par monsieur Alain Zagury et dont il est gérant. La Société occupait ces locaux aux termes d'un contrat de bail dont la résiliation est intervenue en février 2009 (voir Chapitre 19 du présent Document de Référence).

A l'exception du contrat ci-dessus, il n'existe aucun contrat de service liant les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance à la Société ou à l'une quelconque de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat.

16.3 Comité des comptes - Comité des nominations et rémunérations

Le rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les procédures de contrôle interne et le gouvernement d'entreprise, inclus dans le présent Document de Référence, décrit de manière détaillée la composition, les missions et l'activité au cours de l'exercice écoulé des différents comités du Conseil de Surveillance.

16.4 Gouvernement d'entreprise

La Société s'est référée au Code de Gouvernement d'Entreprise de MiddleNext de décembre 2009 pour l'établissement du rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les procédures de contrôle interne et le gouvernement d'entreprise établi au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce tel que modifié par la loi du 3 juillet 2008, le Président du Conseil de Surveillance a précisé les dispositions de ce code qui, lorsqu'elles sont apparues inopportunes au regard des spécificités de la Société, ont été écartées et a exposé les raisons particulières pour lesquelles elles l'ont été.

Le rapport du Président sur les procédures de contrôle interne et le gouvernement d'entreprise ainsi que le rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président relatifs à l'exercice 2010 sont insérés ci-après.

16.4.1 Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le contrôle interne

Mesdames, Messieurs,

La loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003, qui a apporté des modifications au régime applicable aux sociétés anonymes, a notamment modifié l'article L. 225-68 du Code de commerce et introduit l'obligation pour le président du Conseil de Surveillance d'une société anonyme de rendre compte, dans un rapport joint au rapport de gestion du Directoire, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la Société ou dont la mise en œuvre est en cours.

L'article L. 225-68 du Code de commerce prévoit désormais que le rapport du Président du Conseil de Surveillance établi en application dudit texte doit également présenter les principes et les règles arrêtés par le Conseil de Surveillance pour déterminer les rémunérations et avantages de toutes natures accordés aux mandataires sociaux.

La loi du 3 juillet 2008 portant diverses dispositions d'adaptation du droit des sociétés au droit communautaire et transposant la directive n° 2006/46/CE du 14 juin 2006 modifiant les directives sur les comptes annuels et les comptes consolidés a une nouvelle fois modifié les dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce. Cette loi exige que lorsqu'une société se réfère volontairement à un code de gouvernement d'entreprise élaboré par les organisations représentatives des entreprises, elle précise, dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les procédures de contrôle interne et le Gouvernement d'Entreprise, les dispositions de ce code qui ont été écartées et les raisons pour lesquelles elles l'ont été. Lorsque la société ne se réfère pas à un tel code de gouvernement d'entreprise, ce rapport doit indiquer les règles retenues en complément des exigences requises par la loi et expliquer les raisons pour lesquelles la société a décidé de n'appliquer aucune disposition de ce code de gouvernement d'entreprise.

Par ailleurs, l'AFEP et le MEDEF ont rendu public un ensemble de recommandations sur les rémunérations des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées, destinées à guider l'action de leur comité des rémunérations. Ces recommandations ont par la suite été consolidées avec le rapport de l'AFEP et du MEDEF d'octobre 2003 et leurs recommandations de janvier 2007 sur les rémunérations des dirigeants des sociétés cotées pour constituer le « Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées » de décembre 2008 (ci-après désigné le « Code AFEP-MEDEF »).

Le Gouvernement français a par ailleurs souhaité que les Conseils d'Administration ou de Surveillance des sociétés concernées adhèrent formellement à ces recommandations et veille à leur application rigoureuse.

La Société a publié le 17 février 2009, un communiqué précisant que :

« Le Conseil de Surveillance, lors de sa réunion du 20 janvier 2009, a pris connaissance des recommandations AFEP/MEDEF du 6 octobre 2008 sur les rémunérations des dirigeants mandataires sociaux de sociétés cotées. Il considère que ces recommandations s'inscrivent dans la démarche de gouvernement d'entreprise de la Société et note d'ores et déjà que ces recommandations correspondent à celles en vigueur au sein de la Société, sous réserve de celle relative au cumul d'un contrat de travail et d'un mandat social qui fera l'objet d'explications dans le cadre du rapport prévu à l'article L. 225-68 du Code de commerce (.../...) ».

Enfin, MiddleNext a publié en décembre 2009 un « code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites » ci-après désigné « le code MiddleNext ». Cette démarche propose aux valeurs moyennes et petites une alternative au code AFEP/MEDEF de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées. En effet, certaines recommandations du code AFEP/MEDEF ne sont pas complètement adaptées à ces sociétés. Le code MiddleNext s'organise autour de 3 axes : le « pouvoir exécutif » (les dirigeants), le « pouvoir de surveillance » (les administrateurs) et le « pouvoir souverain » (les actionnaires). Il est composé de recommandations et de points de vigilance dont le Conseil de Surveillance a pris connaissance.

La Société se réfère au Code MiddleNext dans le cadre de l'établissement du présent rapport depuis l'exercice clos le 31 décembre 2009. Le Code MiddleNext peut être consulté sur le site internet de MiddleNext (<http://www.middlenext.com>). Le présent rapport a été également établi en s'appuyant sur les systèmes d'informations développés, ainsi que sur l'ensemble des politiques et procédures internes mises en place au sein de la Société.

Ce rapport a donc principalement pour objet de vous exposer :

- (i) les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010,
- (ii) les objectifs et procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société, et leur suivi ;
- (iii) le suivi du processus d'élaboration de l'information financière,
- (iv) les règles arrêtées par le Conseil de Surveillance pour déterminer les rémunérations et avantages de toutes natures accordés aux mandataires sociaux,
- (v) de préciser les recommandations du Code MiddleNext qui sont apparues inopportunes au regard des spécificités de la Société et, de justifier, conformément à l'article L. 225-68 du Code de commerce, les raisons pour lesquelles elles ont été écartées.

Ce rapport a été approuvé par le Conseil de Surveillance au cours de sa réunion du 17 mars 2011.

1. CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

1.1 Rôle et fonctionnement du Conseil de Surveillance

Rôle

Outre son rôle de contrôle résultant des dispositions légales applicables, le Conseil de Surveillance assiste le Directoire dans l'évaluation des projets stratégiques de la Société, notamment en matière de développement. Il examine, préalablement à leur mise en œuvre, les opérations significatives, les orientations de la Société, les acquisitions et cessions de participations susceptibles de modifier la structure du bilan de la Société. A cet effet, ses membres reçoivent périodiquement les principales données financières et d'activité leur permettant de suivre de manière précise les principales tendances et évolutions affectant la Société.

Le Conseil de Surveillance a, par ailleurs, la mission de désigner les dirigeants mandataires sociaux.

Les principales décisions leur sont par ailleurs soumises, soit pour information, soit pour autorisation préalable.

Les règles de fonctionnement du Conseil de Surveillance sont précisées dans un règlement intérieur qui a été approuvé par le Conseil de Surveillance lors de sa séance du 7 novembre 2005.

Information des membres du Conseil de Surveillance

L'ensemble des documents devant être mis à disposition des membres du Conseil de Surveillance l'ont été conformément à la réglementation.

En particulier, le Directoire présente un rapport d'activité sur les principaux projets en cours à chaque réunion du Conseil de Surveillance, ainsi qu'un résumé des résultats financiers trimestriels et estimés fin d'année. Il propose aussi des présentations détaillées sur les opérations d'acquisition et les accords de partenariat stratégique.

Les communiqués de presse de la Société sont adressés aux membres du Conseil de Surveillance.

Afin de compléter leur information, les membres du Conseil de Surveillance disposent de la faculté de rencontrer les membres du Directoire.

Evaluation du Conseil de Surveillance

Le Code MiddleNext recommande qu'une fois par an, le Président du Conseil de Surveillance invite les membres à s'exprimer sur le fonctionnement du conseil et sur la préparation de ses travaux. Cette discussion doit être inscrite au procès-verbal de la séance.

Compte tenu du nombre réduit de ses membres, de l'exhaustivité des sujets traités ainsi que de l'habitude de ses membres à travailler ensemble et de débattre sur son fonctionnement, le Conseil considère que cette préconisation est remplie de manière informelle et qu'il n'est pas justifié de procéder à une évaluation formalisée.

1.2 Composition du Conseil de Surveillance

Au 31 décembre 2010, le Conseil de surveillance est composé de 6 membres et d'un censeur.**Erreur ! Liaison incorrecte.**

Messieurs Alain Zagury, Patrick Choël, Jean-Louis Missika et Jean-Paul Boulan ont été renouvelés dans leurs fonctions suivant décision de l'Assemblée Générale mixte du 20 mai 2009. Une réunion du Conseil de Surveillance en date 17 juillet 2009 a désigné son Président, son Vice-président et les membres du Directoire.

Monsieur Jean-Michel Lebouvier, Madame Shannon Fairbanks et Monsieur Michel Cognet ont été nommés suivant décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 décembre 2009.

Les membres du Conseil de surveillance ont tous été nommés pour quatre années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2012 qui se tiendra en 2013.

Conformément aux dispositions des statuts de la société, chaque membre du Conseil de Surveillance doit être propriétaire d'au moins une action de la Société. Au 31 décembre 2010, Monsieur Alain Zagury était propriétaire de 4 095 011 actions de la Société, Monsieur Patrick Choël de «368 707 actions, Monsieur Jean-Louis Missika de 97 155 actions, Monsieur Jean-Paul Boulan de 44 972 actions, Madame Shannon Fairbanks de 1 action et Monsieur Jean Michel Lebouvier de 1 action.

Tous les membres du Conseil de Surveillance sont des membres indépendants au sens du code MiddleNext aux termes duquel un administrateur est indépendant lorsqu'il n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec la société qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement.

En conformité avec la loi n°2011-103 du 27 janvier 2011 visant à établir une représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils de surveillance, la Société va faire ses meilleurs efforts pour mettre en place un dispositif aboutissant à un quota de 20% de femmes dans un délai de 3 ans et 40% de femmes dans un délai de 6 ans. A ce jour, le Conseil de Surveillance de la Société est constitué de 6 membres dont une femme, soit une représentation de femmes de 16%.

Les membres du Conseil de Surveillance de la Société exercent également des fonctions d'administrateurs dans les sociétés suivantes :

Nom	Autres mandats et fonctions exercés actuellement	Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années
Stéphane Bohbot	- Membre du Comité consultatif d'OTC AM	- Président du Conseil de Surveillance d'Open-Plug

	- Administrateur de ModeLabs SA	- Président du Conseil de Surveillance de Streamezzo
	- Président d'Innov8 SASU	
Françoise Grand	- Directeur ModeLabs Mobiles - Directeur ModeLabs UK - Gérant de ModeLabs Research Lab - Gérant de World GSM	
Alain Zagury	- Président-Directeur Général de ModeLabs SA - Directeur de ModeLabs Inc.	
Jean-Paul Boulan	- Administrateur de la société Malbec SA	- Gérant de la SARL JPB Gestion - Administrateur de la société Malbec SA
Patrick Choël	- Administrateur des sociétés Parfums Christian Dior, Guerlain et Interparfums en France et Interparfums Inc. USA - Président du conseil d'administration du Groupe SGD	- Administrateur des sociétés Parfums Loewe (Madrid), Benefit (San Francisco), Fresh (Boston) - Membre du Conseil de Surveillance de Bonpoint.
Shannon Fairbanks	- Membre du conseil d'administration et directeur d'ING Direct US - Membre du conseil de Clarion Industries - Membre du conseil de Inectys, SA	- Membre du conseil de Tarkett SA - Membre du conseil de Porthault
Jean-Michel Lebouvier	- Gérant de la société Shibumi Corporate Finance	
Jean-Louis Missika	- Président-Directeur général de Jean-Louis Missika SAS - Membre du Conseil d'Administration de Nakama - Membre du Conseil d'Administration de Technologues Culturels	- Membre du Conseil d'Administration d'Iliad
Michel Cognet	- Gérant de JNMC Consulting SARL - Vice Président du Conseil de surveillance d'Azulis Capital SA - Membre du Conseil d'administration de Clarion Industries - Membre du Conseil d'Administration de Focal&Co - Membre du Comité de Surveillance d'Ucast SAS - Membre du Conseil d'Administration de Turenne Capital - Président du Conseil d'Administration d'ISF développement 2015 et d'ISF développement 2016	- Directeur général et membre du Directoire de Tarkett SA

Le Conseil de Surveillance s'est réuni cinq fois en 2010. Le taux de présence de ses membres a été de 100%.

1.3 Les Comités ad hoc du Conseil de Surveillance

Etant donné la taille de la Société, le Comité des Comptes, le Comité des Nominations et Rémunérations et le Comité stratégique ont été fusionnés au sein du Conseil de Surveillance à compter du second semestre 2009. Le Conseil de Surveillance assurera en séance plénière les fonctions qui auraient été dévolues à ces comités et en particulier au Comité d'Audit telles que décrites par l'article L823-19 du Code de commerce.

1.4 Les limitations apportées par le Conseil de Surveillance aux pouvoirs du Directoire

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société dans la limite de son objet social et sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi.

Conformément aux dispositions de l'article L.225-68 alinéa 2 du Code de commerce, certaines décisions doivent être soumises à l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance :

- l'octroi de cautions, avals ou garanties ;
- la cession d'immeubles, de participations et la constitution de sûretés.

2. LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES MISES EN PLACE AU SEIN DE LA SOCIETE

Ce chapitre concerne la société mère ModeLabs Group SA ainsi que ses filiales intégrées dans les comptes consolidés.

2.1 Les objectifs du contrôle interne du Groupe

Définition

Le contrôle interne est l'ensemble des systèmes et procédures de contrôle, établis par le Directoire, le management et les autres membres du personnel, permettant une gestion rigoureuse de nos activités.

Les procédures de contrôle interne portent tant sur le cycle opérationnel que sur la fiabilité des éléments comptables et financiers mis à la disposition de la direction générale.

Elles ont pour objectif de :

- veiller à ce que les opérations du Groupe s'inscrivent dans le cadre défini par la réglementation applicable et par les organes sociaux du Groupe ;
- prévenir et maîtriser les zones de risques et les fraudes ou erreurs ;
- assurer une information fiable et en temps utile aux équipes de gestion et de direction de manière à permettre le pilotage opérationnel ;
- vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux reflètent avec sincérité l'activité et la situation du Groupe.

Le processus de contrôle interne s'élabore à partir de l'identification et de l'évaluation des risques internes et externes susceptibles d'affecter la réalisation des objectifs du Groupe.

Limites du contrôle interne

Le dispositif de contrôle interne ne peut fournir une garantie absolue quant à l'atteinte des objectifs en matière de fiabilité des informations comptables et financières et d'élimination des risques. Il existe en effet des limites inhérentes à tout système de contrôle interne liées en particulier aux incertitudes du monde extérieur et à des dysfonctionnements provenant d'une défaillance humaine ou d'une erreur.

2.2 Périmètre et champs d'application du contrôle interne

Le groupe ModeLabs rassemble 2 activités distinctes :

- une activité de conception et de développement des mobiles sur mesure,
- une activité de distribution de téléphones mobiles et d'accessoires

Ces deux activités sont constituées de sociétés de tailles diverses en France et à l'étranger.

Le dispositif de contrôle interne est appliqué à la société mère ModeLabs Group ainsi qu'à l'ensemble des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation.

2.3 Les risques liés à l'activité de la Société

Les facteurs de risques et leur gestion par la Société sont décrits de manière détaillée dans le chapitre 6 du Document de Référence ainsi que dans le rapport de gestion du Directoire.

2.4 Les procédures de contrôle interne mises en place par la Société

Compte tenu de la taille de la Société, le rôle de la direction et des principaux cadres dirigeants est prépondérant dans l'organisation du contrôle interne. Le principe de séparation des tâches, la documentation des procédures et la formalisation des contrôles s'opèrent conformément à un plan de mise en œuvre.

Les acteurs du contrôle interne

Si tous les collaborateurs contribuent au dispositif de contrôle interne, trois acteurs sont particulièrement impliqués:

- Le Conseil de Surveillance

En exerçant le contrôle permanent sur la gestion de la Société opérée par le Directoire, le Conseil de Surveillance est le premier acteur du contrôle interne de la Société.

- Le Comité de Direction

Il a pour mission de définir la politique d'entreprise permettant la réalisation des orientations stratégiques conclues avec le Conseil de Surveillance. Il est notamment en charge de la définition et de la mise en œuvre de la politique de contrôle interne. Il a, par exemple, institué le processus de gestion de projets encadrant et régissant les activités de développement.

- La Direction Administrative et Financière

En tant que membre du Comité de Direction, la Direction Administrative et Financière assume la responsabilité de la mise en place du système de contrôle interne. Elle organise et coordonne les opérations de contrôles adaptés et nécessaires à la garantie d'une information financière fiable et disponible rapidement.

L'exercice du contrôle interne

Les procédures de contrôle interne sont organisées autour des principaux processus clés de la société qui sont :

- La gestion financière, le plan et le budget

La fonction comptable et de gestion est placée sous l'autorité du Directeur Financier du Groupe qui:

- ✓ anime le plan d'affaires à 3 ans en liaison avec les principaux responsables opérationnels
- ✓ pilote le processus budgétaire et prévisionnel et participe à la fixation des objectifs quantitatifs, servant de base à l'évaluation des performances, qui sont ensuite confiés aux responsables opérationnels

- ✓ produit le reporting financier mensuel et les analyses nécessaires à la Direction Générale
 - ✓ assure la production des comptes sociaux et consolidés : les comptes consolidés du Groupe sont élaborés selon les normes comptables internationales (IFRS), à partir des données comptables élaborées sous la responsabilité des dirigeants des entités opérationnelles. Ces comptes locaux font l'objet de revues par les auditeurs. Les principaux sujets touchant au rapport financier font l'objet de procédures spécifiques. Celles-ci incluent notamment le test régulier de la valeur des actifs détenus par la Société. Les comptes consolidés du Groupe sont publiés semestriellement. Ils sont audités annuellement et font l'objet d'une revue limitée semestrielle, telle que prévue par les obligations légales.
 - ✓ met en place les méthodes, procédures et référentiels comptables du Groupe,
 - ✓ identifie et réalise les évolutions nécessaires aux systèmes d'information comptables et de gestion
- Le développement des projets

Le développement des projets suit un processus d'autorisations déclinées en plusieurs jalons en fonction du degré d'avancement du projet, des risques estimés et des calculs de rentabilité prévisionnelle régulièrement mis à jour. Ce processus est contrôlé par le Comité de Direction.

- La supply chain

La Société est dotée d'un système informatique intégré qui gère l'ensemble de la chaîne depuis l'approvisionnement des produits jusqu'à la facturation des clients.

Les achats sont assurés par le service sourcing, dédié, seul habilité à passer les commandes. Le calcul des propositions d'approvisionnements est généré automatiquement à partir d'une modélisation prenant en compte les caractéristiques des produits.

Les réceptions de produits sont assurées par le service logistique.

La procédure de mise en paiement est contrôlée par la comptabilité fournisseur.

Le suivi du stock est assuré en temps « réel » grâce aux états d'inventaire permanent. Les réceptions de marchandises et sorties de produits incrémentent automatiquement les mouvements de stock.

Les stocks sont parallèlement contrôlés par des inventaires tournants réguliers et exhaustifs une fois par an.

La facturation des clients est intégralement automatisée à partir des préparations de commande des clients effectuées. Elle est générée informatiquement à chaque émission des bons de livraison.

- La gestion des ressources humaines

Les recrutements sont proposés par les responsables et validés par un membre du Comité de Direction.

L'établissement de la paie est sous-traité à une société externe sous la responsabilité de la Direction Administrative et Financière. Cette société assure le traitement des bulletins de paie et garantit l'application de la réglementation sociale. Les bulletins sont ensuite contrôlés et envoyés aux salariés par la Société.

La Société a également recours aux services d'experts externes. Pour garantir un niveau de qualité et de fiabilité suffisant, la Société externalise certaines tâches pour lesquelles elle estime que la charge financière que représenterait la constitution et le maintien d'équipes internes spécialisées à même de délivrer une qualité de service identique est trop importante. Dans ce cas, la Société s'adresse à des tiers disposant d'une expérience et d'une notoriété établie. Elle assure un suivi des prestations réalisées par ces tiers au travers d'une interaction régulière entre un responsable interne et le prestataire de services.

Tel est le cas pour les aspects suivants :

- Etablissement de la paie

La production des bulletins de paie est externalisée à une société spécialisée.

- Suivi juridique et droit social

La Société fait appel à des cabinets d'avocats pour la rédaction de ses contrats commerciaux ou négociations de prises de participation. Le suivi juridique est assuré par un cabinet spécialisé.

2.5 Actions menées en 2010 et plan d'actions 2011

Le Groupe a poursuivi en 2010 ses actions en matière de contrôle interne et notamment travaillé l'amélioration de la qualité et de la disponibilité de l'information comptable et de gestion en mettant en place un réestimé détaillé de ses activités en cours d'exercice et en le rapprochant de son réalisé, Par ailleurs, la Société a entamé une cartographie des procédures de contrôle interne prioritaires et les a soumises à son Conseil de Surveillance. Enfin, la Société a développé sur la période un outil de suivi de ses ventes mobile Luxe.

Dans la continuité de cette démarche vers un renforcement continu de son dispositif de contrôle interne, la Société a pour objectif sur 2011 :

- la mise en place d'un EDI concernant l'automatisation et l'industrialisation des flux avec des partenaires stratégiques afin de fluidifier et fiabiliser les processus,
- l'amélioration de la formalisation des procédures,
- la qualité et la sincérité de l'information financière, une gestion rigoureuse et efficace des principaux risques et le suivi des contraintes réglementaires,
- l'amélioration du reporting de suivi juridique.

3. Suivi du processus d'élaboration de l'information financière

Le Conseil de Surveillance exerce un suivi du processus d'élaboration de l'information financière :

- en amont dans le cadre de la revue des prévisions budgétaires,
- durant l'élaboration de l'information financière par le biais de la présentation par la Direction Administrative et Financière
 - ✓ des résultats provisoires,
 - ✓ de la revue du référentiel comptable appliqué au sein du Groupe,
 - ✓ de la revue de l'ensemble de la documentation financière destinée à être mise à disposition des actionnaires,
- en revoyant les commentaires des contrôleurs légaux sur le déroulement de leurs travaux et leurs conclusions.

4. Principes et règles de détermination des rémunérations et avantages de toutes natures

4.1 Principes et règles applicables aux membres du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance fixe la rémunération des membres du Conseil de Surveillance.

4.2 Principes et règles applicables aux membres du Directoire

Le Conseil de Surveillance fixe la rémunération des membres du Directoire.

4.3 Situation de cumul d'un contrat de travail et d'un mandat de dirigeant social

Le Code MiddleNext ne préconise aucune interdiction de cumul d'un contrat de travail avec un mandat social de Président, PDG, Président du Directoire, etc. Le Conseil de Surveillance est libre d'apprécier l'opportunité d'autoriser ou non le cumul du contrat de travail avec un mandat social.

Compte tenu des spécificités de la Société tenant notamment à sa structure, son histoire et sa taille, le Président du Directoire, Monsieur Stéphane Bohbot, est également salarié de la Société. Il en est également l'un des actionnaires significatifs. Monsieur Stéphane Bohbot est en effet Directeur Technique de ModeLabs Group.

5. Modalités particulières de participation des actionnaires aux Assemblées Générales

Le droit d'assister à ces assemblées, de voter par correspondance ou de s'y faire représenter est subordonné à l'enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte en application du 7^{ème} alinéa de l'article L. 228-1 du Code de Commerce, au troisième jour ouvré précédent l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité doit être constaté par une attestation de participation délivrée par ce dernier, le cas échéant par voie électronique, dans les conditions prévues à l'article R. 225-61 du Code de commerce, en annexe au formulaire de vote à distance ou par procuration, ou encore à la demande de carte d'admission établie au nom de l'actionnaire ou pour le compte de l'actionnaire représenté par l'intermédiaire inscrit.

Une attestation est également délivrée à l'actionnaire souhaitant participer physiquement à l'assemblée et qui n'a pas reçu sa carte d'admission le troisième jour ouvré précédant l'assemblée, à zéro heure, heure de Paris.

L'actionnaire qui a déjà exprimé son vote à distance, envoyé un pouvoir, ou demandé sa carte d'admission ou une attestation de participation, peut à tout moment, céder tout ou partie de ses actions.

Cependant, si la cession intervient avant le troisième jour ouvré précédant la date fixée pour cette assemblée à zéro heure, heure de Paris, la Société invalide, ou modifie en conséquence, selon le cas, le vote exprimé à distance, le pouvoir, la carte d'admission ou l'attestation de participation. A cette fin, l'intermédiaire habilité, teneur de compte notifie la cession à la Société ou à son mandataire, et lui transmet les informations nécessaires.

Aucune cession ni aucune autre opération réalisée après le troisième jour précédent l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, quel que soit le moyen utilisé, n'est notifiée par l'intermédiaire habilité ou prise en considération par la Société, nonobstant toute convention contraire.

6. Publication des informations sur les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 alinéa 9 du Code de commerce, nous vous informons que les informations susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique sont exposées au Chapitre 8 du rapport de gestion du Directoire

Monsieur Alain Zagury
Président du Conseil de Surveillance

16.4.2 Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du Conseil de Surveillance de la société ModeLabs Group

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société ModeLabs Group et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil de surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient:

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du Conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil de Surveillance comporte les autres informations requises à l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 28 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES

ALAIN GUINOT

MAZARS

PIERRE SARDET

17. SALARIES

17.1 Nombre de salariés employés par le Groupe

L'effectif total du Groupe est de 167 personnes au 31 décembre 2010 (contre 162 au 31 décembre 2009). 137 personnes sont en France et 30 à l'étranger.

Etant données la complémentarité des lignes de produits et leur synergie, il n'y a pas d'affectation spécifique des salariés au sein du Groupe à la date du présent Document de Référence. Ces salariés exercent leur activité principale en France.

La Société n'est pas tenue d'établir un bilan social.

17.2 Participation et stock options

Participation

Un accord de participation des salariés aux résultats de l'entreprise a été conclu entre ModeLabs Group et l'ensemble du personnel le 30 mars 2005. Un avenant à cet accord a été conclu le 15 juin 2005. Cet accord a été dénoncé le 27 septembre 2006 par courrier recommandé auprès de la DDTEFP. Un nouveau contrat de participation a été signé et est applicable à compter des comptes clos le 31 décembre 2007. Cet accord de participation Groupe concerne les sociétés ModeLabs Group et ModeLabs.

Les dispositions principales du nouvel accord de participation proposé sont celles qui découlent de la réglementation.

Stock options

La Société a successivement mis en place cinq plans de stock options (les plans 1a, 1b, 1c, 2 et 3) permettant à ses salariés et dirigeants éligibles, ainsi qu'aux salariés et dirigeants éligibles des sociétés de son groupe remplissant les conditions prévues par la loi de souscrire à des actions nouvelles de la Société.

Une première autorisation a été donnée au Directoire par l'Assemblée Générale des actionnaires en date du 22 novembre 2005, d'une durée de trente huit mois, à l'effet de consentir des options donnant le droit à souscrire ou acheter un nombre d'actions représentant au maximum 1,5% du capital de la Société au jour de l'attribution des options.

En application de cette autorisation, et après avis du Comité des Rémunérations, la Société a octroyé, au cours de l'exercice 2006, 185 007 options, dans le cadre du plan 1a, donnant droit chacune, à la souscription d'une action nouvelle à certains membres du personnel pour un prix d'exercice de 6,11 euros.

Le 1^{er} juin 2007, le Groupe a octroyé 54 412 nouvelles options, dans le cadre des plans 1b et 1c, donnant droit chacune à la souscription d'une action nouvelle pour un prix d'exercice de 6,85 euros dans le cadre de cette même autorisation.

L'Assemblée Générale mixte du 4 juin 2007 a donné au Directoire, une nouvelle autorisation de consentir au bénéfice des salariés de la Société, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société représentant, au jour de l'attribution des options, un montant maximum de 0,5% du capital social de la société. Cette autorisation, d'une durée de 38 mois soit jusqu'au 4 août 2010, remplace celle du 22 novembre 2005.

En application de cette autorisation, et après avis du Comité des Rémunérations, la Société a octroyé, au cours de l'exercice 2008, 108 827 nouvelles options, dans le cadre du pan 2 (en substitution d'une partie des options consenties dans le cadre du plan 1a) donnant droit à chacune à la souscription d'une action nouvelle pour un prix d'exercice de 1,51 euros.

L'Assemblée Générale mixte du 22 mai 2008 a donné au Directoire, une nouvelle autorisation de consentir au bénéfice des salariés de la société, des options donnant droit à la souscription d'actions

nouvelles de la société représentant, au jour de l'attribution des options, un montant maximum de 1,5% du capital social de la société. Cette autorisation, d'une durée de 38 mois soit jusqu'au 22 juillet 2011, remplace celle du 4 juin 2007.

En application de cette autorisation, et après avis du Comité des Rémunérations, la Société a octroyé, au cours de l'exercice 2008, 130 592 nouvelles options, dans le cadre du plan 3 (en substitution des options consenties dans le cadre des plans 1a, 1b et 1c) donnant droit à chacune à la souscription d'une action nouvelle pour un prix d'exercice de 1,78 euros.

En application de cette autorisation, et après avis du Comité des Rémunérations, la Société a octroyé, au cours de l'exercice 2010, 141 540 nouvelles options, dont 50 000 dans le cadre du plan 3b donnant droit à chacune à la souscription d'une action nouvelle pour un prix d'exercice de 1,57 euros, 50 000 dans le cadre du plan 3c donnant droit à chacune à la souscription d'une action nouvelle pour un prix d'exercice de 1,85 euros et 41 450 dans le cadre du plan 4a donnant droit à chacune à la souscription d'une action nouvelle pour un prix d'exercice de 2,61 euros.

Sauf cas dérogatoires, les options ne peuvent être exercées pendant une période initiale de quatre années à partir de l'attribution. A compter de l'exercice, les actions sont librement cessibles sous réserve des restrictions imposées par la réglementation applicable.

Actions gratuites

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 22 mars 2006 a autorisé le Directoire à attribuer des actions gratuites aux salariés et aux mandataires sociaux de la Société et des filiales de celle-ci dans la limite de 234 296 actions gratuites. Les conditions d'attribution de ces actions ont été adoptées par le Directoire du 3 juillet 2006.

En application de cette autorisation, et après avis du Comité des Rémunérations, la Société a octroyé, au cours de l'exercice 2006, 141 475 actions gratuites dans le cadre du plan 1a.

En application de cette même autorisation, et après avis du Comité des Rémunérations, la Société a octroyé, au cours de l'exercice 2007, 92 821 actions gratuites dans le cadre des plans 1b et 1c.

L'Assemblée Générale mixte du 4 juin 2007 a donné au Directoire, une nouvelle autorisation à attribuer des actions gratuites aux salariés et aux mandataires sociaux de la Société et des filiales de celle-ci dans la limite de 112 685 actions gratuites.

En application de cette autorisation, et après avis du Comité des Rémunérations, la Société a octroyé, au cours de l'exercice 2008, 3 000 actions gratuites dans le cadre du plan 2.

L'Assemblée Générale mixte du 22 mai 2008 a donné au Directoire, une nouvelle autorisation à attribuer des actions gratuites aux salariés et aux mandataires sociaux de la Société et des filiales de celle-ci dans la limite de 338 055 actions gratuites. Cette autorisation, d'une durée de 38 mois soit jusqu'au 22 juillet 2011, remplace celle du 4 juin 2007.

En application de cette autorisation, et après avis du Comité des Rémunérations, la Société a octroyé, au cours de l'exercice 2009, 280 000 actions gratuites dans le cadre du plan 3a et 45 000 actions gratuites dans le cadre du plan 3b.

En application de cette autorisation, et après avis du Comité des Rémunérations, la Société a octroyé, au cours de l'exercice 2010, 12 000 actions gratuites dans le cadre du plan 3c.

Les actions sont soumises à une période d'indisponibilité de quatre ans, la validité d'une attribution est de dix ans. Le droit d'attribution définitive est soumis à la présence effective du bénéficiaire dans la société à la fin de la période d'acquisition.

Les tableaux ci-dessous indiquent les principales caractéristiques des plans de stock-options et actions gratuites 1a, 1b, 1c, 2 et 3 :

Plans de stock-options et actions gratuites plan 1a	Stock-options	Actions gratuites
date d'attribution	03/07/2006	03/07/2006
prix d'exercice de l'option en euros	6,11	
nombre maximum de stock-options et d'actions gratuites pouvant être attribuées	338 055	234 296
nombre de stock-options et d'actions gratuites attribuées au 31/12/08	185 007	141 475
nombre de stock-options et d'actions gratuites restant à attribuer après le plan 1a	153 048	92 821
cours de l'action lors de l'attribution en euros	7,55	7,55
volatilité	12,00%	
taux d'intérêt sans risque	2,78%	2,78%
Impact sur 2010 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	52	90
Impact sur 2009 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	344	633

Plans de stock-options et actions gratuites plan 1b et 1c	Stock-options	Actions gratuites
date d'attribution	01/06/2007	01/06/2007
prix d'exercice de l'option en euros	6,85	
nombre de stock-options et d'actions gratuites restant à attribuer après le plan 1a	153 048	92 821
nombre de stock-options et d'actions gratuites attribuées au 31/12/08	54 412	92 821
nombre de stock-options et d'actions gratuites restant à attribuer après le plan 1b et 1c	98 636	0
cours de l'action lors de l'attribution en euros	8,62	8,62
Impact sur 2010 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	0	66
Impact sur 2009 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	0	221

Plans de stock-options plan 2 -Remplace partiellement le plan 1a	Stock-options
date d'attribution	23/02/2008
prix d'exercice de l'option en euros	1,51
nombre maximum de stock-options pouvant être attribuées	112 685
nombre de stock-options attribuées au 31/12/08	108 827
nombre de stock-options restant à attribuer après le plan 2	3 858
cours de l'action lors de l'attribution en euros	1,89
volatilité	12,00%
taux d'intérêt sans risque	4,01%
Impact sur 2010 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	17
Impact sur 2009 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	31

Plans d'actions gratuites plan 2	Actions gratuites
date d'attribution	03/01/2008
prix d'exercice de l'option en euros	
nombre maximum d'actions gratuites pouvant être attribuées	112 685
nombre d'actions gratuites attribuées au 31/12/08	3 000
nombre d'actions gratuites restant à attribuer après le plan 2	109 685
cours de l'action lors de l'attribution en euros	1,96
volatilité	
taux d'intérêt sans risque	4,01%
Impact sur 2010 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	2
Impact sur 2009 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	4

Plans de stock-options plan 3 -Remplace partiellement le plan 1a, 1b et 1c	Stock-options
date d'attribution	09/07/2008
prix d'exercice de l'option en euros	1,78
nombre maximum de stock-options pouvant être attribuées	338 055
nombre de stock-options attribuées au 31/12/08	130 592
nombre de stock-options restant à attribuer après le plan 2	207 463
cours de l'action lors de l'attribution en euros	2,2
volatilité	12,00%
taux d'intérêt sans risque	4,01%
Impact sur 2010 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	23
Impact sur 2009 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	35

Plans d'actions gratuites plan 3a	Actions gratuites
date d'attribution	27/08/2009
prix d'exercice de l'option en euros	
nombre maximum d'actions gratuites pouvant être attribuées	338 055
nombre d'actions gratuites attribuées au 31/12/09	280 000
nombre d'actions gratuites restant à attribuer après le plan 3a	58 055
cours de l'action lors de l'attribution en euros	1,9
volatilité	
taux d'intérêt sans risque	3,42%
Impact sur 2010 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	266
Impact sur 2009 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	46

Plans d'actions gratuites plan 3b	Actions gratuites
date d'attribution	15/12/2009
prix d'exercice de l'option en euros	
nombre maximum d'actions gratuites pouvant être attribuées	58 055
nombre d'actions gratuites attribuées au 31/12/09	45 000
nombre d'actions gratuites restant à attribuer après le plan 3b	13 055
cours de l'action lors de l'attribution en euros	1,97
volatilité	
taux d'intérêt sans risque	3,52%
Impact sur 2010 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	44
Impact sur 2009 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	1

Plans de stock-options plan 3b	Stock-options
date d'attribution	04/01/2010
prix d'exercice de l'option en euros	1,57
nombre maximum de stock-options pouvant être attribuées	338 055
nombre de stock-options attribuées au 31/12/10	50 000
nombre de stock-options restant à attribuer après le plan 3b	288 055
cours de l'action lors de l'attribution en euros	1,9
volatilité	12,00%
taux d'intérêt sans risque	0,45%
Impact sur 2010 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	11

Plans de stock-options plan 3c	Stock-options
date d'attribution	05/07/2010
prix d'exercice de l'option en euros	1,85
nombre maximum de stock-options pouvant être attribuées	288 055
nombre de stock-options attribuées au 31/12/10	50 000
nombre de stock-options restant à attribuer après le plan 3c	238 055
cours de l'action lors de l'attribution en euros	2,33
volatilité	12,00%
taux d'intérêt sans risque	0,41%
Impact sur 2010 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	7

Plans de stock-options plan 4a	Stock-options
date d'attribution	01/12/2010
prix d'exercice de l'option en euros	2,61
nombre maximum de stock-options pouvant être attribuées	238 055
nombre de stock-options attribuées au 31/12/10	41 450
nombre de stock-options restant à attribuer après le plan 4a	196 605
cours de l'action lors de l'attribution en euros	3,25
volatilité	12,00%
taux d'intérêt sans risque	0,47%
Impact sur 2010 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	1

Plans d'actions gratuites plan 3c	Actions gratuites
date d'attribution	29/12/2010
prix d'exercice de l'option en euros	
nombre maximum d'actions gratuites pouvant être attribuées	13 055
nombre d'actions gratuites attribuées au 31/12/10	12 000
nombre d'actions gratuites restant à attribuer après le plan 3c	1 055
cours de l'action lors de l'attribution en euros	3,5
volatilité	
taux d'intérêt sans risque	0,47%
Impact sur 2010 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	0

Options et actions gratuites consenties aux mandataires sociaux

Les informations relatives aux options et actions gratuites consenties aux mandataires sociaux sont détaillées au paragraphe 15.1.3 du présent Document de Référence.

Options et actions gratuites consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux

Le tableau ci-dessous indique le nombre d'options et d'actions gratuites consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux au cours de l'exercice 2010.

	Total
Options consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux	70 000
Actions gratuites consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux	10 000

17.3 Participation des salariés dans le capital de la Société

Les salariés détenant une participation au capital de la Société et dont les titres sont inscrits au nominatif, figurent dans le tableau ci-dessous. Il est à noter que ces participations ne sont pas intervenues dans le cadre de PEE ou FCPE mis en place par le Groupe.

Pourcentage de capital détenu au 31 décembre 2010

Alain Zagury	17,90%
Stéphane Bohbot	13,80%

17.4 Hommes clés

Monsieur Stéphane Bohbot, fondateur de la Société est déterminant pour l'activité de la Société par sa connaissance du marché et ses interventions. La Société a souscrit une police d'assurance invalidité permanente/décès à cet égard, donnant droit à un versement en capital de 300 000 euros.

18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

18.1 Actionnaires significatifs autres que les dirigeants non représentés au Conseil de Surveillance

La société OTC Asset Management, détenant 5,5% du capital social de la Société à la date du présent Document de Référence, n'est pas représentée à son Conseil de Surveillance.

La société SYCOMORE, détenant 2,7% du capital social de la Société à la date du présent Document de Référence, n'est pas représentée à son Conseil de Surveillance.

Monsieur Pierre ASSEO, détenant 5,8% du capital de la Société à la date du présent Document de Référence, n'est pas non plus membre du Conseil de Surveillance.

Franchissements de seuils statutaires ou légaux

A la connaissance de la Société, les actionnaires détenant plus de 2,5% (seuil statutaire) ou 5% (seuil légal) du capital ou des droits de votes au 31 décembre 2010 étaient les suivants :

Actionnaires	Capital	Droits de vote
ASSEO Pierre	5,8%	8,2%
BOHBOT Stéphane	13,8%	19,5%
OTC	5,5%	3,9%
SYCOMORE	2,7%	1,9%
SEVIN Christophe	3,3%	2,3%
ZAGURY Alain	17,9%	25,3%

Depuis le 1^{er} janvier 2010, le franchissement de seuils de la société SYCOMORE a été déclaré à la Société.

Pactes d'actionnaires

A la date du présent Document de Référence, il n'existe aucune option ou accord portant sur le capital de la Société sous réserve d'un contrat d'échange de titres établi avec la société G2 Entreprises. Des informations détaillées concernant ce contrat sont données au Chapitre 21.1.5 du présent Document de Référence.

La promesse de cession consentie par monsieur Alain Zagury à monsieur Stéphane Bohbot, président du Directoire de ModeLabs Group, portant sur 781.000 et actions de la Société ainsi que la promesse de cession consentie par monsieur Christian André à monsieur Stéphane Bohbot et monsieur Henri-Nicolas Olivier, portant sur 0,86% du capital de la Société, qui avaient fait l'objet du communiqué 206C0774 de l'Autorité des Marchés Financiers, sont arrivées à expiration le 11 avril 2009.

Ces promesses non exercées à cette date sont devenues caduques.

Des informations détaillées concernant ces promesses sont également données au Chapitre 21.1.5 du présent Document de Référence.

18.2 Droits de vote des principaux actionnaires

Chaque action de la Société donne droit à un droit de vote, sauf si, remplissant les conditions de détention prévues par les statuts, une action confère à son détenteur un droit de vote double. Aucun titre sans droit de vote n'a été émis par la Société.

18.3 Contrôle de la Société

Au 31 décembre 2010, monsieur Alain Zagury détient 17,9 % du capital et 25,3 % des droits de vote de la Société. Depuis l'admission aux négociations des actions de la Société sur le marché d'Euronext Paris, monsieur Alain Zagury continue à être l'actionnaire de référence de la Société.

La Société n'a pas mis en place des mesures spécifiques en vue d'assurer que ce contrôle ne sera pas exercé de manière abusive.

18.4 Accords pouvant entraîner un changement de contrôle

A la connaissance de la Société, il n'existe aucun accord en place dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle.

19. CONVENTIONS AVEC LES APPARENTES

Les conventions suivantes ont été conclues par la Société au cours de l'exercice :

- Des abandons de créances ont été effectués par la Société au bénéfice des filiales ModeLabs Manufacture, ModeLabs Inc., ModeLabs UK et ModeLabs Mobiles pour des montants respectifs de 11 262 milliers d'euros, 2 901 milliers de dollars, 1 976 milliers de livres sterling et 238 milliers d'euros. Ces abandons ont été autorisés le 2 décembre 2010 par le Conseil de Surveillance.
- Conclusion d'un contrat de cession de participations entre la Société et ModeLabs Manufacture en date du 13 décembre 2010, concernant la totalité des titres de la société ModeLabs Reasearch Labs. Cette convention a été autorisée le 2 décembre 2010 par le Conseil de Surveillance.
- Conclusion d'un contrat de cession de participations entre la Société et ModeLabs Manufacture en date du 14 décembre 2010, concernant la totalité des titres des sociétés ModeLabs UK, ModeLabs Inc., ModeLabs Hong Kong et ModeLabs Mobiles. Cette convention a été autorisée le 2 décembre 2010 par le Conseil de Surveillance.

Les conventions suivantes ont été conclues par la Société lors des exercices précédents et se sont poursuivies au cours de l'exercice 2010 :

- une convention de trésorerie entre la Société et ModeLabs, rémunérée au taux moyen mensuel du marché monétaire (T4M); Il s'agit d'une convention courante qui ne fait pas l'objet d'autorisation par le Conseil de Surveillance.
- une convention d'intégration fiscale entre la Société et ModeLabs. Cette convention a été autorisée par le Conseil de surveillance en date du 15 décembre 2004.
- une convention de refacturation sans marge, des frais de développement par ModeLabs Manufacture à ModeLabs Group. Cette convention, autorisée par le Conseil de Surveillance de la Société le 11 mars 2009, a été déclassée en convention courante au titre de l'exercice 2009 par le Conseil de Surveillance du 10 mars 2010 en raison du caractère récurrent et propre à l'organisation du Groupe.
- une convention de refacturation sans marge, de coûts de développement à ModeLabs Manufacture par ModeLabs Group. Cette convention, autorisée par le Conseil de surveillance de la Société le 11 mars 2009, a été déclassée en convention courante au titre de l'exercice 2009 par le Conseil de Surveillance du 10 mars 2010 en raison du caractère récurrent et propre à l'organisation du Groupe.
- une convention de refacturation de coûts de redevances licence sans marge, à ModeLabs Manufacture par ModeLabs Group. Cette convention, autorisée par le Conseil de Surveillance de la Société le 11 mars 2009, a été déclassée en convention courante au titre de l'exercice 2009 par le Conseil de Surveillance du 10 mars 2010 en raison du caractère récurrent et propre à l'organisation du Groupe.

Rapport Spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'assemblée générale

En application de l'article L. 225-40 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil de surveillance.

▪ **Abandon de créances au profit de ModeLabs Manufacture**

Nature et objet :

Votre société a procédé à un abandon de créance d'un montant total de 11 262 milliers d'euros au profit de sa filiale ModeLabs Manufacture.

Cette convention a été autorisée le 2 décembre 2010 par le Conseil de Surveillance.

Mandataire social concerné :

Monsieur Stéphane BOHBOT, Président du Directoire

▪ **Cessions de titres de participation à ModeLabs Manufacture**

Nature et objet:

- Conclusion d'un contrat de cession de participations par votre société au profit de la société ModeLabs Manufacture SAS en date du 13 décembre 2010, concernant la totalité des titres de la société ModeLabs Reasearch Labs SARL, au prix de cession de 640 milliers d'euros.
- Conclusion d'un contrat de cession de participations par votre société au profit de la société ModeLabs Manufacture SAS en date du 14 décembre 2010, concernant la totalité des titres des sociétés ModeLabs UK, ModeLabs Inc., ModeLabs Hong Kong et ModeLabs Mobiles, au prix de cession total de 374 milliers d'euros.

Ces conventions ont été autorisées le 2 décembre 2010 par le Conseil de Surveillance.

Mandataire social concerné :

Monsieur Stéphane BOHBOT, Président du Directoire

▪ **Abandon de créance au profit de ModeLabs Inc.**

Nature et objet :

Votre société a procédé à un abandon de créance d'un montant total de 2 901 milliers de dollars au profit de sa filiale ModeLabs Inc.

Cette convention a été autorisée le 2 décembre 2010 par le Conseil de Surveillance.

Mandataire social concerné :

Monsieur Alain ZAGURY, Président du Conseil de Surveillance

▪ **Abandon de créance au profit de ModeLabs UK**

Nature et objet :

Votre société a procédé à un abandon de créance d'un montant total de 1 976 milliers de livres sterling au profit de sa filiale ModeLabs UK.

Cette convention a été autorisée le 2 décembre 2010 par le Conseil de Surveillance.

Mandataire social concerné :

Madame Françoise GRAND, Membre du Directoire

▪ **Abandon de créance au profit de ModeLabs Mobiles**

Nature et objet :

Votre société a procédé à un abandon de créance d'un montant total de 238 milliers d'euros au profit de sa filiale ModeLabs Mobiles.

Cette convention a été autorisée le 2 décembre 2010 par le Conseil de Surveillance.

Mandataire social concerné :

Madame Françoise GRAND, Membre du Directoire

Conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

▪ **Convention d'intégration fiscale avec la société ModeLabs SA**

Nature et objet :

Votre Conseil d'Administration, en date du 2 mars 2005, a autorisé la conclusion d'une convention d'intégration fiscale avec la société ModeLabs SA.

Modalités :

ModeLabs Group s'est constituée seule redevable de l'impôt sur les sociétés, de l'imposition forfaitaire annuelle due par le groupe formé par elle-même et la société ModeLabs SA, à compter du 1er janvier 2005, pour une durée de cinq ans et renouvelable par tacite reconduction.

Mandataires sociaux concernés :

Monsieur Alain ZAGURY, Président du Conseil de Surveillance
Monsieur Stéphane BOHBOT, Président du Directoire

Fait à Courbevoie et Neuilly-sur-Seine, le 28 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES

ALAIN GUINOT

MAZARS

PIERRE SARDET

20. INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR

20.1 Comptes et informations financières consolidés – Exercices clos le 31 décembre 2009 et 2008

Pour les comptes et informations financières consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009, se référer au Document de Référence - paragraphe 20.2 - enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro D-10-0451 le 18 mai 2010.

Pour les comptes et informations financières consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008, se référer au Document de Référence - paragraphe 20.2 - enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro R-09-081 le 27 octobre 2009.

20.2 Comptes et informations financières consolidés – Exercice clos le 31 décembre 2010

20.2.1 Comptes consolidés – Actif consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	Annexe Note n°	2010 Net	2009 Net
Actifs non courants		25 523	32 087
Ecart d'acquisition	3.1	5 033	5 587
Immobilisations incorporelles	3.2	7 804	16 226
Immobilisations corporelles	3.3	497	431
Titres des entreprises associées	3.4	0	0
Actifs financiers	3.5	5 908	3 815
Actifs d'impôt différé	3.6	6 281	6 028
Actifs courants		126 865	105 780
Stocks et en cours	3.7	17 474	11 345
Clients	3.8	36 310	29 779
Autres débiteurs et actifs courants	3.8	13 389	12 254
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.9	59 015	52 401
Instruments financiers dérivés	3.10	677	0
TOTAL ACTIF		152 387	137 867

20.2.2 Comptes consolidés – Passif consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	Annexe Note n°	2010	2009
Capitaux propres		64 354	62 653
Capital	3.11	2 287	2 285
Prime d'émission	3.12	76 312	76 282
Réserves consolidées		-15 632	-17 058
Ecart de conversion		-1 132	-893
Actions propres	3.13	-1 975	-582
Paiement en actions	3.14	1 904	1 325
Intérêts minoritaires	3.15	34	-65
Résultat consolidé de l'exercice		2 556	1 359
Passifs non courants		24 317	29 679
Provisions à long terme	3.17	925	1 189
Passifs financiers	3.16	17 081	23 733
Impôts différés		6 311	4 757
Passifs courants		63 716	45 535
Provisions à court terme	3.17	1 724	499
Passifs financiers	3.19	3 438	106
Dettes d'impôt	3.18	0	2
Fournisseurs et autres créiteurs	3.18	58 554	44 915
Instruments financiers dérivés	3.10	0	13
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		152 387	137 867

20.2.3 Comptes consolidés – Etat du résultat global consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	Annexe Note n°	2010	2009
Chiffre d'affaires	4.1	240 203	177 700
Coût des ventes		-198 457	-147 467
Marge brute		41 746	30 234
Coûts de logistique		-5 827	-5 125
Coûts d'engineering		-2 967	-2 211
Coûts de marketing		-7 336	-5 447
Coûts commerciaux		-8 232	-7 563
Frais généraux et administratifs		-8 811	-7 757
Coût des opérations		-33 172	-28 103
Résultat opérationnel courant		8 574	2 130
Autres produits opérationnels	4.3	1 210	1 810
Autres charges opérationnelles	4.3	-4 669	-2 430
Résultat opérationnel		5 115	1 510
Coût de l'endettement financier net	4.4	-638	-46
Variation de juste valeur des instruments financiers	4.4	-27	-68
Autres produits et charges financiers	4.4	282	244
Charge d'impôts	4.5	-2 070	-1 385
Quote-part du résultat des entreprises associées		0	-72
Résultat net avant résultat des activités abandonnées		2 662	183
Résultat des activités abandonnées	4.3	0	1 197
Résultat net		2 662	1 380
Intérêts minoritaires		106	22
Résultat net Part du Groupe		2 556	1 359
<i>Résultat part du groupe par action</i>	4.6	<i>0,112</i>	<i>0,059</i>
<i>Résultat part du groupe dilué par action</i>	4.6	<i>0,085</i>	<i>0,057</i>

20.2.4 Comptes consolidés – Tableau consolidé des flux de trésorerie

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat Net lié à l'activité poursuivie	2 662	1 380
<i>Résultat Net lié aux activités abandonnées *</i>		
Résultat net des sociétés intégrées - Part du Groupe	2 556	1 359
Résultat net des sociétés intégrées - Part des minoritaires	106	21
Élimination des charges / produits sans incidence sur la trésorerie liés à l'activité poursuivie :		
=> Quote-part de résultat des entreprises associées		72
=> Résultat des activités abandonnées		
=> Amortissements et provisions	6 708	3 556
=> Variation de juste valeur des dérivés	30	80
=> Plus et moins values de cessions nettes d'impôts	1 110	407
=> Charges et produits calculés liés aux paiements en actions	-814	441
=> Élimination du coût de l'endettement financier net	1 234	354
=> Impôts différés; charge d'impôt	2 070	1 385
=> Autres variations.	392	
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	13 392	7 675
<i>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées abandonnées *</i>		
Variation du BFR liée à l'activité hors impôts	6 779	10 660
Impôts payés	-2 070	-1 385
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	18 101	16 950
<i>Flux nets de trésorerie générés par l'activité abandonnée *</i>		
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements		
Incidence des variations de périmètre		
Acquisitions d'immobilisations	-3 278	-2 263
Acquisitions d'immobilisations financières	-6 069	-647
Cession d'actifs financiers	3 540	1 000
Variation des prêts et avances consentis	-217	-10
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements	-6 024	-1 920
<i>Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements des activités abandonnées *</i>		2 874
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Augmentation de capital	42	
Engagement BSA		831
Actions propres	-979	-262
Variation des emprunts	-3 320	13 436
Intérêts financiers nets versés	-1 234	-354
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	-5 491	13 651
<i>Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement des activités abandonnées *</i>		-1 192
Incidence de la variation des taux de change		
Incidence changements principes		
variation de trésorerie des activités poursuivies	6 586	28 681
<i>Variation de trésorerie des activités abandonnées *</i>		1 682
VARIATION DE TRESORERIE TOTALE	6 586	30 363
Trésorerie d'ouverture	52 290	21 972
Incidence de la variation des taux de change	91	-45
Trésorerie de clôture	58 967	52 290
VARIATION DE TRESORERIE TOTALE	6 586	30 363

* présentation des flux liés aux activités abandonnées par nature d'opération

20.2.5 Comptes consolidés – Tableau de variation des capitaux propres

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital	Primes et Réserves	Réserves consolidées Groupe	Actions propres	Paiements en actions	Ecart de conversion	Résultat exercice	Total Groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitaux Propres
Situation au 31/12/08	2 285	76 282	13 604	-589	891	-824	-31 551	60 098	-89	60 009
Affectation du résultat 2008			-31 551				31 551	0		0
Résultat consolidé au 31/12/2009							1 359	1 359	21	1 380
Composante capitaux propres des BSA			831					831		831
Actions propres				7				7		7
Paiements en actions					434			434		434
Ecart de conversion						-69		-69	3	-66
Evaluation Juste Valeur des actifs financiers disponibles à la vente			80					80		80
Divers			-22					-22		-22
Situation au 31/12/09	2 285	76 282	-17 058	-582	1 325	-893	1 359	62 718	-65	62 653
Affectation du résultat 2009			1 359				-1 359	0		0
Augmentation de capital	2	30						32		32
Résultat consolidé au 31/12/2010							2 556	2 556	106	2 662
Actions propres				-1 393				-1 393		-1 393
Paiements en actions					579			579		579
Gains et pertes comptabilisés directement en Capitaux propres			67			-239		-172	-7	-179
Situation au 31/12/10	2 287	76 312	-15 632	-1 975	1 904	-1 132	2 556	64 320	34	64 354

20.2.6 Notes

Préliminaire : l'ensemble des notes annexes est présenté en milliers d'euros.

Note 1- Contexte de la publication des comptes - Règles et méthodes comptables

ModeLabs Group, créateur de mobiles sur-mesure et distributeur télécom, est un acteur de la nouvelle génération du secteur de la téléphonie mobile. Il conçoit, développe et distribue de façon intégrée et flexible des téléphones mobiles, des accessoires et des services à destination d'opérateurs, de distributeurs et de marques à forte notoriété.

Son activité est organisée autour de 2 métiers :

- ModeLabs Manufacture pour les activités de conception et de développement des mobiles sur mesure ;
- ModeLabs Distribution pour la distribution de téléphones mobiles et d'accessoires dont il est le spécialiste et le N°1 français.

La société mère ModeLabs Group, est une Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance dont le siège social est situé en France, au 11 bis rue Roquépine – 75 008 Paris.

Contexte de la publication des comptes

Au 31 décembre 2010

Les comptes consolidés établis au 31 décembre 2010 ont pour objectif de présenter, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2010, le résultat des opérations, la situation financière et le patrimoine de l'ensemble constitué par la société ModeLabs Group et ses filiales.

Toutes les sociétés du Groupe clôturent au 31 décembre et leur exercice comptable commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre.

La Société a procédé à un reclassement de 831 milliers d'euros net d'impôt différé, entre dettes financières et capitaux propres au bilan au 31 décembre 2009, en application d'IAS 32 et IAS 8 relatif à la valorisation des BSA liées à l'émission de l'emprunt obligataire du 17 décembre 2009. Le reclassement est sans impact sur le résultat.

Au 31 décembre 2009

Les comptes consolidés établis au 31 décembre 2009 ont pour objectif de présenter, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2009, le résultat des opérations, la situation financière et le patrimoine de l'ensemble constitué par la société ModeLabs Group et ses filiales.

Toutes les sociétés du Groupe clôturent au 31 décembre et leur exercice comptable commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre.

L'année 2009 a été marquée par une crise économique et financière dont les conséquences futures et la durée ne peuvent être mesurées avec précision. Les états financiers au 31 décembre ont été réalisés en tenant compte de cet environnement.

Référentiel et format de présentation des comptes

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec les normes et interprétations comptables internationales édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et adoptées par l'Union Européenne à la date d'arrêté. Ces normes comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards) et IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations (disponibles sur le site de l'Union Européenne :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm).

La Société applique l'intégralité des normes IFRS applicables au 31 décembre 2010.

Les comptes consolidés annuels complets au 31 décembre 2010 sont établis selon les principes et méthodes comptables appliqués par le Groupe aux états financiers pour l'exercice 2009.

Les amendements de normes et interprétations qui entrent en vigueur au 1er janvier 2010 ne trouvent pas à s'appliquer dans le Groupe ou n'ont pas d'impact significatif sur les comptes consolidés au 31 décembre 2010. Il s'agit de:

- La norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » révisée et applicable aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2009 ;
- La norme IAS 27 « Etats financiers consolidés et individuels » amendée et applicable aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2009 ;
- Amendement à IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation : éléments de couverture éligibles » amendée et applicable à compter du 1^{er} juillet 2009
- Amendements à IFRS 2 « Transactions intragroupe dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie », applicables à partir du 1er janvier 2010.
- IFRIC 12 : Concession de services publics. Cette norme ne s'applique pas à ModeLabs.
- IFRIC 15 : Accord pour la construction d'un bien immobilier. Cette norme ne s'applique pas à ModeLabs.
- IFRIC 16 « Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger », applicable à compter du 1er janvier 2010.

- IFRIC 17 « Distribution d'actifs non monétaires à des actionnaires », applicable à compter du 1er janvier 2010.
- IFRIC 18 « Transfert d'actifs de la part de clients », applicable à compter du 1er janvier 2010.
- Amendement à IAS 32 relatif au classement des droits de souscription émis, applicable au 31 décembre 2010.
- IAS 24R relative à la révision de la norme sur les informations à fournir au titre des transactions avec les parties liées, applicable au 31 décembre 2010.
- Amendements à IFRIC 14 « Paiements d'avance dans le cadre d'une exigence de financement minimal », applicable au 31 décembre 2010
- IFRIC 19 « Extinction des dettes financières avec des instruments de capitaux propres », applicable au 31 décembre 2010

Concernant la présentation des états financiers, et notamment l'état de la situation financière et l'état du résultat global, les éléments suivants sont à noter :

Présentation de l'état du résultat global

Conformément à la recommandation du CNC N°2009-R-03 du 2 juillet 2009 qui annule et remplace la recommandation N°2004-R.02 du 27 octobre 2004 relative notamment au format de compte de résultat en normes IFRS, le Groupe a décidé de faire figurer dans son état du résultat global, un "Résultat opérationnel courant" calculé par différence entre le "Résultat opérationnel" et les "Autres produits opérationnels et autres charges opérationnelles", ces derniers correspondant à des événements inhabituels, anormaux et peu fréquents, et d'une matérialité significative.

Présentation de l'état de la situation financière

Le Groupe présente l'actif et le passif conformément à la norme IAS 1 selon la notion de " courant " et " non courant ". Les postes de "dettes financières", de "provisions" et d'impôts différés sont présentés distinctement en actifs / passifs courants et non courants.

Estimations

L'établissement des états financiers consolidés conformément aux normes comptables internationales, nécessite que le Groupe procède à des estimations et utilise certaines hypothèses susceptibles d'impacter la valeur des actifs, passifs, capitaux propres et résultat du Groupe.

Ces estimations et hypothèses portent essentiellement sur les évaluations des écarts d'acquisition et des autres actifs incorporels dont les frais de développement capitalisés, les dépréciations des stocks, les provisions dont les provisions pour garantie ou service après vente, les engagements de retraite, les impôts différés et la valorisation des paiements en actions.

Les principales estimations utilisées par le Groupe sur ces différents thèmes sont détaillées dans les notes spécifiques se rapportant à chaque problématique.

Note 2- Principes comptables

2.1 Méthodes et périmètre de consolidation

2.1.1 Méthode de consolidation

Les principes de consolidation utilisés par le Groupe sont l'intégration globale (regroupement d'entreprises), et la mise en équivalence (entreprises associées) dès lors que le Groupe possède respectivement un contrôle exclusif ou une influence notable.

Consolidation des filiales

Les comptes consolidés incluent les états financiers de la société mère ainsi que ceux des entreprises contrôlées par la mère (« les filiales »). Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités. Le contrôle exclusif d'une entité est présumé lorsque la société mère consolidante détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote de cette entité.

Le résultat des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice est inclus dans le résultat consolidé respectivement depuis la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession.

Tous les soldes et opérations intra-groupe sont éliminés au niveau de la consolidation.

Participations dans les entreprises associées

Une entreprise associée est une entreprise sur laquelle le Groupe exerce une influence notable de par sa participation aux décisions financières et opérationnelles de cette entreprise. L'influence notable est présumée être exercée sur une entité lorsque le Groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote de cette entité.

Les participations dans les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les goodwill dégagés lors de l'acquisition de ces participations sont présentés sur la ligne « Titres des entreprises associées ».

2.1.2 Périmètre de consolidation

Tableau des entités du Groupe

SOCIETES	FORME JURIDIQUE	PAYS	ADRESSE	ACTIVITE
MODELABS GROUP - mère	SA	France	11B rue Roquepine 75008 Paris	Holding - Conception de mobiles on demand
MODELABS	SA	France	11B rue Roquepine 75008 Paris	Vente accessoires télécom et mobiles
MODELAB RESEARCH LABS	SARL	France	11B rue Roquepine 75008 Paris	Recherche & Développement
MODELABS MANUFACTURE	SAS	France	11B rue Roquepine 75008 Paris	Conception et vente de mobiles et accessoires on demand
MODELABS UK	Ltd	Grande Bretagne	Regents Pavilion 4 Summerhouse Road Moulton Park Northampton NN3 6BJ	Vente mobiles on demand
MODELABS INC	Inc	Etats-Unis	5850 Canoga Avenue, Suite 400 Woodland Hills CA 91367	Vente mobiles on demand
WORLD GSM	SAS	France	11 bis, rue Roquepine 75 008 Paris	Site e commerce de vente de mobiles
MODELABS MOBILES	SL	Espagne	Conde de Penalver, n°36 3°1 Madrid 28006	Vente mobiles on demand
MODELABS HK	Ltd	Hong Kong	Unit 402, Ming An Plaza, Phase 1, 8 Sunning Road, Causeway Bay, Hong Kong	Vente accessoires télécom et mobiles/sourcing, mobiles on demand
SHENZHEN MODELABS TRADING LTD	Ltd	Chine	2107-2108, Gin Tian Building, N° 1199 He Ping Road, Luo Hu, Shen Zhen, Guang Dong	Vente mobiles on demand
MODELABS SOURCING LIMITED	Ltd	Hong Kong	Unit 402, Ming An Plaza, Phase 1, 8 Sunning Road, Causeway Bay, Hong Kong	Achat accessoires télécom et mobiles

Evolution du périmètre 2010 versus 2009

SOCIETES	N°SIRET	2010		Méthode de consolidation	2009		Méthode de consolidation
		% de Contrôle	% d'intérêts		% de Contrôle	% d'intérêts	
MODELABS GROUP - mère	450 671 367	MERE	MERE	IG	MERE	MERE	IG
MODELABS	403 361 439	99,00%	99,00%	IG	99,00%	99,00%	IG
MODELAB RESEARCH LABS	442 777 645	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
MODELABS MANUFACTURE	503 481 244	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
MODELABS UK		100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
MODELABS INC		95,00%	95,00%	IG	95,00%	95,00%	IG
WORLD GSM	429 099 203	70,00%	70,00%	IG	70,00%	70,00%	IG
MODELABS MOBILES SL		100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
MODELABS Limited		100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
SHANGHAI TIANSHI TRADING CO, LTD		0%	0%	N/A	100,00%	100,00%	IG
SHENZHEN MODELABS TRADING LTD		100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
MODELABS SOURCING LIMITED		100,00%	100,00%	IG	0,00%	0,00%	N/A

Au 31 décembre 2010

Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2010 est identique à celui du 31 décembre 2009, à l'exception de la participation à 100% dans la société Modelabs Sourcing Ltd constituée le 8 novembre 2010 et de la liquidation sur la période de la société Shanghai Tianshi Trading CO, Ltd.

Au 31 décembre 2009

Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2009 est identique à celui du 31 décembre 2008, à l'exception de la participation de 34% dans la société Global 5 qui a été cédée le 22 décembre 2009.

2.2 Monnaies étrangères

Les états financiers des filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro, ont été convertis en euros en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture pour les postes de l'état de la situation financière et le taux de change moyen pour l'état du résultat global. Les éventuelles différences de change sont classées en capitaux propres au poste « différences de conversion ».

Les transactions en monnaies autres que l'euro sont enregistrées au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés dans ces autres monnaies sont convertis aux taux en vigueur à la date de clôture. Les profits et pertes provenant de la conversion sont enregistrés dans l'état du résultat global de l'exercice.

2.3 Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises intervenus sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût du regroupement d'entreprises est évalué comme le total des justes valeurs en date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par le Groupe, en échange du contrôle de l'entreprise acquise.

2.4 Ecart d'acquisition (goodwill)

Le Goodwill représente l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de la société acquise, en date de prise de contrôle. Il est comptabilisé en tant qu'actif et initialement évalué à son coût.

2.5 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur. L'amortissement, calculé dès la date de mise en service de l'immobilisation, est comptabilisé en charges de manière à réduire la valeur comptable des actifs sur leur durée d'utilité.

Les coûts de développement informatique sont amortis sur leur durée d'utilité estimée, soit 3 à 4 ans, selon le mode linéaire.

Les dépenses de recherche et développement sont enregistrées en charges de l'exercice où elles sont encourues à l'exception des coûts de développement dits « de projets », inscrits en immobilisations incorporelles, à condition qu'ils répondent strictement à l'ensemble des critères suivants :

- le projet est clairement identifié et les coûts correspondants sont individualisés et mesurables de façon fiable ;
- la faisabilité technique du projet est démontrée ;
- l'intention de terminer le projet et de l'utiliser ou le vendre est avérée ;
- il existe un marché potentiel pour la production issue de ce projet ou la démonstration de son utilité en interne est démontrée ;
- les ressources techniques, financières et autres nécessaires pour terminer le projet sont disponibles ;
- l'entreprise a la capacité d'utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle.

Lorsque les principes pour la comptabilisation d'une immobilisation générée en interne ne sont pas satisfaits, ou que les montants ne sont pas jugés significatifs, les dépenses de développement sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues. Les immobilisations incorporelles générées en interne sont amorties en fonction de la consommation de ces dépenses sur la base des prévisionnels de ventes.

Les minima garantis dus pour les redevances de licences de marque ou de technologie sont activés pour leur montant total prévu dans le contrat. Les amortissements sont pratiqués sur la durée

d'exploitation de ces licences en fonction des consommations de l'exercice telles que prévues dans le contrat de licence.

Les amortissements et dépréciations sont comptabilisés dans l'état du résultat global en coût des ventes et en frais marketing en fonction du mode de consommation des minima garantis.

2.6 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

L'amortissement, calculé dès la date de mise en service de l'immobilisation, est comptabilisé en charges de manière à réduire la valeur comptable des actifs sur leur durée d'utilité estimée, selon le mode linéaire et sur les bases suivantes :

- installations Internet	3 à 7 ans
- installations techniques, matériels et outillages	4 à 10 ans
- installations générales, agencements	7 à 10 ans
- matériel de transport	5 ans
- matériel de bureau et informatique	4 ans

Les actifs détenus en vertu de contrats de location financement sont comptabilisés dans l'actif immobilisé et amortis sur leur durée d'utilité. A chaque fin de contrat de location, le Groupe a pour habitude de lever les options d'achat.

Les amortissements et dépréciations sont comptabilisés dans l'état du résultat global en coût des ventes, frais de recherche et développement ou en frais administratifs et commerciaux en fonction de la destination de l'immobilisation.

2.7 Pertes de valeur des écarts d'acquisition, des immobilisations corporelles et incorporelles

Les valeurs comptables des actifs sont revues à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur :

- pour les actifs incorporels non amortissables et les écarts d'acquisition : à chaque clôture, ou plus fréquemment en cas d'apparition d'indices de perte de valeur,
- pour tous les autres actifs : dès l'apparition d'indices de pertes de valeur.

Les indices de pertes de valeur susceptibles de déclencher un test de dépréciation sont :

- des indices externes (valeur de marché, changements importants dans l'environnement de l'entreprise,...),
- des indices internes (obsolescence de l'actif, performances inférieures aux prévisions,...).

En particulier Chaque année, à la clôture annuelle de l'exercice, le Goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation. La méthodologie utilisée consiste essentiellement à comparer la valeur recouvrable de l'activité ou l'unité opérationnelle du Groupe à la valeur des actifs nets correspondants, celle-ci comprenant l'écart d'acquisition. La valeur recouvrable est principalement déterminée à partir de projections de flux de trésorerie futurs d'exploitation estimés dans le business plan. Les hypothèses retenues dans le « business plan » sont raisonnables et conformes aux données du marché, notamment en ce qui concerne les taux de croissance retenus à moyen-long terme. Si des événements particuliers induisent des pertes potentielles de valeur, des tests de dépréciations complémentaires sont réalisés. En cas de perte de valeur, celle-ci est comptabilisée dans l'état du résultat global en résultat opérationnel.

Dans le cadre des comptes semestriels, le Groupe procède aux analyses des indices de pertes de valeur.

2.8 Contrats de location

Les contrats de location financement sont « des contrats de location qui transfèrent au locataire l'essentiel des avantages et risques inhérents à la propriété du bien loué, que cette propriété soit effectivement transférée en fin de contrat ou non ». Les autres contrats sont qualifiés de location simple.

Les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement sont comptabilisés en tant qu'actifs au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de leur juste valeur à la date d'acceptation du contrat. Le passif correspondant dû au bailleur est enregistré dans l'état de la situation financière en tant qu'obligation issue des contrats de location financement.

Les frais financiers, qui représentent la différence entre les engagements totaux du contrat et la juste valeur du bien acquis, sont répartis sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque exercice.

Les charges de loyer en vertu d'un contrat de location simple sont comptabilisées en charges dans l'état du résultat global de façon linéaire pendant toute la durée du contrat de location.

Les dépôts de garantie versés dans le cadre de contrats de location sont enregistrés pour leur coût.

2.9 Stocks

Les stocks sont inscrits au plus bas de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Le coût de revient est calculé en utilisant la méthode du coût moyen unitaire pondéré ou la méthode du dernier coût connu. Dans ce dernier cas, les délais de rotation relativement courts permettent d'éviter de cumuler plusieurs lots de la même référence présentant des coûts de revient différents. Cette méthode aboutit donc à une valorisation des stocks très proche de celle qui pourrait être déterminée en utilisant la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités diminué des coûts attendus pour l'achèvement ou la réalisation des ventes. En particulier, les stocks considérés comme invendables, notamment en raison de leur obsolescence, sont isolés et font l'objet de dépréciation totale en attente de leur destruction. Par ailleurs, une dépréciation est également comptabilisée sur la base d'analyses des prévisionnels de ventes.

2.10 Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation légale ou implicite à l'égard d'un tiers et qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie des ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente de celui-ci.

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation que le management du Groupe peut faire en date de clôture de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation. Ces montants sont actualisés si l'effet est jugé significatif.

Les provisions pour risques et charges constituées par le Groupe couvrent essentiellement les risques sur litiges sociaux et commerciaux ainsi que les garanties données aux clients.

2.11 Avantages du personnel

Les cotisations relatives aux régimes à cotisations définies sont inscrites en charges au fur et à mesure qu'elles sont appelées.

Les engagements résultant de régimes à prestations définies, ainsi que leur coût, sont déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées. Le principal régime à prestations définies existant au niveau du Groupe concerne les indemnités de fin de carrière (indemnités de départ à la retraite).

Des évaluations, par des consultants externes, ont lieu chaque année. Elles intègrent les hypothèses de mortalité, de rotation de personnel et de projection des salaires futurs.

Des gains et des pertes actuariels sont générés par des changements d'hypothèse sur les engagements ou les actifs financiers de régimes. Ces écarts sont reconnus en résultat.

2.12 Paiements fondés sur des actions

Le 3 juillet 2006, le Directoire, sur recommandation du Comité des rémunérations et par autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 22 novembre 2005 et du 22 mars 2006, a décidé d'adopter, au profit de certains cadres de l'entreprise :

- un plan d'options de souscription d'actions nouvelles ou d'achat d'actions existantes de la société ModeLabs Group ;
- un plan d'attribution gratuite d'actions de la société ModeLabs Group.

L'Assemblée Générale Mixte du 22 mai 2008 a donné de nouvelles autorisations au Directoire qui mettent fin à celles précédemment accordées.

En date du 23 février 2008, le Directoire a décidé, sur recommandation du Comité des rémunérations, de modifier le plan d'options de souscription d'actions de la société ModeLabs Group adopté le 3 juillet 2006.

Le droit d'attribution définitive reste soumis à la présence effective du bénéficiaire dans la société à la fin de la période d'acquisition fixée pour chaque bénéficiaire par le Directoire lors de l'attribution. L'évaluation des services rendus par les bénéficiaires est réalisée à l'aide d'un modèle de type Black & Scholes.

Les services reçus ainsi rémunérés sont comptabilisés en charges de personnel, de façon linéaire sur la période d'acquisition des droits, en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

En 2009, 2 plans d'attribution d'actions gratuites ont été mis en place (plans 3a et 3b) par le Directoire, conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale Mixte du 22 mai 2008.

En 2010, 2 plans d'option de souscription d'actions ont été mis en place (plans 3b et 3c), 1 plan d'option d'achat d'actions (plan 4a) ainsi que 1 plan d'attribution d'actions gratuites (plan 3c), par le Directoire, conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale Mixte du 22 mai 2008.

2.13 Impôts sur les bénéfices

La rubrique "charge d'impôt" inclut l'impôt exigible au titre de l'exercice et l'impôt différé inclus dans le résultat de la période.

Impôts exigibles

L'impôt exigible est déterminé sur la base du résultat fiscal de la période, qui peut différer du résultat comptable suite aux réintégrations et déductions de certains produits et charges selon les dispositions fiscales en vigueur, et en retenant le taux voté ou quasi voté à la date de clôture des comptes annuels.

Impôts différés

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs et leurs valeurs fiscales, selon la méthode du report variable. Les taux utilisés sont les taux dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Les montants ainsi déterminés ne sont pas actualisés.

Les impôts différés actifs sont comptabilisés dans la mesure où il existe une assurance raisonnable de les récupérer au cours des exercices postérieurs.

2.14 Comptabilisation des revenus

Le chiffre d'affaires représente les ventes de marchandises, les ventes de biens et services produits dans le cadre des activités normales du Groupe, nettes de toutes remises ou autres rabais commerciaux.

Un produit est comptabilisé en chiffres d'affaires lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages inhérents à la propriété des biens. En général, le chiffre d'affaires relatif à la vente de marchandises est comptabilisé dès lors qu'il existe un accord formel avec le client, que la livraison est intervenue et qu'il est probable que les avantages économiques associés à la vente reviendront au Groupe. Concernant les services, le chiffre d'affaires est comptabilisé dès lors que les services sont rendus.

Le Groupe comptabilise les provisions pour garanties, retours et assimilés. Ces dernières sont estimées sur la base des données contractuelles ainsi que de données statistiques issues de l'expérience passée.

2.15 Information sectorielle

Conformément à la norme IFRS 8 – Secteurs opérationnels, l'information sectorielle présentée est établie sur la base des données de gestion internes utilisées pour l'analyse de la performance des activités et l'allocation des ressources par le Président du Directoire qui forme le principal organe de décision opérationnel du Groupe.

Un secteur opérationnel est une composante distincte du Groupe qui est engagée dans la fourniture de produits ou services distincts et qui est exposée à des risques et une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs opérationnels.

Chaque secteur opérationnel fait l'objet d'un suivi individuel en termes de reporting interne, selon des indicateurs de performance communs à l'ensemble des secteurs.

Les secteurs présentés au titre de l'information sectorielle sont des secteurs opérationnels. Le Groupe est ainsi organisé autour de deux secteurs:

- le secteur Distribution : distribution de téléphones mobiles et d'accessoires;
- le secteur Manufacture : conception de téléphones mobiles sur mesure.

Les données de gestion ne pouvant être affectées à l'un de ces 2 secteurs sont imputées sur un secteur dénommé « Holding ».

Les données de gestion utilisées pour évaluer la performance d'un secteur sont établies conformément aux principes IFRS appliqués par le Groupe pour ses états financiers consolidés.

2.16 Instruments financiers

Les normes comptables internationales IAS 32 et IAS 39 ont été adoptées par le Groupe à compter du 1^{er} janvier 2005.

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 7 - instruments financiers, pour la première fois aux comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2007.

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière lorsque le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Actifs financiers non courants

Ces actifs correspondent d'une part à des placements à long terme et d'autre part, à des dépôts de garantie relatifs à des contrats de location. A chaque date d'arrêté, le Groupe apprécie s'il existe un indice objectif de perte de valeur de ces actifs. Le cas échéant, une perte de valeur est comptabilisée.

Les placements à long terme correspondent à des actifs monétaires évalués au cours mark to market de chaque exercice.

Ces actifs sont considérés comme disponibles à la vente, selon la définition de la norme IAS 39 et évalués à leur juste valeur en contrepartie des capitaux propres.

Actifs financiers courants

Les actifs financiers courants correspondent aux comptes de Trésorerie non disponibles.

Créances clients et autres débiteurs

Les créances clients proviennent des ventes de biens et services réalisées par le Groupe dans le cadre de son activité. Les autres débiteurs comprennent essentiellement des créances de nature fiscale et sociale, ainsi que les avoirs à émettre aux clients. Ces actifs sont évalués et comptabilisés initialement à leur juste valeur puis évalués ultérieurement à leur coût amorti.

Une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il existe des indicateurs objectifs indiquant que les montants dus ne pourront être recouverts, totalement ou partiellement.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprend les liquidités immédiatement disponibles (comptes courants bancaires) et les placements mobilisables ou cessibles à court terme, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, et supportant un risque négligeable de changement de valeur.

Ces actifs sont valorisés à leur juste valeur (valeur de marché) et le solde global des variations de juste valeur est porté à l'état du résultat global.

Passifs financiers non courants

Cette rubrique comprend la partie long terme des différents emprunts bancaires et de la dette de crédit-bail (échéance de remboursement supérieure à 1 an).

Les emprunts et découverts bancaires portant intérêts sont comptabilisés initialement pour le montant de trésorerie reçue, net des coûts directs d'émission éventuels. Ultérieurement, ils sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les différences entre les montants reçus, nets des coûts directs d'émission éventuels, et les montants dus lors du règlement ou du remboursement sont amorties sur la durée de l'emprunt. Ces montants sont inscrits en coût de l'endettement financier net dans l'état du résultat global.

Passifs financiers courants

Cette rubrique comprend les découverts bancaires à court terme, la partie court terme des emprunts bancaires et de location financement (échéances de remboursement inférieure à un an).

L'évaluation initiale et ultérieure suit les mêmes règles que les passifs financiers non courants.

Fournisseurs, dettes fiscales et sociales et autres créditeurs

Les dettes fiscales comprennent essentiellement des comptes de TVA. Les dettes sociales regroupent principalement les dettes de congés payés, les charges et cotisations sociales.

Ces dettes sont évaluées et comptabilisées initialement à leur juste valeur puis évaluées ultérieurement au coût amorti.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur et sont réévalués à leur juste valeur aux dates de clôture ultérieures.

Au 31 décembre 2010 comme au 31 décembre 2009, le Groupe n'a pas qualifié d'instruments financiers dérivés comme instruments de couverture.

2.17 Résultat par action

Le résultat net par action est calculé en divisant le « résultat net part du Groupe » par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation.

Le résultat net par action dilué prend en compte les équivalents actions ayant un effet dilutif. Il exclut les équivalents actions sans effet dilutif.

Les effets dilutifs des options de souscription ou d'achat d'actions sont calculés selon la méthode de rachat d'actions (Treasury Stock Method) selon laquelle les fonds recueillis lors de l'exercice de l'achat sont supposés être affectés en priorité au rachat d'actions au prix du marché.

Note 3- Informations sur l'état de la situation financière

3.1 Goodwill

Conformément à la norme IAS 36, le Groupe réalise à la clôture annuelle des comptes un test d'évaluation de ses immobilisations et suit à chaque clôture intermédiaire les indices de perte de valeur.

La méthode des « Discounted Cash Flows » (DCF) a été utilisée comme base d'évaluation des goodwill. Les hypothèses retenues :

Taux d'actualisation : coût moyen pondéré du capital après IS

Ce taux est le résultat du calcul suivant :

$$\text{Taux} = (A+B) * C$$

A - Le taux retenu est le taux d'emprunt à 5 ans : 2,18% pour l'Euro et 2,125% pour l'USD Dollar

B - Prime de risque du marché : 3 %

C - Beta sectoriel désendetté : 1,82

Le taux est de 9,4% pour l'Euro et de 9,3% pour le dollar

Par ailleurs, une variation de 1 point, dans un sens comme dans l'autre, des taux de croissance et des taux d'actualisation ne générerait pas de dépréciation complémentaire significative des immobilisations incorporelles.

Période d'actualisation : 5 ans.

Consécutivement à ces tests, l'écart d'acquisition de ModeLabs Inc. a été déprécié à hauteur de 250 milliers d'euros et celui de World GSM à hauteur de 304 milliers d'euros au 31 décembre 2010.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Valeurs comptables au 1er janvier		
ModeLabs SA	4 846	4 846
World GSM	304	304
ModeLabs Inc.	437	437
Valeurs comptables au 1er janvier	5 587	5 587
Acquisitions		
Cessions		
Variation des cours de change		
Impact calcul définitif		
Pertes de valeur	-554	
Autres mouvements		
Valeur fin de période	5 033	5 587
ModeLabs SA	4 846	4 846
World GSM		304
ModeLabs Inc.	187	437
Valeur fin de période	5 033	5 587

3.2 Immobilisations incorporelles

La synthèse pluriannuelle des immobilisations incorporelles se présente comme suit :

Valeur brute en milliers d'euros

<u>Au 1er janvier 2009</u>	<u>26 297</u>
Acquisitions	3 743
Cessions et sorties	-757
Variations des cours de change	-11
Autres mouvements	-24
Variations de périmètre	
<u>Au 1er janvier 2010</u>	<u>29 248</u>
Acquisitions	3 423
Cessions et sorties	-3 287
Variations des cours de change	25
Autres mouvements	0
Variations de périmètre	-5
Valeur brute au 31 décembre 2010	29 403

Amortissements en milliers d'euros

<u>Au 1er janvier 2009</u>	<u>-6 339</u>
Charge de l'exercice	-7 199
Reprise sur sorties de l'exercice	540
Variations des cours de change	10
Autres mouvements	-33
Variations de périmètre	0
<u>Au 1er janvier 2010</u>	<u>-13 021</u>
Charge de l'exercice	-9 356
Reprise sur sorties de l'exercice	799
Variations des cours de change	-21
Autres mouvements	0
Variations de périmètre	0
Amortissements cumulés au 31 décembre 2009	-21 599

Valeur nette en milliers d'euros

Valeur nette au 31 décembre 2009	16 226
Valeur nette au 31 décembre 2010	7 804

Détail des immobilisations incorporelles*(en milliers d'euros)*

	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes
Frais de R&D	11 220	-4 135	7 085
Brevets et Licences	16 588	-7 554	9 034
Développement informatique	1 293	-1 204	89
Autres immobilisations incorporelles	147	-128	19
Total au 31 décembre 2009	29 248	-13 021	16 226

Détail des immobilisations incorporelles*(en milliers d'euros)*

	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes
Frais de R&D	13 689	-9 502	4 187
Brevets et Licences	14 141	-10 610	3 531
Développement informatique	1 571	-1 487	84
Autres immobilisations incorporelles	2	0	2
Total au 31 décembre 2010	29 403	-21 599	7 804

L'augmentation des frais de R&D est liée à l'activation des coûts de développement de projets dont les lancements ont eu lieu en 2010 ou sont prévus sur 2011.

Les amortissements des frais de R&D à fin 2010 sont impactés d'une dépréciation complémentaire résultant d'un impairment test réalisé consécutivement à l'identification d'indices de perte de valeur sur la première génération de mobiles de luxe arrivée en fin de cycle.

L'augmentation des actifs de brevets et licences correspond aux contrats de licences et brevets acquis, comptabilisés conformément aux principes définis précédemment.

3.3 Immobilisations Corporelles

Valeur brute en milliers d'euros

<u>Au 1er janvier 2009</u>	2 450
Acquisitions	136
Cessions et sorties	-1 321
Variations des cours de change	-4
Autres mouvements	0
Variations de périmètre	0
<u>Au 1er janvier 2010</u>	1 260
Acquisitions	350
Cessions et sorties	-28
Variations des cours de change	8
Autres mouvements	1
Variations de périmètre	-1

Valeur brute au 31 décembre 2010 1 590

Amortissements en milliers d'euros

<u>Au 1er janvier 2009</u>	-1 815
Charge de l'exercice	-288
Reprise sur sorties de l'exercice	1 272
Variations des cours de change	1
Autres mouvements	0
Variations de périmètre	0
<u>Au 1er janvier 2010</u>	-830
Charge de l'exercice	-276
Reprise sur sorties de l'exercice	14
Variations des cours de change	-3
Autres mouvements	0
Variations de périmètre	1

Amortissements cumulés au 31 décembre 2010 -1 093

Valeur nette en milliers d'euros

Valeur nette au 31 décembre 2009 431

Valeur nette au 31 décembre 2010 497

Détail des immobilisations corporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes
Aménagements	299	-88	212
Matériels et Outillage Industriel	245	-207	38
<i>Dont en location financement</i>	<i>198</i>	<i>-198</i>	<i>0</i>
Autres immobilisations corporelles	714	-535	179
Immobilisations corporelles en cours	0		0
Avances et acomptes	1		1
Total au 31 décembre 2009	1 260	-830	431

Détail des immobilisations corporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes
Aménagements	562	-197	364
Matériels et Outillage Industriel	245	-221	24
<i>Dont en location financement</i>	<i>198</i>	<i>-198</i>	<i>0</i>
Autres immobilisations corporelles	783	-675	108
Immobilisations corporelles en cours	0		0
Avances et acomptes	0		0
Total au 31 décembre 2010	1 590	-1 093	497

3.4 Titres des entreprises associées

Néant.

3.5 Actifs financiers

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Dépôts et cautionnements	272	251
OPCVM Long terme	5 367	3 550
Autres actifs long terme	269	14
Total	5 908	3 815

Les dépôts de garantie sont composés principalement des cautions versées au titre des baux d'occupation des sociétés du Groupe dans les locaux situés notamment à Paris.

Le poste OPCVM correspond, essentiellement au placement en monétaire en BMTN, indexé sur la performance d'indices boursiers d'un montant de 6 000 milliers d'euros, émis en mai 2010 et à échéance mai 2014. Ce placement a été décomposé en un actif financier non courant, considéré comme disponible à la vente, dont la variation de juste valeur a été imputée sur les capitaux propres pour 69 milliers d'euros net d'impôt, et en un instrument dérivé, tel que décrit en note 3.10 dont la variation de juste valeur est comptabilisée en résultat.

La variation du poste par rapport au 31 décembre 2009 est essentiellement liée au remboursement du BMTN de 2 800 milliers d'euros à échéance janvier 2010 et à la souscription d'un nouveau BMTN de 6 000 milliers d'euros en mai 2010.

Les autres actifs long-terme sont liés au contrat de liquidité.

3.6 Impôts différés

Les sommes enregistrées sous la rubrique « impôts différés » proviennent essentiellement des :

- écritures de retraitement,
- décalages temporaires d'imposition.

Par ailleurs, le Groupe a activé un impôt différé sur les déficits fiscaux des sociétés déficitaires pour un montant de 1 745 milliers d'euros au 31 décembre 2010 contre 3 215 milliers d'euros au 31 décembre 2009. Ces déficits au 31 décembre 2010 proviennent principalement de l'entité fiscale ModeLabs Manufacture (taux d'impôt : 34,43%).

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Base d'impôts différés	-5 045	-5 338
Taux	34,43%	34,43%
Total	-1737	-1 838
Analyse des impôts différés		
ID à l'ouverture	1 271	3 109
<u>Mouvements de la période</u>	-	-
- imputés sur les capitaux propres	34	-436
- imputés sur le résultat	-1335	-1 387
- autres mouvements		-14
ID à la clôture	-30	1 271

3.7 Stocks

Les stocks sont composés de composants, de téléphones mobiles et d'accessoires dédiés.

La décomposition est la suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Stocks - Valeur brute	17 606	10 467
Dépréciation des stocks	-1 677	-950
Stocks Valeur Nette - Distribution	15 929	9 517
Stocks - Valeur brute	2 570	2 267
Dépréciation des stocks	-1 026	-438
Stocks Valeur Nette - Manufacture	1 544	1 829
Stocks Valeur Nette - Total	17 474	11 345

3.8 Créances clients, autres débiteurs et actifs courants

Le tableau ci-après indique la ventilation des créances :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Client - Valeur brute	31 952	24 968
Dépréciation des créances clients	-607	-560
Client Valeur Nette - Distribution	31 345	24 408
Client - Valeur brute	5 041	5 451
Dépréciation des créances clients	-76	-80
Client Valeur Nette - Manufacture	4 965	5 371
Clients Valeur Nette - Total	36 310	29 779

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Remises attendues	2 259	1 548
TVA	9 211	6 635
Etat, impôt	544	85
Autres créances	473	1 088
Charges constatées d'avance	901	2 897
Autres débiteurs et actifs courants	13 389	12 254

Toutes les créances sont à échéance à moins d'un an.

Les remises attendues comprennent des remises de fin d'année.

Les conditions de paiement varient selon la nature des accords commerciaux entre un paiement comptant et un délai de 45 à 60 jours.

Les créances des clients de ModeLabs SA et ModeLabs Manufacture, hors Grands Comptes dont le délai de paiement n'est pas immédiat, font l'objet d'une couverture d'assurance COFACE. La garantie de recouvrement est alors de 90% du montant de la créance dans la limite du plafond autorisé.

3.9 Trésorerie et équivalent de trésorerie

Le tableau ci-dessous illustre la trésorerie nette du Groupe en fin de période, ainsi que le rapprochement entre la trésorerie indiquée dans le tableau de flux de trésorerie et l'état de la situation financière consolidé.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Comptes courants bancaires et disponibilités	29 401	27 682
Parts d'OPCVM et SICAV monétaires CT	23 614	18 564
Comptes à terme	6 000	6 155
Total Trésorerie Active	59 015	52 401
Découverts bancaires (note 3.19)	-49	-101
Autres Dettes CT à caractère financier (note 3.19)	0	-5
Total Trésorerie Nette	58 966	52 295

3.10 Instruments financiers dérivés

Au 31 décembre 2010

Le placement en monétaire de 6 000 milliers d'euros à échéance de mai 2014 (BMTN) comprend un instrument dérivé incorporé de 704 milliers d'euros évalué à 677 milliers d'euros au 31 décembre 2010. La variation de juste valeur des instruments financiers dérivés étant comptabilisée en résultat, l'impact au 31 décembre 2010 est de -27 milliers d'euros.

Les instruments financiers sont valorisés à leur juste valeur par des évaluateurs externes.

3.11 Capital

Au 31 décembre 2010

Au 31 décembre 2010, le capital social de la société ModeLabs Group est constitué de 22 871 155 actions de 0,10 euro de valeur nominale contre 22 849 390 actions à fin 2009. L'augmentation de capital de 21 765 actions sur la période résulte de l'exercice de 21 765 stock-options en date du 1^{er} septembre 2010.

A la date du 31 décembre 2010, ModeLabs Group détient en propre 458 760 actions (cf. note 3.13).

Au 31 décembre 2009

Au 31 décembre 2009, le capital social de la société ModeLabs Group est constitué de 22 849 390 actions de 0,10 euro de valeur nominale.

A la date du 31 décembre 2009, ModeLabs Group détient en propre 125 000 actions (cf. note 3.13).

3.12 Primes

L'augmentation de capital suite à l'exercice des 21 765 stock-options, a donné lieu à une prime d'émission de 30 milliers d'euros, portant ainsi le poste de 76 282 milliers d'euros à 76 312 milliers d'euros.

3.13 Actions propres

Depuis le 8 mai 2006, pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction, ModeLabs Group a confié à la société Crédit Agricole Chevreux la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI approuvée par la décision de l'Autorité des Marchés Financiers du 22

mars 2005. La gestion de ce contrat a été transmise à la Société Bryan Garnier au cours du 1^{er} semestre 2010.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, une somme initiale de 700 milliers d'euros a été affectée au compte de liquidité.

A la date du 31 décembre 2009, 125 000 titres ModeLabs Group figurent au compte de liquidité pour une valeur de 215 milliers d'euros.

A la date du 31 décembre 2010, 92 155 titres ModeLabs Group figurent au compte de liquidité pour une valeur de 134 milliers d'euros.

Par ailleurs, ModeLabs Group a confié à la société Crédit Agricole Chevreux la mise en œuvre d'un contrat de programme de rachat de titre avec effet au 31 juillet 2007 pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction. La gestion de ce contrat a été transmise à la Société Bryan Garnier au cours du 1^{er} semestre 2010. Le mandat d'achat porte sur 500 000 actions maximum.

A la date du 31 décembre 2009, 31 000 actions ModeLabs figuraient au compte de ce programme pour une valeur de 180 milliers d'euros.

A la date du 31 décembre 2010, 366 605 actions ModeLabs figurent au compte de ce programme pour une valeur de 1 133 milliers d'euros.

3.14 Paiement en actions

Plan existant au 31 décembre 2006

Depuis le 3 juillet 2006, le Groupe a octroyé, en contrepartie des services rendus, à certains membres du personnel des plans fondés sur des options réglées en actions.

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 22 novembre 2005 a donné au Directoire, l'autorisation de consentir, au bénéfice des salariés de la Société, des options donnant droit à la souscription ou l'achat d'actions de la société et celle du 22 mars 2006 des actions gratuites de la Société. Le délai pendant lequel le Directoire peut utiliser cette autorisation a été fixé par l'Assemblée à 38 mois à compter du jour de l'Assemblée, soit respectivement jusqu'au 22 janvier 2009 et 22 mai 2009.

Plans existants au 31 décembre 2007

Le 1^{er} juin 2007, le Groupe a octroyé de nouveaux plans fondés sur des options réglées en actions entrant dans le cadre des autorisations données lors des Assemblées Générales Extraordinaires du 22 novembre 2005 et du 22 mars 2006.

L'Assemblée Générale Mixte du 4 juin 2007 a donné au Directoire, l'autorisation de consentir au bénéfice des salariés de la Société, des options donnant droit à la souscription d'actions de la Société et de procéder à l'attribution gratuite d'actions. Ces autorisations sont attribuées pour une durée de 38 mois soit jusqu'au 4 août 2010 et remplacent celles du 22 novembre 2005 et du 22 mars 2006.

Plans existants au 31 décembre 2008

En date du 23 février 2008, le Directoire a décidé, sur recommandation du Comité des rémunérations, de modifier le plan d'options de souscription d'actions de la société ModeLabs Group adopté le 3 juillet 2006.

L'Assemblée Générale Mixte du 22 mai 2008 a donné au Directoire, l'autorisation de consentir au bénéfice des salariés de la Société, des options donnant droit à la souscription d'actions de la Société et de procéder à l'attribution gratuite d'actions. Ces autorisations sont attribuées pour une durée de 38 mois soit jusqu'au 22 juillet 2011 et remplacent celles du 4 juin 2007.

Plans existants au 31 décembre 2009

Les plans de souscriptions d'options ou d'achat d'actions et les plans d'attribution d'actions sont identiques à ceux du 31 décembre 2008. Les plans de souscriptions d'options 2 et 3 remplacent partiellement les plans de souscriptions d'options 1a, 1b et 1c.

Conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 22 mai 2008, le Directoire a décidé d'adopter au profit de certains cadres de la Société un nouveau plan d'attribution gratuite d'actions de la société ModeLabs Group (plan 3). Une première attribution a été validée le 27 août 2009 et la deuxième le 15 décembre 2009.

Plans existants au 31 décembre 2010

Conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 22 mai 2008, le Directoire a décidé d'adopter au profit de certains cadres de la Société un nouveau plan de souscription d'options d'actions de la société ModeLabs Group (plan 3b). L'attribution a été validée le 4 janvier 2010.

Conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 22 mai 2008, le Directoire a décidé d'adopter au profit de certains cadres de la Société un nouveau plan de souscription d'options d'actions de la société ModeLabs Group (plan 3c). L'attribution a été validée le 5 juillet 2010.

Conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 22 mai 2008, le Directoire a décidé d'adopter au profit de certains cadres de la Société un nouveau plan d'options d'achat d'actions de la société ModeLabs Group (plan 4a). L'attribution a été validée le 1^{er} décembre 2010.

Conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 22 mai 2008, et à l'adoption par le Directoire au profit de certains cadres de la Société du plan d'attribution gratuite d'actions de la société ModeLabs Group (plan 3), une troisième attribution a été validée le 29 décembre 2010.

Conditions d'attribution pour les 5 plans :

Options de souscription ou d'achat d'actions

Les options sont soumises à une période d'indisponibilité de quatre ans, la validité d'une attribution est de dix ans. Le droit d'attribution définitive est soumis à la présence effective du bénéficiaire dans la Société à la fin de la période d'acquisition.

Actions gratuites

Les actions sont soumises à une période d'indisponibilité de quatre ans, la validité d'une attribution est de dix ans. Le droit d'attribution définitive est soumis à la présence effective du bénéficiaire dans la Société à la fin de la période d'acquisition.

Le Groupe comptabilise son engagement au fur et à mesure des services rendus par les bénéficiaires de la date d'attribution jusqu'à la date d'acquisition des droits.

La date d'attribution correspond à la date à laquelle les plans ont été approuvés individuellement par le Directoire.

La date d'acquisition des droits est la date à laquelle toutes les conditions spécifiques d'acquisition sont satisfaites.

Méthode d'évaluation : Black & Sholes

Plans de stock-options et actions gratuites plan 1a	Stock-options	Actions gratuites
date d'attribution	03/07/2006	03/07/2006
prix d'exercice de l'option en euros	6,11	
nombre maximum de stock-options et d'actions gratuites pouvant être attribuées	338 055	234 296
nombre de stock-options et d'actions gratuites attribuées au 31/12/08	185 007	141 475
nombre de stock-options et d'actions gratuites restant à attribuer après le plan 1a	153 048	92 821
cours de l'action lors de l'attribution en euros	7,55	7,55
volatilité	12,00%	
taux d'intérêt sans risque	2,78%	2,78%
Impact sur 2010 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	52	90
Impact sur 2009 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	344	633

Plans de stock-options et actions gratuites plan 1b et 1c	Stock-options	Actions gratuites
date d'attribution	01/06/2007	01/06/2007
prix d'exercice de l'option en euros	6,85	
nombre de stock-options et d'actions gratuites restant à attribuer après le plan 1a	153 048	92 821
nombre de stock-options et d'actions gratuites attribuées au 31/12/08	54 412	92 821
nombre de stock-options et d'actions gratuites restant à attribuer après le plan 1b et 1c	98 636	0
cours de l'action lors de l'attribution en euros	8,62	8,62
Impact sur 2010 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	0	66
Impact sur 2009 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	0	221

Plans de stock-options plan 2 -Remplace partiellement le plan 1a	Stock-options
date d'attribution	23/02/2008
prix d'exercice de l'option en euros	1,51
nombre maximum de stock-options pouvant être attribuées	112 685
nombre de stock-options attribuées au 31/12/08	108 827
nombre de stock-options restant à attribuer après le plan 2	3 858
cours de l'action lors de l'attribution en euros	1,89
volatilité	12,00%
taux d'intérêt sans risque	4,01%
Impact sur 2010 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	17
Impact sur 2009 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	31

Plans d'actions gratuites plan 2	Actions gratuites
date d'attribution	03/01/2008
prix d'exercice de l'option en euros	
nombre maximum d'actions gratuites pouvant être attribuées	112 685
nombre d'actions gratuites attribuées au 31/12/08	3 000
nombre d'actions gratuites restant à attribuer après le plan 2	109 685
cours de l'action lors de l'attribution en euros	1,96
volatilité	
taux d'intérêt sans risque	4,01%
Impact sur 2010 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	2
Impact sur 2009 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	4

Plans de stock-options plan 3 -Remplace partiellement le plan 1a, 1b et 1c	Stock-options
date d'attribution	09/07/2008
prix d'exercice de l'option en euros	1,78
nombre maximum de stock-options pouvant être attribuées	338 055
nombre de stock-options attribuées au 31/12/08	130 592
nombre de stock-options restant à attribuer après le plan 2	207 463
cours de l'action lors de l'attribution en euros	2,2
volatilité	12,00%
taux d'intérêt sans risque	4,01%
Impact sur 2010 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	23
Impact sur 2009 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	35

Plans d'actions gratuites plan 3a	Actions gratuites
date d'attribution	27/08/2009
prix d'exercice de l'option en euros	
nombre maximum d'actions gratuites pouvant être attribuées	338 055
nombre d'actions gratuites attribuées au 31/12/09	280 000
nombre d'actions gratuites restant à attribuer après le plan 3a	58 055
cours de l'action lors de l'attribution en euros	1,9
volatilité	
taux d'intérêt sans risque	3,42%
Impact sur 2010 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	266
Impact sur 2009 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	46

Plans d'actions gratuites plan 3b	Actions gratuites
date d'attribution	15/12/2009
prix d'exercice de l'option en euros	
nombre maximum d'actions gratuites pouvant être attribuées	58 055
nombre d'actions gratuites attribuées au 31/12/09	45 000
nombre d'actions gratuites restant à attribuer après le plan 3b	13 055
cours de l'action lors de l'attribution en euros	1,97
volatilité	
taux d'intérêt sans risque	3,52%
Impact sur 2010 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	44
Impact sur 2009 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	1

Plans de stock-options plan 3b	Stock-options
date d'attribution	04/01/2010
prix d'exercice de l'option en euros	1,57
nombre maximum de stock-options pouvant être attribuées	338 055
nombre de stock-options attribuées au 31/12/10	50 000
nombre de stock-options restant à attribuer après le plan 3b	288 055
cours de l'action lors de l'attribution en euros	1,9
volatilité	12,00%
taux d'intérêt sans risque	0,45%
Impact sur 2010 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	11

Plans de stock-options plan 3c	Stock-options
date d'attribution	05/07/2010
prix d'exercice de l'option en euros	1,85
nombre maximum de stock-options pouvant être attribuées	288 055
nombre de stock-options attribuées au 31/12/10	50 000
nombre de stock-options restant à attribuer après le plan 3c	238 055
cours de l'action lors de l'attribution en euros	2,33
volatilité	12,00%
taux d'intérêt sans risque	0,41%
Impact sur 2010 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	7

Plans de stock-options plan 4a	Stock-options
date d'attribution	01/12/2010
prix d'exercice de l'option en euros	2,61
nombre maximum de stock-options pouvant être attribuées	238 055
nombre de stock-options attribuées au 31/12/10	41 450
nombre de stock-options restant à attribuer après le plan 4a	196 605
cours de l'action lors de l'attribution en euros	3,25
volatilité	12,00%
taux d'intérêt sans risque	0,47%
Impact sur 2010 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	1

Plans d'actions gratuites plan 3c	Actions gratuites
date d'attribution	29/12/2010
prix d'exercice de l'option en euros	
nombre maximum d'actions gratuites pouvant être attribuées	13 055
nombre d'actions gratuites attribuées au 31/12/10	12 000
nombre d'actions gratuites restant à attribuer après le plan 3c	1 055
cours de l'action lors de l'attribution en euros	3,5
volatilité	
taux d'intérêt sans risque	0,47%
Impact sur 2010 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	0

3.15 Intérêts minoritaires

Les capitaux propres attribuables aux minoritaires se décomposent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Réserves attribuables aux minoritaires à l'ouverture	-65	-89
<u>Mouvements de la période</u>		
Entrée de périmètre		
Variation sur % d'intérêts		
Variation sur situation nette d'ouverture		
Variation de périmètre		
Autres variations	-7	
Résultat attribuable aux minoritaires	106	24
Total	34	-65

3.16 Passifs financiers non courants

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Emprunts bancaires (> 1 an)	17 081	23 733
Autres dettes long terme (> 1 an)		
Dettes de location financement (> 1 an)		
Total passifs financiers non courants	17 081	23 733

Les emprunts bancaires correspondent au capital restant dû concernant la ligne de crédit souscrite par la société ModeLabs Group auprès de la banque CALYON (cf. note 5.5.3) pour un montant initial de 10 000 milliers d'euros ainsi qu'à un emprunt obligataire à bons de souscription d'action pour 15 000 milliers d'euros (cf. note 5.5.3).

3.17 Provisions à court et long termes

<i>(nature en milliers d'euros)</i>	Litiges	Garanties	Risques contractuels	IDR	Autres	Total
Montants au 01/01/2009	189	82	1 225	127	449	2 072
Dotations	5	206	50	32	136	429
Utilisations	0	-82	-150	0	0	-232
Reprises	-50	0	-531	0	0	-581
Montants au 31/12/2009	144	206	594	159	585	1 688
Dotations	834	12	1 200	91	111	2 248
Utilisations	-12	-30	-149	0	0	-191
Reprises	-44	-22	-445	0	-585	-1 096
Montants au 31/12/2010	922	166	1 200	250	111	2 649

Au 31 décembre 2010

Les principaux soldes de l'exercice relatifs aux provisions pour autres risques et charges concernent :

- Une provision pour litiges sociaux et fiscaux de 922 milliers d'euros ;
- Une provision pour garantie de service après vente de 166 milliers d'euros. Elle a été estimée à partir de la connaissance des taux de retour des produits concernés (données réelles) et le montant estimé de leur coût de réparation. Ces produits sont garantis entre 12 et 24 mois ;
- Des provisions pour risques contractuels pour 1 200 milliers d'euros et autres charges pour 111 milliers d'euros. Elles ont été constatées suite à des négociations en cours avec des fournisseurs ;
- La provision pour indemnité de départ à la retraite s'élève, à la clôture de la période, à 250 milliers d'euros. Son calcul est établi par des consultants externes spécialisés (cf. note 5.2).

Au 31 décembre 2009

Les principaux soldes de l'exercice relatifs aux provisions pour autres risques et charges concernent :

- Une provision pour litiges sociaux de 144 milliers d'euros ;

- Une provision pour garantie de service après vente de 206 milliers d'euros. Elle a été estimée à partir de la connaissance des taux de retour des produits concernés (données réelles) et le montant estimé de leur coût de réparation. Ces produits sont garantis entre 12 et 24 mois ;
- Des provisions pour risques contractuels pour 594 milliers d'euros et autres charges pour 585 milliers d'euros. Elles ont été constatées suite à des négociations en cours avec des fournisseurs ;
- La provision pour indemnité de départ à la retraite s'élève, à la clôture de la période, à 159 milliers d'euros. Son calcul est établi par des consultants externes spécialisés (cf. note 5.2).

3.18 Dettes fournisseurs, autres créditeurs et dettes d'impôts

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Fournisseurs et comptes rattachés	46 899	36 636
Dettes sociales	3 119	2 817
Autres dettes	5 582	2 726
Dettes fiscales (hors impôt exigible)	2 953	2 737
Total	58 554	44 915
Dettes d'impôt	0	2

Les dettes sociales comprennent les provisions calculées en fin de période auxquelles se rajoutent les dettes vis-à-vis des organismes sociaux.

Les autres dettes comprennent pour l'essentiel les remises et avoirs à établir de fin d'année.

Les dettes fiscales, hors impôt exigible, comprennent essentiellement les comptes de TVA.

3.19 Passifs financiers courants

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Emprunts bancaires (< 1 an)	3 333	0
Dettes de location financement (< 1 an)	0	0
Autres dettes court terme (< 1 an)	56	5
Découvert bancaire et comptes courants	49	101
Total passifs financiers courants	3 438	106

La variation des emprunts bancaires à moins d'un an est liée à la deuxième échéance au 1^{er} juillet 2011 de la ligne de crédit de 10 000 milliers d'euros souscrite par la société ModeLabs Group auprès de la banque CALYON. La première échéance a été remboursée au 1^{er} juillet 2010.

Note 4- Informations sur l'état du résultat global

4.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires présenté *par activité* se décompose de la manière suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Activités Manufacture	19 820	17 850
Activités Distribution	220 383	159 850
Total	240 203	177 700

Le chiffre d'affaires est principalement constitué de la vente d'accessoires de téléphonie, de téléphones portables et de produits de services associés (logiciels enrichissant les mobiles de nouvelles fonctionnalités comme la synchronisation de données ...).

La constatation des revenus intervient dès lors qu'il existe un accord formel avec le client, que la livraison est intervenue et qu'il est probable que les avantages économiques associés à la vente reviendront au Groupe. Concernant les services, le chiffre d'affaires est comptabilisé dès lors que les services sont rendus. Les ventes de produits sont comptabilisées nettes de remises ou autres rabais commerciaux.

4.2 Les frais de personnel et effectifs

Les frais de personnel se décomposent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Salaires et traitements	8 985	8 606
Stock option / actions gratuites	579	435
Charges sociales	3 387	3 033
Total	12 950	12 073

La ventilation pluriannuelle des effectifs se présente comme suit :

	2010	2009
Cadres	69	61
Non Cadres	98	101
Total	167	162

4.3 Résultat opérationnel

La composition du résultat opérationnel se présente comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Chiffre d'affaires	240 203	177 700
Coût des ventes	-198 457	-147 467
Marge brute	41 746	30 234
Coûts de logistique	-5 827	-5 125
Coûts d'engineering	-2 967	-2 211
Coûts de marketing	-7 336	-5 447
Coûts commerciaux	-8 232	-7 563
Frais généraux et administratifs	-8 812	-7 757
Résultat opérationnel courant	8 574	2 130
Autres produits opérationnels	1 210	1 810
Autres charges opérationnelles	-4 669	-2 430
Résultat opérationnel	5 115	1 510

Chiffre d'affaires

Confère commentaires en note 4.1 Chiffre d'affaires.

Coût des ventes

Le coût des ventes comprend principalement :

- les coûts d'acquisition des produits vendus et autres composants ;
- les coûts de production des produits vendus ;
- les redevances des licences pour leur part variable liée à la consommation (en fonction des produits vendus) ;
- les coûts de conditionnement ;
- les coûts de service après vente des produits en garantie ;
- les frais et les amortissements liés aux coûts de projets.

Marge Brute

La marge brute résulte de la différence entre le chiffre d'affaires et le coût des ventes.

Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels se décomposent de la manière suivante :

<i>(nature des charges et produits en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Produits de cession d'éléments d'actifs	0	1 000
Reprise provisions sur fournisseurs débiteurs	0	503
Reprise provisions exceptionnelles pour risque	1 103	201
Produits exceptionnels sur litiges sociaux et fournisseurs	107	106
Autres produits opérationnels	1 210	1 810
Charges sur fournisseurs débiteurs	0	-660
VNC des éléments d'actifs cédés	-113	-1 081
Dotation provisions pour risques	-75	-386
Dépréciation d'immobilisations incorporelles	-3 970	
Charges exceptionnelles sur risques sociaux et fournisseurs	-511	-303
Autres charges opérationnelles	-4 669	-2 430

Le montant de la dotation pour dépréciation d'immobilisations incorporelles comptabilisée au 31 décembre 2010 résulte principalement d'un impairment test réalisé sur la R&D consécutivement à l'identification d'indices de perte de valeur sur la première génération de mobiles de luxe arrivée en fin de cycle.

Résultat des activités abandonnées

Les impacts correspondant au suivi des clauses de cession et aux dernières négociations liées à ModeLabs Technologies sont positionnés sur la ligne « Résultat des activités abandonnées » de l'état du résultat global au 31 décembre 2009.

4.4 Coût de l'endettement financier et autres charges et produits financiers

Le coût de l'endettement financier net ainsi que les autres charges et produits financiers de l'exercice se décomposent de la manière suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Plus value latente	26	-14
Résultat financier sur placements	570	322
Intérêts sur emprunts	-1 234	-354
Coût de l'endettement financier net	-638	-46
Variation de juste valeur des instruments financiers (1)	-27	-68
Résultat net de change	242	193
Autres charges et produits financiers	23	24
Reprise (Dotation) sur immobilisations financières	16	27
Autres charges et produits financiers	282	244

(1) La juste valeur des instruments financiers dérivés au 31 décembre 2010 fait ressortir une variation de -27 milliers d'euros.

4.5 Impôts sur les sociétés

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Impôt exigible	-734	2
Impôt différé	-1 336	-1 387
Charge d'impôt totale	-2 070	-1 385
ID à l'ouverture et ID identifiés de l'entreprise acquise à la date du regroupement d'entreprise	1 271	3 109
ID à la clôture	-30	1 271
Variation d'impôts différés	-1 301	-1 838

Le taux d'impôt applicable à l'entreprise consolidante s'élève à 34.43 % au 31 décembre 2010 comme au 31 décembre 2009.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Résultat net consolidé - Part du Groupe	2 556	1 359
Résultat net consolidé - Intérêts minoritaires	106	21
Quote-part des entreprises associées et résultat des activités abandonnées		-72
Impôts sur les sociétés	-2 070	-1 385
Résultat avant impôt	4 732	2 693
taux :	0,3443	0,3443
Impôt théorique	-1 629	-927
Reclassement du crédit impôt recherche en autres charges opérationnelles	153	-44
Ecart de taux	139	-48
Déficits fiscaux non activés utilisés	1 096	
Provision d'impôts	-1 288	
Déficits reportables non activés	-679	-270
Divers	138	-96
Charge d'impôt réelle	-2 070	-1 385

Des dépréciations ont été constatées sur les impôts différés actifs.

Le cumul des déficits fiscaux non activés se décomposent par société comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
ModeLabs UK	-64	-751
ModeLabs Group	-630	0
ModeLabs Inc.	0	-408
World GSM	-370	-330
ModeLabs HK	-6	0
ModeLabs Sourcing Ltd	-3	0
Déficits non activés	-1 072	-1 489

4.6 Résultat par action

Le résultat net par action est calculé en divisant le « résultat net part du Groupe » par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation. Le résultat net par action dilué prend en compte les équivalents actions ayant un effet dilutif. Il exclut les équivalents actions sans effet dilutif.

Les effets dilutifs des options de souscription ou d'achat d'actions sont calculés selon la méthode de rachat d'actions (Treasury Stock Method) selon laquelle les fonds recueillis lors de l'exercice de l'achat sont supposés être affectés en priorité au rachat d'actions au prix du marché.

Les effets dilutifs sont liés :

- aux actions gratuites attribuées le 3 juillet 2006 (au nombre de 141 475 actions) – plan 1a ;
- aux actions gratuites attribuées le 1^{er} juin 2007 (au nombre de 92 821 actions) – plan 1b ;
- aux actions gratuites attribuées le 3 janvier 2008 (au nombre de 3 000 actions) – plan 2 ;
- aux stock-options attribuées le 23 février 2008 (au nombre de 108 827 actions exerçables à un prix de 1,51 € par action en modification partielle du plan 1a) – plan 2 ;
- aux stock-options attribuées le 9 Juillet 2008 (au nombre de 130 592 actions exerçables à un prix de 1,78 € par action en modification partielle du plan 1a, 1b et 1c) – plan 3 ;
- aux actions gratuites attribuées le 27 août 2009 (au nombre de 280 000 actions) – plan 3a ;
- aux actions gratuites attribuées le 15 décembre 2009 (au nombre de 45 000 actions) – plan 3b ;
- aux actions gratuites attribuées le 29 décembre 2010 (au nombre de 12 000 actions) – plan 3c ;
- aux stocks options attribuées le 4 janvier 2010 (au nombre de 50 000 actions exerçables à un prix de 1,57 € par action) – plan 3b ;
- aux stocks options attribuées le 5 juillet 2010 (au nombre de 50 000 actions exerçables à un prix de 1,85 € par action) – plan 3c ;
- aux stocks options attribuées le 1 décembre 2010 (au nombre de 41 450 actions exerçables à un prix de 2,61 € par action) – plan 4a ;
- aux BSA au nombre de 6 346 000 exerçables au prix de 2 € par action.

	2010	2009
Résultat net part Groupe en K€	2 556	1 359
Résultat net part Groupe de l'exercice en K€	2 556	1 359
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (1)	22 856 625	22 849 390
Effet des actions ordinaires dilutives	7 225 373	854 561
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	30 081 998	23 703 951
Résultat de base par action en €	0,112	0,059
Résultat dilué par action en €	0,085	0,057

⁽¹⁾ Actions détenues pendant la période.

Les actions ordinaires émises lors de l'augmentation de capital en numéraire sont incluses dans le calcul du résultat par action au moment de leur libération.

Les actions ordinaires émises dans le cadre de l'acquisition de ModeLabs Technologies Ltd. (ex Innovi) sont incluses dans le nombre moyen d'actions pondérées à compter de la date d'acquisition retenue.

Note 5- Autres informations

5.1 Contrats de location - financement

Le tableau ci-dessus synthétise les principales caractéristiques des locations financement.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Valeur comptable	200	200
Dette financière	0	0
<i>dont à moins de 1 an</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>de 1 à 5 ans</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>à plus de 5 ans</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Valeur de rachat	0	5

L'option de rachat relative à un matériel de photocopie a été levée sur le 1er semestre 2010.

5.2 Avantages du personnel

Le principal régime à prestations définies existant au sein du Groupe concerne les indemnités de fin de carrière (indemnités de départ à la retraite).

Au 31 décembre 2010, les provisions constatées sur ModeLabs Group, ModeLabs S.A., et ModeLabs Manufacture calculées par un cabinet d'actuaire s'élève respectivement à 194 milliers d'euros, 40 milliers d'euros et 16 milliers d'euros.

Cette évaluation prend en compte :

- les droits acquis par chaque salarié à la clôture de l'exercice considéré. Le taux de revalorisation des salaires est estimé entre 1,5% et 4% ;
- l'éventualité d'un départ à la retraite à 65 ans compte tenu du turn-over de chaque société du Groupe. Le taux du turn-over pris en compte est dégressif de 15% à 12% suivant l'âge du salarié de 20 à 39 ans inclus, de 1 % de 40 à 54 ans inclus et 0% au delà, pour ModeLabs Group. Pour ModeLabs S.A. et ModeLabs Manufacture le turn-over est dégressif de 45% à 17% suivant l'âge du salarié de 20 à 39 ans inclus, de 10 % de 40 à 54 ans inclus et 0% au-delà de 55 ans ;
- la probabilité pour chaque salarié d'atteindre l'âge de la retraite ;
- la mise à la retraite à l'initiative de l'employeur ;
- un taux d'inflation de 2% et un taux d'actualisation de 4,2%.

Le taux d'actualisation correspond à la moyenne des taux de références observés sur le marché (Bloomberg et IBOXX retraités des éléments financiers) au 31 décembre 2010.

Le tableau ci-dessus synthétise les principales hypothèses :

	2010	2009
Taux d'actualisation	4,20%	4,75%
Taux d'inflation	2,00%	2,50%
Taux de revalorisation des salaires	entre 4% et 1,5%	entre 4% et 1,5%

5.3 Rémunération des dirigeants

Les membres du Conseil de Surveillance et du Directoire ont perçu en 2010, un montant de 767 milliers d'euros au titre des salaires bruts, 11 milliers d'euros au titre de rémunération variable, 31 milliers d'euros au titre d'avantage en nature, 78 milliers d'euros au titre des jetons de présence, 38 milliers d'euros au titre des stock-options et 128 milliers d'euros au titre des actions gratuites.

5.4 Emprunts et dettes financières

Les principales caractéristiques des emprunts bancaires se présentent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Financement	20 414	23 733
<i>dont location financement</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>dont à moins de 1 an</i>	<i>3 333</i>	<i>0</i>
<i>dont de 1 à 5 ans</i>	<i>17 081</i>	<i>23 733</i>
<i>dont à plus de 5 ans</i>		<i>0</i>
<i>dont à taux fixe</i>	<i>13 748</i>	<i>13 733</i>
<i>dont à taux variable</i>	<i>6 666</i>	<i>10 000</i>

ModeLabs Group bénéficie depuis 2008 d'une ligne de crédit, auprès de la banque Calyon, de 10 000 milliers d'euros remboursable en trois tiers sur 3 ans à compter du 31 juillet 2010. Le Groupe a procédé à un premier remboursement le 1^{er} juillet 2010. La deuxième tranche de remboursement, à échéance 31 juillet 2011 a été reclassée en dette financière à moins d'un an.

La société s'est engagée à respecter les ratios financiers suivants :

- Le ratio 1 : Dette financière nette/Excédent brut d'exploitation doit rester inférieur ou égal à 3 (trois) la première année, à 2,7 en 2010, à 2,5 en 2011 et à 2 en 2012 ;
- Le ratio 2 : Dette financière nette/Fonds propres, calculé sur la base des comptes consolidés, doit rester inférieur ou égal à 1 (un) ;
- La Trésorerie nette supérieure à 10 000 milliers d'euros.

En 2009, ModeLabs Group a émis un emprunt obligataire à bons de souscription d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription d'un montant nominal de 15 millions d'euros. 1000 OBSA ont été émises pour une valeur nominale et un prix d'émission de 15 000 euros unitaires. La durée de l'emprunt est de 5 ans à compter du 17 décembre 2009. La souscription est réservée à The Fairbank Investment Fund Cooperatief U.A. et de Banque de Vizille. Aucun intérêt ne sera versé au titre des OBSA. Elles seront remboursées à un prix de 19 144,22 euros par OBSA soit un taux de rendement actuariel brut de 5% par an.

Les bons de souscription sont exerçables à tout moment à compter de l'émission des OBSA jusqu'à la date tombant 5 ans et 3 mois à compter de la date d'émission des OBSA, sauf cas d'exigibilité anticipée.

L'emprunt obligataire est évalué à son coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La charge d'intérêts de l'exercice s'élève à 1 144 milliers d'euros.

5.5 Exposition aux risques

5.5.1 Risque de taux

Aucun nouveau prêt n'a été contracté au cours de l'année 2010.

ModeLabs Group a bénéficié d'une ligne de crédit en 2008 auprès de la banque Calyon, remboursable en trois tiers durant 3 ans à compter du 31 juillet 2010. Le taux d'intérêt est EURIBOR 6 mois plus une marge de 0,6%. La société n'a pas mis en place de couverture de taux.

5.5.2 Risque de change

Une partie des achats relatifs à l'activité du Groupe est réalisée en dollars US, alors que la majorité du chiffre d'affaires est effectuée en euros. Pour faire face au risque de change, la Société a mis en place un système de couverture de change dont l'impact comptable est non significatif.

5.5.3 Risque de liquidité

Le Groupe n'est pas significativement exposé au risque de liquidité, les actifs courants étant supérieurs aux passifs courants. Les ressources de la Société couvrent ses engagements actuels sans qu'elle ait besoin aujourd'hui d'utiliser d'autres moyens de financements que ceux décrits ci-dessous :

- ModeLabs Group a émis un emprunt obligataire à bons de souscription d'actions pour 15 000 milliers d'euros. La durée de l'emprunt est de 5 ans à compter du 17 décembre 2009. La souscription est réservée à The Fairbank Investment Fund Cooperatif U.A. et à Banque de Vizille. Aucun intérêt ne sera versé au titre des OBSA. Elles seront remboursées in fine à un prix de 19 144,22 euros par OBSA soit un taux de rendement actuariel brut de 5% par an ;
- ModeLabs Group a tiré une ligne de crédit de 10 000 milliers d'euros à l'origine auprès de la banque Calyon dans le cadre de son contrat de prêt conclu le 1er Août 2007. Le remboursement est prévu en 3 échéances annuelles du 31 juillet 2010 au 31 juillet 2012. Le taux d'intérêt est équivalent à l'Euribor 6 mois plus une marge de 0,6%. Au 31 décembre 2010, reste un solde dû de 6 666 milliers d'euros dont 3 333 milliers d'euros en court terme.

5.5.4 Risque de contrepartie

Pour tous les autres clients, hors grands comptes, les sociétés ModeLabs SA et ModeLabs Manufacture bénéficient d'une couverture COFACE.

Cependant, elles restent susceptibles de ne pas pouvoir recouvrer certaines créances non couvertes en totalité ou en partie, ce qui n'aurait qu'un impact limité sur son résultat et sa situation financière.

La part des 10 premiers clients du Groupe dans le chiffre d'affaires consolidé au 31 décembre 2010 s'élève à 39,5% du chiffre d'affaires contre 40,3% au 31 décembre 2009.

5.5.5 Risque de crédit

L'analyse des créances échues de plus de 12 mois mais non dépréciées n'a pas révélé de risques de crédit complémentaire.

Balance âgée des créances clients

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Non échus	30 587	24 127
Echus dont:	6 406	6 293
- depuis moins de 90 jours	5 976	4 333
- supérieur à 90 jours	430	1 960
Provisions	-683	-640
Total	36 310	29 779

5.6 Information sectorielle

Chiffre d'affaires

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Activités Manufacture	19 820	17 850
Activités Distribution	220 383	159 850
Total	240 203	177 700

Marge brute

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Activités Manufacture	7 194	5 171
Activités Distribution	34 552	25 063
Total	41 746	30 234

L'information sectorielle présentée correspond à la nouvelle organisation des activités du Groupe. Elle est utilisée par la direction du Groupe pour suivre l'activité et reflète les axes stratégiques de développement. Elle répond aux exigences de la norme IFRS 8.

La marge brute est présentée par secteur d'activité dont la définition est exposée dans les notes 4.1 Chiffre d'affaires et 4.3 Résultat opérationnel. La répartition des stocks par secteur d'activité est présentée dans la note 3.7, celle des créances client dans la note 3.8, et ci-dessous celle des immobilisations.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel au 31 décembre 2010 est présenté ci-dessous par secteur d'activité :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Manufacture	Distribution	Holding	2010
Résultat opérationnel courant	-4 951	15 644	-2 120	8 574
Autres produits opérationnels	1 113	2	95	1 210
Autres charges opérationnelles	-4 243	-357	-69	-4 669
Résultat opérationnel	-8 081	15 289	-2 094	5 115

<i>(en milliers d'euros)</i>	Manufacture	Distribution	Holding	2009
Résultat opérationnel courant	-6 139	9 935	-1 665	2 130
Autres produits opérationnels	809	0	1 000	1 810
Autres charges opérationnelles	-1 076	-276	-1 078	-2 430
Résultat opérationnel	-6 406	9 659	-1 743	1 510

Immobilisations

<i>(en milliers d'euros)</i>	Manufacture	Distribution	2010
Immobilisations incorporelles nettes	7 754	50	7 804
Immobilisations corporelles nettes	284	213	497
Immobilisations - Total	8 038	263	8 301

<i>(en milliers d'euros)</i>	Manufacture	Distribution	2009
Immobilisations incorporelles nettes	15 893	333	16 226
Immobilisations corporelles nettes	134	297	431
Immobilisations - Total	16 027	630	16 657

5.7 Information sur les parties liées

Néant.

5.8 Dividendes

ModeLabs Group SA, de création récente, n'a pas distribué de dividende au cours des trois derniers exercices.

5.9 Evènements post clôture

Aucun évènement post-clôture n'a été identifié entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes consolidés 2010.

5.10 Engagements de financement et de garantie

Engagements hors état de la situation financière donnés

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Nantissements hypothèques et sûretés réelles	0	0
Avals, cautions et garanties données	5 726	5 000
Autres engagements donnés	0	0
Total	5 726	5 000

Au 31 décembre 2010

La banque Fortis est caution à hauteur de 4 526 milliers d'euros pour le compte de la société ModeLabs SA, et de 1 200 milliers d'euros pour le compte de la société ModeLabs Manufacture, en faveur de fournisseurs constructeurs.

Au 31 décembre 2009

La banque Fortis est caution à hauteur de 4 000 milliers d'euros pour le compte de la société ModeLabs S.A. et de 1 000 milliers d'euros pour le compte de la société ModeLabs Manufacture, en faveur de fournisseurs.

5.11 Passif éventuel

Le contrôle fiscal réalisé sur la société ModeLabs Group concernant la période 2006-2008 a donné lieu à notification d'un redressement. Le principal redressement concerne la déductibilité d'un abandon de créance réalisé en 2008 pour 5,5 millions d'euros par ModeLabs Group au bénéfice d'une de ses filiales, conformément à la réglementation en vigueur et remis en cause par l'administration fiscale. Ce redressement est contesté par la Société et ses conseils. A ce jour, le risque a été partiellement provisionné dans les comptes. Une procédure de réclamation est en cours.

Honoraires des commissaires aux comptes 2010

Les montants ci-dessous correspondent aux montants dus au titre de l'année 2010 :

	Deloitte		Mazars		Autres	
	Montants (HT)		Montants (HT)		Montants (HT)	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Audit						
> Commissariat aux comptes, examen des comptes individuels et consolidés						
- Emetteur	58	65	58	65		
- Filiales intégrées globalement	25	30	25	34	25	26
<i>Filiales françaises</i>	25	30	25	30	25	26
<i>Filiales étrangères</i>			4	4	4	4
> Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes						
- Emetteur	0	13	0	13	0	0
- Filiales intégrées globalement	0	0	0	0	0	0
<i>Sous-total</i>	<i>83</i>	<i>108</i>	<i>83</i>	<i>112</i>	<i>25</i>	<i>26</i>
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement						
> Juridique, fiscal, social	0	0	0	0	0	0
> Autres	0	0	0	0	0	0
<i>Sous-total</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
TOTAL	83	108	83	112	25	26

20.2.7 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société ModeLabs Group, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les écarts d'acquisition, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2010 s'élève à 5 033 milliers d'euros, ont fait l'objet de tests de perte de valeur selon les modalités décrites dans la note 2.7 de l'annexe des comptes consolidés.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et la cohérence d'ensemble des hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note 3.1 de l'annexe des comptes consolidés donne une information appropriée.

Nous avons également utilisé ces travaux pour apprécier les perspectives de recouvrabilité sur les exercices postérieurs, des impôts différés actifs comptabilisés conformément aux dispositions énoncées dans la note 2.13 « Impôts sur les bénéfices » de l'annexe aux états financiers.

Comme indiqué dans la note 2.5 « Immobilisations incorporelles » de l'annexe des comptes consolidés, les dépenses de recherche et développement sont enregistrées en charges de l'exercice où elles sont encourues à l'exception des coûts de développement dits de « projets » inscrits en immobilisations

incorporelles à conditions qu'ils répondent strictement à l'ensemble des critères prévus par la norme IAS38. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur recouvrable et nous nous sommes assurés que la note 2.5 fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Courbevoie et Neuilly-sur-Seine, le 28 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

Deloitte & Associés

Pierre SARDET

Alain GUINOT

20.3 Comptes annuels de ModeLabs Group pour les exercices clos au 31 décembre 2009, 2008

Pour les comptes et informations financières annuels de ModeLabs Group de l'exercice clos le 31 décembre 2009, se référer au Document de Référence - paragraphe 20.3 - enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro D-10-0451 le 18 mai 2010.

Pour les comptes et informations financières annuels de ModeLabs Group de l'exercice clos le 31 décembre 2008, se référer au Document de Référence - paragraphe 20.5 - enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro R-09-081 le 27 octobre 2009.

20.4 Comptes annuels de ModeLabs Group pour l'exercice clos au 31 décembre 2010

20.4.1 Comptes annuels - Bilan-actif

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Actif Immobilisé	23 330	32 701
Immobilisations incorporelles	3 488	8 971
Immobilisations corporelles	29	33
Immobilisations financières	19 813	23 696
Actif Circulant	34 313	48 919
Clients et autres débiteurs	17 954	29 214
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15 954	19 305
Charges constatées d'avance	405	400
Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 093	1 371
Ecart de conversion Actif	71	98
Total actif	58 807	83 089

20.4.2 Comptes annuels - Bilan-passif

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Capital	2 287	2 285
Prime d'émission	76 499	76 469
Réserve légale	82	82
Report à nouveau	- 37 478	-38 817
Résultat	- 16 158	1 339
Capitaux propres	25 232	41 358
Provisions pour risques et charges	1 152	1 148
Dettes (1)	32 239	40 539
Autres emprunts obligataires	15 000	15 000
Emprunts auprès d'établissements de crédit (2)	7 447	10 072
Emprunts et dettes financières (3)	772	712
Fournisseurs et comptes rattachés	3 211	4 226
Dettes fiscales et sociales	1 233	1 096
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 554	9 332
Autres dettes	0	54
Produits constatés d'avance (1)	22	45
Ecart de conversion Passif	184	45
Total passif	58 807	83 089
(1) Dont à plus d'un an	18 333	21 667
(1) Dont à moins d'un an	13 906	18 872
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	6	
(3) Dont emprunt participatif		

20.4.3 Comptes annuels - Compte de résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Chiffre d'affaires	6 179	4 942
Reprises sur provisions et transfert de charges	149	1 382
Autres Produits	1 818	2 012
Produits d'exploitation	8 146	8 336
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Achat de matières premières		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	-6 100	-6 026
Impôts et taxes	-77	-95
Salaires	-1 490	-1 328
Charges sociales	-631	-560
Dotations aux amortissements	-3 424	-3 673
Dotations aux dépréciations	-79	
Dotations aux provisions	-113	-156
Autres charges	-656	-153
Charges d'exploitation	-12 570	-11 991
Résultat d'exploitation	- 4 425	- 3 655
Produits financiers	1 057	1 394
Charges financières	-18 648	-1 182
Résultat financier	- 17 591	212
Résultat courant avant impôts	- 22 016	- 3 443
Produits exceptionnels	2 154	2 722
Charges exceptionnelles	-3 109	- 1 440
Résultat exceptionnel	- 955	1 282
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	- 6 812	- 3 501
Résultat net	- 16 158	1 339

20.4.4 Comptes annuels- Annexes

1.- Règles et méthodes comptables

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du Code de commerce)

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2010 dont le total est de 58 808 milliers d'euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de :

- 16 158 milliers d'euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2010 au 31/12/2010.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels telles que définies par le PCG 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthodes

Aucun changement n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

1.1- Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur. L'amortissement, calculé dès la date de mise en service de l'immobilisation, est comptabilisé en charges de manière à réduire la valeur comptable des actifs sur leur durée d'utilité.

Les coûts de développement informatique sont amortis sur leur durée d'utilité estimée, soit 3 à 4 ans, selon le mode linéaire.

Les minima garantis dus pour les redevances de licences de marque sont activés pour leur montant total. Les amortissements sont pratiqués sur la durée d'exploitation de ces licences en fonction des avantages consommés au cours de l'exercice.

Les dépenses de recherche et développement sont enregistrées en charges de l'exercice où elles sont encourues du fait de l'application par la société de l'option prévue par le Code de commerce (C.com.art. D 19 et PCG art. 311- 3 - 2).

1.2- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production, diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

L'amortissement calculé dès la date de mise en service de l'immobilisation, est comptabilisé en charges de manière à réduire la valeur comptable des actifs sur leur durée d'utilité estimée, selon le mode linéaire et sur les bases suivantes :

- installations internet	3 à 7 ans
- Installations techniques, matériels et outillages	4 à 10 ans
- installations générales, agencements	7 à 10 ans
- matériel de transport	5 ans
- mobilier de bureau	4 ans

1.3- Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

Titres de participation

La valeur brute est constituée par le coût d'achat. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constatée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire est déterminée en fonction d'une analyse multicritère tenant compte notamment des projections de flux de trésorerie futurs, de l'actif réestimé, de la quote-part des capitaux propres et d'autres méthodes, en tant que de besoin.

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières comprennent notamment les autres titres immobilisés et les actions propres.

Autres titres immobilisés :

Les autres titres immobilisés sont ceux que l'entreprise a l'intention ou l'obligation de conserver durablement.

A chaque date d'arrêté, la société apprécie s'il existe un indice objectif de perte de valeur de ces actifs. Le cas échéant une dépréciation est constituée.

Actions propres :

Elles sont évaluées au prix d'acquisition des actions. A la fin de l'exercice, le coût d'acquisition est comparé au cours moyen de bourse du dernier mois de l'exercice. Une dépréciation est constituée si ce cours est inférieur à la valeur comptable.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constituée si le cours à la clôture est inférieur à la valeur comptable.

1.4- Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.5- Opérations en devises

Les transactions en monnaies autres que l'euro sont enregistrées au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés dans ces autres monnaies sont convertis aux taux en vigueur à la date de clôture. La conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en 'écart de conversion'.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité ou partiellement.

1.6- Coût d'emprunt

Les coûts d'emprunts supportés par la Société au cours de l'exercice n'ont pas pour objet de financer l'acquisition ou la production d'actif éligible et sont comptabilisés dans le résultat financier.

1.7- Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation légale ou implicite à l'égard d'un tiers et qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie des ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente de celui-ci.

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation que le management du Groupe peut faire en date de clôture de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation.

1.8- Avantages au personnel

Le principal régime à prestations définies existant au sein du Groupe concerne les indemnités de fin de carrière (indemnités de départ à la retraite). Au 31 décembre 2010, la provision constatée sur ModeLabs Group, calculée par le cabinet d'actuaire s'élève à 194 milliers d'euros.

Cette évaluation prend en compte :

- les droits acquis par chaque salarié à la clôture de l'exercice considéré. Le taux de revalorisation des salaires estimé entre 1,5 % et 4%
- l'éventualité d'un départ à la retraite à 65 ans compte tenu du turn-over. Le taux du turn-over pris en compte est dégressif de 15% à 12% suivant l'âge du salarié de 20 à 39 ans inclus, de 1% de 40 à 54 ans et 0% au delà,
- la probabilité pour chaque salarié d'atteindre l'âge de la retraite,
- la mise à la retraite à l'initiative de l'employeur,
- un taux d'inflation de 2,00 % et un taux d'actualisation de 4,20 %.

Le tableau ci-dessous synthétise les principales hypothèses :

	2010	2009
Taux d'actualisation	4.20 %	4.75 %
Taux d'inflation	2.00 %	2.50 %
Taux de revalorisation des salaires	Entre 1.5 % et 4.00 %	Entre 1.5 % et 4.00 %

1.9- Actions propres

Depuis le 8 mai 2006 et jusqu'au 7 mai 2007, pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction, ModeLabs Group a confié à la société Crédit Agricole Chevreux la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI approuvée par la décision de l'Autorité des Marchés Financiers du 22 Mars 2005. La gestion de ce contrat a été transférée à la société Bryan Garnier au cours du 1^{er} semestre 2010.

A la date du 31 décembre 2010, 92 155 titres ModeLabs Group figurent au compte de liquidité pour une valeur d'achat de 134 milliers d'euros.

Par ailleurs, ModeLabs Group a confié à la société Crédit Agricole Chevreux la mise en œuvre d'un contrat de programme de rachat de titres avec effet au 31 juillet 2007 pour une durée de 1 an

renouvelable par tacite reconduction. La gestion de ce contrat a été transférée à la société Bryan Garnier au cours du 1^{er} semestre 2010.
Le mandat d'achat porte sur 500 000 actions maximum.

A la date du 31 décembre 2010, 366 605 actions ModeLabs Group figuraient au compte de ce programme pour une valeur d'achat de 1 133 milliers d'euros.

1.10- Autres informations

Le 3 juillet 2006, le Directoire, sur recommandation du Comité des rémunérations et par autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 22 novembre 2005, a décidé d'adopter, au profit de certains cadres de l'entreprise :

- un plan d'options de souscription d'actions de la société ModeLabs Group ;
- un plan d'attribution gratuite d'actions de la société ModeLabs Group.

Le droit d'attribution définitive est soumis à la présence effective du bénéficiaire dans la société à la fin de la période d'acquisition fixée pour chaque bénéficiaire par le Directoire lors de l'attribution.

L'évaluation des services rendus par les bénéficiaires est réalisée à l'aide d'un modèle de type Black & Scholes.

L'Assemblée Générale mixte du 4 juin 2007 a donné au Directoire, l'autorisation de consentir au bénéfice des salariés de la Société des options donnant droit à la souscription d'actions de la Société et de procéder à l'attribution gratuite d'actions. Ces autorisations sont accordés pour une durée de 38 mois soit jusqu'au 4 août 2010 et remplacent celles du 22 novembre 2005 et du 22 mars 2006.

En date du 23 février 2008, le Directoire a décidé, sur recommandation du Comité des rémunérations, de modifier le plan d'options de souscription d'actions de la Société ModeLabs Group adopté le 3 juillet 2006.

L'Assemblée Générale mixte du 22 mai 2008 a donné au Directoire l'autorisation de consentir au bénéfice des salariés de la Société, des options donnant droit à la souscription d'actions de la Société et de procéder à l'attribution gratuite d'actions. Ces autorisations sont attribuées pour une durée de 38 mois soit jusqu'au 22 juillet 2011 et remplacent celles du 4 juin 2007.

En 2009, 2 plans d'attribution d'actions gratuites ont été mis en place (plan 3a et 3b) par le Directoire, conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale Mixte du 22 mai 2008.

En 2010, 2 plans d'options de souscription d'actions ont été mis en place (plans 3b et 3c) , 1 plan d'option d'achat d'actions (plan 4c) ainsi que 1 plan d'attribution d'actions gratuites (plan 3c), par le Directoire, conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale Mixte du 22 mai 2008.

Plan de stock-options et actions gratuites Plan 1a	Stock-options	Actions gratuites
Date d'attribution	03/07/2006	03/07/2006
Prix d'exercice de l'option en euros	6.11	
Nombre maximum de stocks options et d'actions gratuites pouvant être attribuées	338 055	234 296
Nombre de stocks options et d'actions gratuites attribuées au 31/12/2009	185 007	141 475
Nombre de stocks options et actions gratuites restant à attribuer après le plan 1a	153 048	92 821
Cours de l'action lors de l'attribution en euros	7.55	7.55

Plan de stock-options et actions gratuites Plan 1b et 1c Stock-options Actions gratuites

Date d'attribution	01/06/2007	01/06/2007
Prix d'exercice de l'option en euros	6,85	
Nombre de stocks options et actions gratuites restant à attribuer après le plan 1a	153 048	92 821
Nombre de stocks et d'actions gratuites attribuées au 31/12/2009	54 412	92 821
Nombre de stocks options et actions gratuites restant à attribuer après le plan 1b et 1c	98 636	0
Cours de l'action lors de l'attribution en euros	8,62	8,62

Plan de stock- options Plan 2-Remplace partiellement le plan 1a Stock-options

Date d'attribution	23/02/2008	
Prix d'exercice de l'option en euros		1,51
Nombre maximum de stocks options pouvant être attribuées		112 685
Nombre de stocks option attribuées au 31/12/2009		108 827
Nombre de stocks options restant à attribuer après le plan 2		3 858
Cours de l'action lors de l'attribution en euros		1,89

Plan d'actions gratuites Plan 2 Actions gratuites

Date d'attribution	03/01/2008	
Prix d'exercice de l'option en euros		
Nombre maximum d'actions gratuites pouvant être attribuées		112 685
Nombre d'actions gratuites attribuées au 31/12/2009		3 000
Nombre d'actions gratuites restant à attribuer après le plan 2		109 685
Cours de l'action lors de l'attribution en euros		1,96

Plan de stock-options Plan 3-Remplace partiellement les plans 1a, 1b et 1c Stock-options

Date d'attribution	09/07/2008	
Prix d'exercice de l'option en euros		1,78
Nombre maximum de stocks option pouvant être attribuées		338 055
Nombre de stocks option attribuées au 31/12/2009		130 592
Nombre de stocks option restant à attribuer après le plan 3		207 463
Cours de l'action lors de l'attribution en euros		2,20

Plans d'actions gratuites Plan 3a Actions gratuites

Date d'attribution	27/08/2009	
Prix d'exercice de l'option en euros		
Nombre maximum d'actions gratuites pouvant être attribuées		338 055
Nombre d'actions gratuites attribuées au 31/12/2009		280 000
Nombre d'actions gratuites restant à attribuer après le plan 3a		58 055
Cours de l'action lors de l'attribution en euros		1.90

Plans d'actions gratuites Plan 3b

Actions gratuites

Date d'attribution	15/12/2009
Prix d'exercice de l'option en euros	
Nombre maximum d'actions gratuites pouvant être attribuées	58 055
Nombre d'actions gratuites attribuées au 31/12/2009	45 000
Nombre d'actions gratuites restant à attribuer après le plan 3 b	13 055
Cours de l'action lors de l'attribution en euros	1.97

Plan de stocks-options Plan 3b

Stock-options

Date d'attribution	04/01/2010
Prix d'exercice de l'option en euros	1,57
Nombre maximum de stocks option pouvant être attribuées	338 055
Nombre de stocks option attribuées au 31/12/2010	50 000
Nombre de stocks option restant à attribuer après le plan 3b	288 055
Cours de l'action lors de l'attribution en euros	1,90

Plan de stock-options Plan 3c

Stocks-options

Date d'attribution	05/07/2010
Prix d'exercice de l'option en euros	1,85
Nombre maximum de stocks option pouvant être attribuées	288 055
Nombre de stocks option attribuées au 31/12/2010	50 000
Nombre de stocks option restant à attribuer après le plan 3c	238 055
Cours de l'action lors de l'attribution en euros	2,33

Plan de stocks-options Plan 4a

Stocks-options

Date d'attribution	01/12/2010
Prix d'exercice de l'option en euros	2,61
Nombre maximum de stocks option pouvant être attribuées	238 055
Nombre de stocks option attribuées au 31/12/2010	41 450
Nombre de stocks option restant à attribuer après le plan 4a	196 605
Cours de l'action lors de l'attribution en euros	3,25

Plans d'actions gratuites Plan 3c

Actions gratuites

Date d'attribution	29/12/2010
Prix d'exercice de l'option en euros	
Nombre maximum d'actions gratuites pouvant être attribuées	13 055
Nombre d'actions gratuites attribuées au 31/12/2010	12 000
Nombre d'actions gratuites restant à attribuer après le plan 3c	1 055
Cours de l'action lors de l'attribution en euros	3.50

1.11- Intégration fiscale

La société ModeLabs Group a opté pour le régime d'intégration fiscale avec la société ModeLabs SA, ModeLabs manufacture et ModeLabs Research Labs.

Les sociétés filiales enregistrent leur charge d'impôt comme en l'absence d'intégration.

La société ModeLabs Group enregistre le solde d'impôt, charge ou produit, par rapport au résultat d'ensemble.

Au 31 décembre 2010, le produit d'impôt de la société ModeLabs Group est de 6 661 milliers d'euros. En l'absence d'intégration fiscale, ModeLabs Group n'aurait pas eu de produit d'impôt à comptabiliser.

1.12 - Emprunt obligataire

La société ModeLabs Group a émis un emprunt obligataire à bon de souscription d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription pour 15 000 milliers d'euros. La durée de l'emprunt est de 5 ans à compter du 15 décembre 2009. La souscription est réservée à The Fairbank Investment Fund Cooperatif U.A. et à la Banque de Vizille. Les intérêts seront versés in fine au titre des OBSA. Elles seront remboursées à un prix de 19 144.22 euros par OBSA, soit un taux de rendement actuariel de 5 % par an. Les bons de souscription sont exerçables à tout moment à compter de l'émission des OBSA jusqu'à la date tombant 5 ans et 3 mois à compter de la date d'émission des OBSA, sauf cas d'exigibilité anticipée.

1.13 - Passif éventuel

Le contrôle fiscal réalisé sur la société ModeLabs Group concernant la période 2006-2008 a donné lieu à notification d'un redressement. Le principal redressement concerne la déductibilité d'un abandon de créance réalisé en 2008 pour 5,5 millions d'euros par ModeLabs Group au bénéfice d'une de ses filiales conformément à la réglementation en vigueur, mais remis en cause par l'administration fiscale. Ce redressement est contesté par la société et des conseils. Le risque a été partiellement provisionné dans les comptes. Une procédure de réclamation est en cours.

1.14 - Résultat financier

Les charges financières s'élèvent à 18 648 milliers d'euros, contre 1 182 milliers d'euros pour l'exercice précédent. La variation du poste est essentiellement liée à l'impact sur l'exercice des abandons de créances effectués pour un montant total de 16 014 milliers d'euros de ModeLabs Group au bénéfice de ses filiales ModeLabs Manufacture, ModeLabs Inc., ModeLabs UK et ModeLabs Mobiles.

Au cours de l'exercice, la société ModeLabs Group a également cédé à sa filiale ModeLabs Manufacture les titres des sociétés ModeLabs Hong Kong, ModeLabs Research Labs, ModeLabs UK, ModeLabs Inc. et ModeLabs Mobiles.

2.- Immobilisations – incorporelles et corporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	Acquisitions	Cessions	2010
Autres immobilisations incorporelles	16 222	112	3 213	13 121
Immobilisations incorporelles brutes	16 222	112	3 213	13 121
Installation et agencements des constructions				
Installations techniques, matériels et outillages	27	0	0	27
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	44	6	0	50
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles brutes	72	6	0	77
Immobilisations brutes	16 294	118	3 213	13 199

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	Augmentations Dotations	Diminutions Sorties / Rep	2010
Autres immobilisations incorporelles	7 250	3 190	806	9 633
Amortissement Immobilisations incorporelles	7 250	3 190	806	9 633
Installation et agencements des constructions				
Installations techniques, matériels et outillages	2	5	0	7
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique				
Immobilisations corporelles	37	4	0	41
Amortissement immobilisations corporelles	39	9	0	48
Amortissements	7 289	3 199	806	9 682

3. - Immobilisations financières

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	Acquisitions	Cessions	2010
Autres participations	19 851		1 290	18 561
Prêts et autres immobilisations financières	4 507	1 247	3 549	2 205
Immobilisations financières brutes	24 358	1 247	4 839	20 766

4.- Provisions et dépréciations inscrites au bilan

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations exercice	Diminutions : Reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques et charges	1 148	997	993	1 152
Dépréciations				
Sur titres de participation	235	402	0	637
Sur autres immobilisations financières	427		111	316
Sur comptes clients		79		79
Autres dépréciations	2	1 129	2	1 129
Total	1 812	2 607	1 106	3 313
Dont dotations et reprises :				
Exploitation		192	126	
Financières		1 602	321	
Exceptionnelles		813	659	
Reprises de l'exercice :	Non utilisée		Utilisée	
Provisions pour pertes de change :			- 207 K€	
Autres provisions pour charges:	635 K€		149 K€	
Dépréciation immobilisations financières :			- 111 K€	
Autres dépréciations :	3 K€			

5.- Etats des créances

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	832	274	558
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	5 866	5 866	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1	1	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	469	469	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 848	1 848	
Autres impôts taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés	10 748	10 748	
Débiteurs divers	229	229	
Charges constatées d'avance	405	405	
Total	20 398	19 840	558

6.- Eléments relevant de plusieurs postes de bilan

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montant concernant les entreprises liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	Montant des dettes ou des créances représentées par des effets de commerce
<i>Immobilisations financières</i>			
Participations	18 326		
Total immobilisations	18 326		
<i>Créances</i>			
Créances clients et comptes rattachés	5 551		
Autres créances	10 748		
Total créances	16 299		
Dettes			
Emprunts et dettes financières divers	772		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 422		
Autres dettes			
Total dettes	2 194		

7.- Détail des produits à recevoir

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
<i>Créances clients et comptes rattachés</i>		
Facture à établir	60	17
Total	60	17
<i>Autres créances</i>		
Avoirs à recevoir	3	13
Total	3	13
<i>Disponibilités</i>		
Intérêts courus à recevoir	31	
Total	31	0
Total général	95	30

8.- Détail des produits constatés d'avance

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Produits constatés d'avance	22	45
Total général	22	45

9.- Détail des produits exceptionnels

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Sur opérations de gestion	482	1 190
Sur opérations en capital	1 014	1 000
Reprises sur provisions, transferts de charges	659	531
Total général	2 155	2 722

Les produits exceptionnels comprennent pour 1 014 milliers d'euros, le produit de cession des titres de participation.

10.- Détail des Charges constatées d'avance

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Charges constatées d'avance	405	401

11.- Détail des charges à répartir sur plusieurs exercices

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Frais sur emprunt à répartir	1 093	1 371
Total général	1 093	1 371

12.- Détail des charges exceptionnelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Sur opérations de gestion	16	16
Sur opérations en capital	2 227	924
Dotations aux amortissements et provisions	866	500
Total général	3 109	1 440

Les charges exceptionnelles sont principalement constituées par :

- la valeur nette comptable des titres de participations cédés : 1 290 milliers d'euros
- le mali lié à l'attribution d'actions gratuites : 614 milliers d'euros
- la comptabilisation d'une provision pour risque fiscal : 738 milliers d'euros.

13.- Capitaux propres

13.1 Composition du capital social

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du Code de commerce)

Différentes catégories de titres	Au début de l'exercice	Valeur nominale En fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Nombre de titres Remboursés pendant l'exercice	En fin d'exercice
ACTIONS	0,10	0,10	22 849 390	21 765		22 871 155

13.2 Tableau de variation des capitaux propres

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital	Primes et Réserves	Résultat	Total Capitaux propres
Situation au 31/12/09	2 285	37 732	1 340	41 357
Affectation de résultat 2009		1 340	- 1 340	
Augmentation de capital	2	31		33
Résultat au 31/12/2010			- 16 158	- 16 158
Situation 31/12/2010	2 287	39 103	- 16 158	25 232

14.- Etats des dettes

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires	15 000		15 000	
Emprunts auprès d'établissements de crédit (1)				
- à un an maximum à l'origine	780	780		
- à plus d'un an à l'origine	6 666	3 333	3 333	
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	3 211	3 211		
Personnel et comptes rattachés	116	116		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	200	200		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	863	863		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et versements assimilés	54	54		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 554	4 554		
Groupe et associés (2)	772	772		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	22	22		
Total	32 238	13 905	18 333	
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 333			
(2) Emprunts, dettes contractés auprès des associés				

En 2009, ModeLabs Group a émis un emprunt obligataire à bons de souscription d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription d'un montant nominal de 15 millions d'euros. 1000 OBSA ont été émises pour une valeur nominale et un prix d'émission de 15.000 euros unitaire. La durée de l'emprunt est de 5 ans à compter du 17 décembre 2009. La souscription est réservée à « The Fairbank Investment Fund Cooperatif U.A. » et à « Banque de Vizille ». Les intérêts seront versés in fine au titre des OBSA. Elles seront remboursées à un prix de 19.144,22 euros par OBSA soit un taux de rendement actuariel brut de 5 % par an.

15.- Détails des charges à payer

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>		
Intérêts courus à payer	769	52
Cap organismes bancaires	6	21
Total	775	73
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>		
Fournisseurs. factures non parvenues	463	312
Fournisseurs FNP Groupe		
Total	463	312
<i>Dettes fiscales et sociales</i>		
Dettes provisionnées / congés payés	76	81
Provisions primes	36	99
Pers. Autres Charges à payer		
Collectif notes de frais	3	8
Formation Prof. Continue	18	25
Taxe d'apprentissage	11	8
Charges sociales sur congés à payer	32	34
Provision charges sociales / primes	15	42
Charges sociales sur primes	32	16
Autres impôts & taxes à payer	9	12
C.E.T	9	
Taxe Véhicules de Sociétés	5	11
Total	246	336
Total général	1 484	721

16.- Engagements financiers

(en milliers d'euros)

Engagements donnés

Avals, cautions et garanties

néant

Engagements reçus

Caution bancaires auprès de plusieurs fournisseurs

néant

17.- Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	9	
Employés	18	
TOTAL	23	0

18.- Liste des filiales et participations

	Capital (en milliers d'euros)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (en milliers d'euros)	Valeur brute des titres (en milliers d'euros)	Prêt/Avance consentis et non remb. (en milliers d'euros)	CA HT (en milliers d'euros)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (en milliers d'euros)
	Quote-part détenue (en %)		Valeur nette des titres (en milliers d'euros)	Cautions/aval donnés par la société (en milliers d'euros)	Résultat du dernier exercice écoulé (en milliers d'euros)	
Filiales						
(+ 50 % du capital détenu)						
MODELABS SA	115	36 815	16 924	6 368	237 596	
	99%		16 924		10 409	
MODELABS MANUFACTURE	1 000	-7 307	1 000	1 182	23 950	
	100%		1 000		7 392	
WORLD GSM	41	- 1263	402	1 128	230	
	70%		0		-114	

Au cours de l'exercice la société ModeLabs Group a cédé à la société ModeLabs Manufacture les titres des sociétés :
 ModeLabs Hong Kong, ModeLabs Research Labs, ModeLabs UK, ModeLabs Inc. et ModeLabs Mobiles.

19.- Ventilation du chiffre d'affaires net

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

<i>(en milliers d'euros)</i>	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	1 152		1 152
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	5 027		5 027
Total	6 179		6 179

Le chiffre d'affaires est essentiellement constitué de coûts refacturés dans le cadre de conventions courantes et réglementées entre ModeLabs Group et ses filiales ModeLabs SA et ModeLabs Manufacture.

20.- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt.

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

<i>(en milliers d'euros)</i>	
Déficits reportables	43 021

21.- Rémunération des dirigeants

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010
Rémunérations allouées aux membres des organes de direction ou de gérance	830
<i>Autres engagements</i>	
Stocks options et actions gratuites aux membres des organes de direction ou de gérance	
Total	830

Autres engagements

Le montant des stocks options et actions gratuites attribuées aux membres des organes de Direction ou de Gérance est de 166 milliers d'euros au 31 décembre 2010.

20.4.5 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société MODELABS GROUP, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2010 s'établit à 17 924 milliers d'euros, sont évalués à leur valeur d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 1.3 de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues dans les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis pour chacune de ces activités sous contrôle de la direction générale et nous nous sommes assurés que la note 1.3 de l'annexe fournit une information appropriée. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 28 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES

ALAIN GUINOT

MAZARS

PIERRE SARDET

20.5 Date des dernières informations financières

Les dernières informations financières disponibles concernant la Société datent du 30 juin 2010.

20.6 Politique de distribution des dividendes

La Société n'a pas versé de dividendes au titre de ses trois derniers exercices.

La Société se positionne en tant que valeur de croissance et n'entend pas, à la date du présent Document de Référence, adopter une politique de versement de dividendes réguliers.

20.7 Procédures judiciaires et d'arbitrage

Il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou arbitrale, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

20.8 Changement significatif de la situation financière ou commerciale

Il n'y a eu aucun changement significatif de la situation financière ou commerciale de ModeLabs Group survenu depuis le 30 juin 2010.

21. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

21.1 Capital social

21.1.1 Montant du capital social

Au 31 décembre 2010 le capital de la Société s'élève à 2 287 115 euros et est divisé en 22 871 155 actions de dix centimes d'euros de nominal chacune et de même catégorie. Au 31 décembre 2009 le capital de la Société s'élève à 2 284 939 euros et est divisé en 22 849 390 actions de dix centimes d'euros de nominal chacune et de même catégorie. L'augmentation de capital de 21 765 actions sur la période résulte de l'exercice de 21 765 stock-options en date du 1^{er} septembre 2010.

21.1.2 Titres non représentatifs du capital

A la date du présent Document de Référence, il n'existe aucun titre non représentatif du capital de la Société.

21.1.3 Nombre, valeur comptable et valeur nominale des actions détenues par l'émetteur lui-même ou en son nom, ou par ses filiales

L'Assemblée Générale mixte des actionnaires en date du 20 mai 2009 a mis fin, avec effet immédiat et pour la fraction non utilisée, à la précédente autorisation donnée au Directoire par l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 mai 2008 de procéder au rachat d'actions de la Société et a, à nouveau, autorisé le Directoire à procéder au rachat d'actions de la Société pour une nouvelle période de 18 mois, soit jusqu'au 22 novembre 2010 inclus.

L'Assemblée Générale mixte des actionnaires en date du 20 mai 2010 a mis fin, avec effet immédiat et pour la fraction non utilisée, à la précédente autorisation donnée au Directoire par l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 mai 2009 de procéder au rachat d'actions de la Société et a, à nouveau, autorisé le Directoire à procéder au rachat d'actions de la Société pour une nouvelle période de 18 mois, soit jusqu'au 19 novembre 2011 inclus.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 du Code de Commerce ainsi qu'aux termes de l'Assemblée Générale susvisée, les opérations de rachat susvisées peuvent être effectuées à toutes fins permises ou qui viendraient à être autorisées par les lois et règlements en vigueur et notamment en vue de la réalisation des objectifs suivants :

- l'animation du marché secondaire par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissements intervenant au nom et pour le compte de la Société en toute indépendance dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers;
- la conservation et l'utilisation de tout ou partie des actions rachetées pour procéder à la remise d'actions à titre d'échange, de paiement ou autre, dans le cadre d'opérations de croissance externe dans le respect des pratiques de marché;
- l'attribution d'actions à des salariés et des mandataires sociaux de la Société et/ou de son Groupe au sens des dispositions de l'article L. 225-180 I du Code de commerce, notamment dans le cadre des dispositions des articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce ;
- l'attribution gratuite d'actions dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce;
- l'attribution d'actions à des salariés et, le cas échéant, des mandataires sociaux de la Société au titre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise et de la mise en œuvre de tous d'épargne d'entreprise, dans les conditions prévues par la loi, notamment dans le cadre des articles L. 3332-1 et suivants du Code du travail;
- la remise d'actions de la Société à l'occasion de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société;
- l'annulation d'actions par voie de réduction de capital.

Les autres principales caractéristiques dudit programme de rachat d'actions sont les suivantes :

- prix d'achat maximum autorisé 6 euros;
- montant maximal des fonds pouvant être engagés dans le programme de rachat d'actions 10 000 000 euros;
- pourcentage maximum de capital social dont le rachat est autorisé : 10%.

Nonobstant ce qui précède, dans le cas où il serait fait usage des facultés offertes par le cinquième alinéa de l'article L. 225-209 du Code de commerce, les règles relatives au prix de vente seront fixées par les dispositions légales en vigueur.

La Société détient directement des titres de son propre capital depuis la mise en place des contrats suivants.

Contrat de liquidité

En date du 8 mai 2006, pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction, ModeLabs Group a confié à la société Crédit Agricole Chevreux la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI approuvée par la décision de l'Autorité des Marchés Financiers du 22

mars 2005. La gestion de ce contrat a été transmise à la Société Bryan Garnier au cours du 1^{er} semestre 2010.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, une somme de 700 milliers d'euros a été affectée au compte de liquidité.

A la date du 31 décembre 2009, 125 000 titres ModeLabs Group figurent au compte de liquidité pour une valeur d'achat de 215 milliers d'euros.

A la date du 31 décembre 2010, 92 155 titres ModeLabs Group figurent au compte de liquidité pour une valeur d'achat de 134 milliers d'euros.

Contrat de rachat d'actions

ModeLabs Group a confié à la société Crédit Agricole Chevreux la mise en œuvre d'un contrat de programme de rachat de titre avec effet au 31 juillet 2007 pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction. La gestion de ce contrat a été transmise à la Société Bryan Garnier au cours du 1^{er} semestre 2010.

Le mandat d'achat porte sur 900 000 actions maximum.

A la date du 31 décembre 2009, 31 000 actions ModeLabs Group figurent au compte de ce programme pour une valeur d'achat de 180 milliers d'euros.

A la date du 31 décembre 2010, 366 605 actions ModeLabs Group figurent au compte de ce programme pour une valeur d'achat de 1 133 milliers d'euros.

Le tableau ci-dessous rend compte des opérations qui ont pu être effectuées par la Société au cours des exercices clos le 31 décembre 2007, le 31 décembre 2008, le 31 décembre 2009 et le 31 décembre 2010 dans le cadre de l'autorisation ci-dessus rappelée :

Actions détenues en propre	Cours moyen des achats/ventes	Animation de marché	Croissance externe	Attribution d'actions	Cession	Annulation	Total
Achats par le contrat de liquidité	6,84	159 566	-	-	-	-	159 566
Ventes par le contrat de liquidité	7,99	114 866	-	-	-	-	114 866
Achats par la Société pour son propre compte	5,83	106 000	-	-	-	-	106 000
Acquisition de 5% de Modelabs Inc.	5,83	-	75 000	-	-	-	75 000
<i>Solde Contrat de liquidité</i>	<i>6,37</i>	<i>115 800</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>115 800</i>
<i>Solde Intervention de la Société pour son propre compte</i>	<i>5,83</i>	<i>106 000</i>	<i>75 000</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>31 000</i>
Total au 31 décembre 2007	6,26	221 800	75 000	-	-	-	146 800
Achats par le contrat de liquidité	2,15	68 898	-	-	-	-	68 898
Ventes par le contrat de liquidité	2,34	55 698	-	-	-	-	55 698
<i>Solde Contrat de liquidité</i>	<i>3,69</i>	<i>129 000</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>129 000</i>
<i>Solde Intervention de la Société pour son propre compte</i>	<i>5,83</i>	<i>106 000</i>	<i>75 000</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>31 000</i>
Total au 31 décembre 2008	4,10	235 000	75 000	-	-	-	160 000
Achats par le contrat de liquidité	1,48	93 538	-	-	-	-	93 538
Ventes par le contrat de liquidité	1,54	97 538	-	-	-	-	97 538
<i>Solde Contrat de liquidité</i>	<i>1,72</i>	<i>125 000</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>125 000</i>
<i>Solde Intervention de la Société pour son propre compte</i>	<i>5,83</i>	<i>106 000</i>	<i>75 000</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>31 000</i>
Total au 31 décembre 2009	2,54	231 000	75 000	-	-	-	156 000
Achats par le contrat de liquidité	3,06	1 055 356	-	-	-	-	1 055 356
Ventes par le contrat de liquidité	3,04	1 088 201	-	-	-	-	1 088 201
<i>Solde Contrat de liquidité</i>	<i>3,08</i>	<i>92 155</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>92 155</i>
<i>Solde Intervention de la Société pour son propre compte</i>	<i>3,09</i>	<i>603 904</i>	<i>-</i>	<i>237 299</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>366 605</i>
Total au 31 décembre 2010	2,99	696 059	-	237 299	-	-	458 760

21.1.4 Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription émises par la Société

A la date du présent Document de Référence, il existe les actions décrites au paragraphe 21.1.1 ci-dessus émises par la Société et les stock-options décrites aux paragraphes 15.1.3 et 17.2 du présent Document de Référence.

21.1.5 Conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit, mais non libéré, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital

A la date du présent Document de Référence, il n'existe aucun droit d'acquisition ou d'obligation attaché au capital souscrit de la Société, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital.

21.1.6 Options ou accords portant sur le capital de la Société

A la date du présent Document de Référence, il n'existe aucune option ou accord portant sur le capital de la Société sous réserve d'un contrat d'échange de titres établi avec la société G2 Entreprises. Ce contrat, fixant les conditions dans lesquelles G2 Entreprises LLC. peut échanger des titres de ModeLabs Inc. en titres de ModeLabs Group, a été signé le 20 avril 2007.

En exécution de ce contrat, G2E a souscrit à une première augmentation de capital de ModeLabs Inc. et acquis 53 titres de ModeLabs Inc. en date du 7 septembre 2007, puis à une seconde augmentation de capital le 7 novembre 2008 aux termes de laquelle elle a souscrit 55 titres de ModeLabs Inc.

Les 53 titres de ModeLabs Inc. souscrits par G2E le 7 septembre 2007 ont été partiellement convertis en actions ModeLabs Group et donnent droit, à partir de la troisième année où le chiffre d'affaires réalisé aux Etats-Unis dépasse 20 millions de dollars, à une fraction du capital de ModeLabs Group correspondant à 5 % de la proportion du chiffre d'affaires américain sur le chiffre d'affaires consolidé du groupe. Une option d'acompte, valable entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2007, de 75 000 titres ModeLabs Group a été accordée à G2E. Cette option a été exercée le 17 décembre 2007.

Le solde des titres de ModeLabs Inc. détenus par G2E est convertible en titres ModeLabs Group, pendant une période de trois ans, à compter de la date à laquelle, le chiffre d'affaires de ModeLabs Inc. dépasse 20 millions de dollars ou que son EBIT excède 1 million de dollars et donne droit à un nombre de titres de ModeLabs Group calculé comme indiqué précédemment en fonction de la proportion représentée par le chiffre d'affaires réalisé aux Etats-Unis par rapport au chiffre d'affaires mondial du Groupe corrigé à la baisse, le cas échéant, si le taux d'EBIT de ModeLabs Inc. est inférieur au taux d'EBIT consolidé du Groupe. En aucun cas la conversion ne peut aboutir à conférer à G2E plus de 5 % du capital de ModeLabs Group à ce titre.

Par ailleurs, la promesse de cession consentie par monsieur Alain Zagury à monsieur Stéphane Bohbot, président du Directoire de ModeLabs Group, portant sur 781 000 et actions de la Société ainsi que la promesse de cession consentie par monsieur Christian André à monsieur Stéphane Bohbot et monsieur Henri-Nicolas Olivier, portant sur 0,86% du capital de la Société qui avaient fait l'objet du communiqué 206C0774 de l'Autorité des Marchés Financiers sont arrivées à expiration le 11 avril 2009.

Ces promesses non exercées à cette date sont devenues caduques.

21.1.7 Evolution du capital social

Evolution générale du capital social depuis la création de la Société

Date	Nature des opérations	Augmentation de capital	Prime d'émission ou d'apports	Nombre d'actions créées	Valeur nominale	Nombre d'actions cumulées	Capital après opération
23/10/03	Création	50.000 euros	-	50.000	1	50.000	50.000
24/04/04	Augmentation de capital	2.867 euros	427.183 euros	2.867	1	52.867	52.867
7/09/04	Augmentation de capital	7.209 euros	1.492.767,63 euros	7.209	1	60.076	60.076
7/09/04	Fusion	60.076 euros	12.439.924 euros (prime de fusion)	60.076	1	120.152	120.152
7/09/04	Incorporation partielle de la prime de fusion	1.081.368 euros	-	-	10	120.152	1.201.520
11/10/05	Incorporation partielle de la prime de fusion	360.456 euros	-	-	13	120.152	1.561.976
11/10/05	Division de la valeur nominale	-	-	- 120.152 + 15.619.760	0,1	15.619.760	1.561.976
11/04/06	Introduction en bourse	614.580,30 euros	58.385.128,50 euros	6.145.803	0,1	21.765.563	2.176.556,30
30/06/06	Acquisition des titres de ModeLabs Technologies Ltd. (ex Innovi) : rémunération de l'apport	77.143,70 euros	7.328.651,50 euros	771.437	0,1	22.537.000	2.253.700
27/05/08	Augmentation de capital	31.239 euros	468.585 euros	312.390	0,1	22.849.390	2.284.939
01/09/10	Augmentation de capital	2.176,50 euros	30.688,65 euros	21 765	0,1	22.871.155	2.287.115,50

L'Assemblée Générale mixte des actionnaires de ModeLabs Group, qui s'est réunie le 11 octobre 2005 a décidé d'augmenter le capital social de ModeLabs Group par incorporation de prime pour le porter de 1 201 520 euros à 1 561 976 euros puis de diviser la valeur nominale des actions de ModeLabs Group par 130 pour la ramener de 13 euros à dix centimes d'euro.

En date du 11 avril 2006, date de l'introduction en bourse de la société ModeLabs Group, le capital social de ModeLabs Group a été augmenté de 614 580,30 euros par l'émission de 6 145 803 actions d'une valeur nominale de 0,10 euro.

En date du 30 juin 2006, lors de l'acquisition des titres de la société Innovi Technologies Ltd. (ex Innovi), le capital de la société ModeLabs Group a été augmenté d'un montant de 77 143,70 euros par l'émission de 771 437 nouvelles actions d'une valeur nominale de 0,10 € en rémunération de l'apport de 337 040 actions de la société Innovi technologies Ltd.

Au 31 décembre 2006, le capital social de la société ModeLabs Group (société consolidante) était constitué de 22 537 000 actions de 0,10 euro de valeur nominale.

Au 31 décembre 2007, aucun mouvement n'était intervenu sur le capital social de ModeLabs Group.

Le 27 mai 2008, ModeLabs Group a émis 312 390 nouvelles actions d'une valeur nominale de 0,10 euro suite à l'exercice des BSPCE par leur bénéficiaire.

Aucun mouvement n'est intervenu sur le capital social de ModeLabs Group sur l'exercice 2009.

Le 1^{er} septembre 2010, le capital social de la société a été porté à 2 287 115,50 euros consécutivement à l'exercice de 21 765 options de souscription entraînant l'émission de 21 765 actions nouvelles de 0,10 euros de valeur nominale chacune assortie d'une prime d'émission de 1,41 euros par action, soit un montant total de prime d'émission de 30 688,65 euros. Cette augmentation a été constatée par le Directoire lors de sa réunion du 24 janvier 2011.

Capital autorisé non émis

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100 alinéa 4 du Code de commerce tel qu'issues de l'ordonnance 2004-604 du 24 juin 2004, le tableau ci-dessous récapitule les délégations de compétence et de pouvoirs accordés par l'Assemblée Générale des actionnaires au Directoire à la clôture de l'exercice 2010.

TYPE D'EMISSION	Date autorisation	Échéances	Durée	Montant maximum	Utilisations 2010
Autorisations générales					
Programme de rachat des actions propres	20-mai-10	19-nov-11	18 mois	10 000 000 €	Utilisée partiellement
Emission avec maintien du DPS d'actions ordinaires et titres financiers	15-déc-09	14-févr-12	26 mois	5 000 000 € (2)	Non utilisée (1)
Emission avec suppression du DPS d'actions ordinaires et titres financiers par voie d'offre publique	15-déc-09	14-févr-12	26 mois	5 000 000 € (2)	Non utilisée
Emission avec suppression du DPS d'actions ordinaires et titres financiers en placement privé	15-déc-09	14-févr-12	26 mois	20% du capital (2)	Utilisée partiellement (1)
Emission d'actions et titres financiers au profit d'une catégorie de personnes	15-déc-09	14-juin-11	18 mois	5 000 000 € (2)	Non utilisée
Autorisations spécifiques en faveur des salariés et mandataires sociaux					
Options de souscription d'actions	22-mai-08	21-juil-11	38 mois	1,5% du capital	Utilisée partiellement (1)
Actions gratuites	20-mai-10	20-juil-13	38 mois	0,45% du capital	Utilisée partiellement (1)

(1) Le détail d'utilisation est fourni dans l'annexe aux comptes consolidés

(2) Plafond global unique de 5 000 000 €

Répartition détaillée du capital social et des droits de vote en pourcentages

En application des dispositions statutaires, des droits de vote doubles pourront être acquis par les actionnaires détenant depuis deux ans au moins et sous forme nominative des actions entièrement libérées.

Situation au 31/12/2010			
Actionnariat	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
Fondateurs (*)	9 405 939	41,13%	58,19%
Autres membres du CS	510 835	2,23%	3,16%
Autres et salariés	632 342	2,76%	0,53%
OTC	1 265 813	5,53%	3,92%
FLOTTANT	11 056 226	48,34%	34,20%
TOTAL	22 871 155	100%	100%

(*) Les Fondateurs de la Société sont les suivants :

Fondateurs	Nombre d'actions	% du capital
Mr Alain ZAGURY	4 095 011	17,90%
Mr Stéphane BOHBOT	3 156 354	13,80%
Mr Pierre ASSEO	1 331 067	5,82%
Mr Christophe SEVIN	742 997	3,25%
Mr Christian ANDRE	80 500	0,35%
Mr Henri-Nicolas OLIVIER	10	0,00%

A la connaissance de la Société, il n'existe pas à ce jour, d'action de concert entre actionnaires, et il n'existe aucun autre actionnaire détenant plus de 2,5% du capital et des droits de vote (seuil statutaire) à l'exception de ceux mentionné en chapitre 18 – Principaux actionnaires, du présent document.

21.2 Acte constitutif et statuts

21.2.1 Objet social

Conformément à l'article 2 de ses statuts, la Société a pour objet, en France et dans tous pays :

- La conception, la fabrication, la vente et l'achat de tous matériels téléphoniques, électroniques, électromagnétiques, la fourniture de tous types de services notamment télématiques, informatiques et électroniques ainsi que la maîtrise d'œuvre d'offres de couples produits / services en matière de télécommunications.
- Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :
 - la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ;
 - la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;
 - la participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;
 - toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

21.2.2 Exercice social (article 6 des Statuts)

L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

21.2.3 Dispositions statutaires ou autres relatives aux membres des organes d'administration de direction et de surveillance

Directoire (articles 13 et 14 des Statuts)

La société est dirigée par un Directoire qui exerce ses fonctions sous le contrôle du Conseil de surveillance.

La limite d'âge, pour l'exercice des fonctions de membre du Directoire, est fixée à 65 ans accomplis.

Dans les conditions et pour la durée prévues par la loi, les membres du Directoire sont nommés par le Conseil de surveillance qui en fixe le nombre, confère à l'un d'eux la qualité de président et détermine leur rémunération. La durée des fonctions des membres du Directoire est de quatre ans. Les fonctions d'un membre du Directoire prennent fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue dans l'année au cours de laquelle expire son mandat et qui statue sur les comptes de l'exercice écoulé.

Les membres du Directoire se réunissent aussi souvent que l'intérêt social l'exige, sur convocation du président ou de la moitié de ses membres, au lieu indiqué par l'auteur de la convocation ; ils peuvent être convoqués par tous moyens, même verbalement. Les membres du Directoire examinent toutes questions relevant de leur compétence, qu'elles aient été portées ou non sur la convocation lorsque celle-ci a été faite par écrit. Afin de faciliter le fonctionnement et l'efficacité de la gestion, les membres du Directoire peuvent, avec l'autorisation du Conseil de surveillance, répartir entre eux les tâches de la direction.

Les décisions du Directoire sont prises à la majorité des membres présents. Nul ne peut voter par procuration au sein du Directoire.

Les membres du Directoire ne sont révocables que par l'assemblée générale des actionnaires.

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société ; il les exerce dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par la loi au Conseil de surveillance et aux assemblées d'actionnaires.

Le président du Directoire représente la société dans ses rapports avec les tiers. Le Conseil de surveillance peut également attribuer le même pouvoir de représentation à un ou plusieurs autres membres du Directoire qui portent alors le titre de « directeur général ».

Le président du Directoire et les directeurs généraux ou le directeur général unique sont autorisés à substituer partiellement dans leurs pouvoirs tous mandataires spéciaux qu'ils aviseront.

Conseil de surveillance (articles 15 et 16 des statuts)

Le Conseil de surveillance est composé de trois membres au moins et de neuf membres au plus.

Chaque membre du Conseil de surveillance doit être pendant toute la durée de ses fonctions propriétaire d'une action au moins.

La durée des fonctions des membres du Conseil de surveillance est de quatre années.

Tout membre sortant est rééligible. Toutefois, le mandat de tout membre personne physique prend fin, de plein droit, sans possibilité de renouvellement, à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle l'intéressé atteint l'âge de 75 ans.

Conformément à la loi, dans la limite du tiers des membres en fonction, les membres du Conseil de Surveillance peuvent bénéficier d'un contrat de travail correspondant à un emploi effectif.

Le Conseil de Surveillance nomme parmi ses membres un président et un vice-président qui exercent leurs fonctions pendant toute la durée de leur mandat de membre du Conseil de Surveillance.

Les membres du Conseil de Surveillance sont convoqués aux séances du conseil par tous moyens, même verbalement.

Le Conseil de Surveillance peut, à la majorité de ses membres présents ou représentés, arrêter ou modifier certaines règles relatives à son fonctionnement dans le cadre d'un règlement intérieur.

Les décisions sont prises aux conditions de quorum et de majorité prévues par la loi. En cas de partage des voix, celle du président de séance est prépondérante.

Les réunions du Conseil de Surveillance pourront être organisées par des moyens de visioconférence ou tout autre moyen non interdit par la loi, selon des modalités prévues par un règlement intérieur établi à cet effet.

Pour la validité des délibérations du conseil, le nombre des membres présents doit être au moins égal à la moitié des membres.

Le règlement intérieur de la société prévoit que sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les membres du Conseil de Surveillance qui participent à la réunion du conseil par des moyens de visioconférence ou tout autre moyen conforme à la réglementation applicable.

Le Conseil de Surveillance peut comprendre, sur décision de l'Assemblée Générale des actionnaires, un ou plusieurs censeurs. Le censeur est une personne physique ou morale choisie parmi les actionnaires ou en dehors d'eux. La décision de nomination indique la durée des fonctions du censeur. Le censeur est convoqué aux séances du Conseil de Surveillance dans les mêmes conditions que les membres du Conseil de Surveillance. Le censeur étudie les questions que le Conseil de Surveillance soumet, pour avis, à son examen. Le censeur assiste aux séances du Conseil de Surveillance et prend part aux délibérations avec voix consultative, sans que toutefois son absence puisse nuire à la validité des délibérations. Le censeur peut être révoqué à tout moment par le Conseil de Surveillance, sans qu'aucun motif ne soit nécessaire. La fonction de censeur ne donne pas lieu à rémunération

Le Conseil de surveillance exerce un contrôle permanent de la gestion du Directoire. A ce titre, il peut, à toute époque de l'année, opérer les vérifications et contrôles qu'il juge opportuns et se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission.

Une fois par trimestre au moins, il entend un rapport du Directoire sur la gestion de la Société.

21.2.4 Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions de la Société

Sous réserve du droit de vote double conféré à leur titulaire par les actions intégralement libérées et pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative de manière continue pendant un délai de deux années au nom d'un même actionnaire, chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices, à une part proportionnelle au nombre des actions émises.

Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire. Ce droit est conféré également dès leur émission en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie déjà de ce droit.

Tout actionnaire peut, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée à la Société ou remise en main propre contre décharge à un membre du Directoire, renoncer temporairement ou à

titre définitif, à tout ou partie de ses droits de vote double. Cette renonciation prend effet le troisième jour ouvrable suivant la réception par la Société de la lettre de renonciation.

21.2.5 Modalités de modification des droits des actionnaires

Les droits des actionnaires tels que figurant dans les statuts de la Société ne peuvent être modifiés que par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société.

Toute augmentation des engagements des actionnaires doit être décidée à l'unanimité.

21.2.6 Assemblées Générales d'actionnaires (article 18 des Statuts)

21.2.6.1 Tenue des Assemblées Générales

Les Assemblées Générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Elles sont réunies au siège social ou en tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

L'Assemblée Générale se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions pourvu qu'elles aient été libérées des versements exigibles.

Tout actionnaire peut se faire représenter par son conjoint ou par un autre actionnaire. L'intermédiaire régulièrement inscrit pour le compte d'un actionnaire domicilié hors du territoire français peut transmettre pour une Assemblée le vote ou le pouvoir du propriétaire de ces actions.

Un actionnaire peut exprimer son vote par correspondance conformément à la loi. En cas de présence de l'actionnaire à l'Assemblée, celle-ci rendra nul le vote par correspondance ou par procuration ; le vote par correspondance exclura celui par procuration. Il sera tenu compte des formulaires reçus par la Société au plus tard la veille de la date fixée pour cette assemblée, avant 15 heures, heure de Paris.

Le droit de participer aux Assemblées est subordonné :

- pour les propriétaires d'actions nominatives, à l'enregistrement comptable des titres en leur nom ou au nom de l'intermédiaire habilité dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société, au 3^{ème} jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris.
- pour les propriétaires d'actions au porteur, à la réception par la société ou son mandataire aux lieux indiqués dans l'avis de convocation, d'une attestation de participation constatant l'enregistrement comptable des actions dans les comptes de titres au porteur au 3^{ème} jour ouvré précédant la date fixée pour cette assemblée, à zéro heure, heure de Paris, délivrée par l'intermédiaire financier teneur de leur compte titres.

Lors de la réunion de l'Assemblée, l'assistance personnelle de l'actionnaire annule toute procuration ou tout vote par correspondance.

Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les actionnaires qui participent à l'Assemblée par visioconférence ou par des moyens de télécommunication qui permettent leur identification et dont la nature et les conditions d'application sont déterminées par décret en Conseil d'Etat.

Les Assemblées sont présidées par le Président du Conseil de Surveillance ou, en son absence, par le membre du Conseil de Surveillance le plus ancien présent à cette assemblée. A défaut, l'Assemblée élit elle-même son Président.

21.2.6.2 Pouvoirs des Assemblées Générales

Les Assemblées Générales, et le cas échéant les assemblées spéciales, ont les pouvoirs définis par la loi.

21.2.7 Dispositifs permettant de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle

Sous réserve du droit de vote double pouvant être conféré par les actions dans les conditions prévues par les statuts de la Société, ces derniers ne contiennent pas de dispositifs permettant de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle.

21.2.8 Franchissements de seuils statutaires

Conformément aux statuts (article 12), toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui vient à détenir ou cesse de détenir directement ou indirectement une fraction du capital social égale à 2,5% ou tout multiple de ce pourcentage, est tenue d'en informer la Société, dans un délai de cinq jours de bourse à compter du franchissement de l'un de ces seuils, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée à son siège social en précisant le nombre total d'actions, de droits de vote correspondant et de titres donnant accès au capital qu'elle détient seule directement ou indirectement ou encore de concert.

Le non respect de ces dispositions statutaires est sanctionné par la privation des droits de vote pour les actions ou les droits de vote attachés excédant la fraction non déclarée et ce pour toute assemblée d'actionnaires qui se tiendra dans un délai de deux ans suivant la date de régularisation de cette notification, dans la mesure où un ou plusieurs actionnaires détenant 2,5 % du capital social en font la demande consignée au procès-verbal de l'assemblée générale.

21.2.9 Stipulations particulières régissant les modifications du capital

Il n'existe aucune stipulation particulière dans les statuts de la Société régissant les modifications de son capital.

21.3 Evolution du cours de bourse

L'évolution du cours de bourse de Modelabs Group sur les 3 derniers exercices se présente comme suit :

Historique du cours de bourse



Le volume mensuel moyen de transactions sur le titre Modelabs Group et l'évolution du cours se présentent comme suit

Mois	Plus haut cours	Date du plus haut cours	Plus bas cours	Date du plus bas cours	Dernier cours	Nb titres échangés en milliers de titres	Nb de séances de cotation
janv-10	2,44	19-janv.-10	1,86	4-janv.-10	2,00	2 191	20
févr-10	2,09	2-févr.-10	1,80	8-févr.-10	1,98	786	20
mars-10	2,66	29-mars-10	1,90	5-mars-10	2,50	2 477	23
avr-10	2,95	15-avr.-10	2,32	8-avr.-10	2,55	2 310	20
mai-10	2,62	3-mai-10	1,98	25-mai-10	2,25	792	21
juin-10	2,44	2-juin-10	2,18	7-juin-10	2,32	419	22
juil-10	2,77	30-juil.-10	2,16	5-juil.-10	2,68	1 662	22
août-10	3,10	26-août-10	2,68	2-août-10	2,98	1 415	22
sept-10	3,30	7-sept.-10	2,93	23-sept.-10	3,24	2 625	22
oct-10	3,84	14-oct.-10	3,14	22-oct.-10	3,36	2 080	21
nov-10	3,43	4-nov.-10	3,06	30-nov.-10	3,10	948	22
déc-10	3,64	20-déc.-10	3,07	1-déc.-10	3,59	1 520	23
janv-11	3,96	17-janv.-11	3,11	31-janv.-11	3,21	4 513	21
févr-11	3,45	21-févr.-11	3,12	3-févr.-11	3,37	2 873	20
mars-11	3,67	10-mars-11	2,92	15-mars-11	3,40	3 325	23
avr-11	3,65	29-avr.-11	3,29	20-avr.-11	3,57	1 187	19

21.4 Honoraires des Commissaires aux comptes

(montants HT en milliers d'euros)	Deloitte		Mazars		Autres	
	Montants (HT)		Montants (HT)		Montants (HT)	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Audit						
> Commissariat aux comptes, examen des comptes individuels et consolidés						
- Emetteur	58	65	58	65		
- Filiales intégrées globalement	25	30	25	34	25	26
<i>Filiales françaises</i>	25	30	25	30	25	26
<i>Filiales étrangères</i>			4	4	4	4
> Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes						
- Emetteur	0	13	0	13	0	0
- Filiales intégrées globalement	0	0	0	0	0	0
<i>Sous-total</i>	<i>83</i>	<i>108</i>	<i>83</i>	<i>112</i>	<i>25</i>	<i>26</i>
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement						
> Juridique, fiscal, social	0	0	0	0	0	0
> Autres	0	0	0	0	0	0
<i>Sous-total</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
TOTAL	83	108	83	112	25	26

22. CONTRATS IMPORTANTS

Le Groupe n'a pas conclu de contrats significatifs au cours des deux dernières années autres que ceux conclus dans le cadre normal des affaires.

23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS

Néant.

24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Pendant la durée de validité du présent Document de Référence, l'acte constitutif, les statuts de la Société, les procès-verbaux d'Assemblées Générales, les informations financières historiques de la Société pour chacun des deux exercices précédant la publication du présent Document de Référence, les rapports des Commissaires aux Comptes et tous autres documents sociaux peuvent être consultés au siège social de la société, 11bis rue Roquépine, 75008 Paris.

La rubrique « Finance » du site internet de la Société est disponible à l'adresse suivante : <http://www.modelabs.com>. Cet espace regroupe l'ensemble de l'information réglementée diffusée par

ModeLabs Group SA en application des dispositions de l'article L. 221-1 et suivants du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

La liste des informations publiées ou rendues publiques entre le 12 mai 2010 et le 19 mai 2011 est annexée au présent Document de Référence (cf. Annexe C).

25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

Les titres détenus directement ou indirectement par la Société dans d'autres sociétés sont récapitulés dans le tableau ci-dessous.

SOCIETES	31/12/2010		Méthode de consolidation	31/12/2009		Méthode de consolidation
	% de Contrôle	% d'intérêts		% de Contrôle	% d'intérêts	
MODELABS GROUP - mère	MERE	MERE	IG	MERE	MERE	IG
MODELABS	99,00%	99,00%	IG	99,00%	99,00%	IG
MODELAB RESEARCH LABS	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
MODELABS MANUFACTURE	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
MODELABS UK	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
MODELABS INC	95,00%	95,00%	IG	95,00%	95,00%	IG
WORLD GSM	70,00%	70,00%	IG	70,00%	70,00%	IG
MODELABS MOBILES SL	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
MODELABS Limited	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
SHANGHAI TIANSHI TRADING CO, LTD (1)	N/A	N/A	N/A	100,00%	100,00%	IG
SHENZHEN MODELABS TRADING LTD	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
MODELABS SOURCING LIMITED	100,00%	100,00%	IG	0,00%	0,00%	N/A

(1)Liquidation de la société au cours de l'exercice 2010

ANNEXE A : GLOSSAIRE

2G, 2,5G, 3G et 4G : évolutions du standard GSM. A chaque évolution, le débit de données par utilisateur et les services disponibles sont améliorés. 2G représente le GSM "basique", 2.5G le GPRS, 3G la norme UMTS et 4G l'évolution de l'UMTS actuellement en cours de spécification.

2G/3G : 2G est la norme GSM qui permet d'avoir des appels voix et de l'échange de données jusqu'à 13kbits/s environ. 3G est la norme UMTS qui, dans sa version européenne (WCDMA) permet d'atteindre 384kbits/s et jusqu'à 2Mbits/s de bande passante sur le canal descendant.

Abonné : consommateur final ayant souscrit un abonnement au service de téléphonie mobile ; cet abonnement se fait auprès d'un opérateur et se traduit par la réception d'une carte SIM ("Subscriber Identity Module").

ARCEP : Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (anciennement ART, Autorité de Régulation des Télécommunications).

ARPU : "Average Revenue Per User", revenu moyen par utilisateur. Ce paramètre est le paramètre principal mesurant les revenus moyens de l'opérateur par utilisateur.

Avatars : image représentant une personne ; employé également pour dénommer un service de personnalisation sur téléphone mobile

Blister : emballage qui permet le conditionnement de pièces ou de produits pour le transport et/ou la vente.

Bluetooth : norme de communication point à point sans fil à faible rayon de distance (quelques mètres maximum).

Brand stretching : Le « *brand stretching* » est une extension qui permet à une marque de se décliner dans une catégorie de produits qui n'est pas celle de son activité d'origine. C'est un moyen pour les industriels de décliner de nouveaux produits en utilisant la notoriété acquise sur leur métier de base et ainsi, de conquérir de nouveaux marchés.

Carte de transmission de données : carte électronique contenant du logiciel et permettant de se connecter à un réseau pour la transmission de données (exemple : carte Ethernet)

CDM (Customized Design Manufacturer) : terminologie récemment créée pour qualifier une nouvelle classe d'industriels spécialisés dans la personnalisation de terminaux achetés auprès des ODE, EMS ou ODM et leur commercialisation auprès des opérateurs et détaillants.

CDMA (Code Division Multiple Access) : Une des normes de communication radio.

CellID : identification et référence de la station de base par laquelle un mobile est attaché au réseau mobile. Le CellID permet de déterminer la localisation d'un téléphone mobile par triangulation entre trois relais radio avec lesquels il communique.

Co-branding : le fait que deux sociétés apposent chacune leur marque sur le même produit.

Contenus embarqués : images, sonneries, jeux, etc. et plus généralement contenu multimédia disponible sur le téléphone (soit à l'ouverture de l'emballage soit suite à un téléchargement sur le réseau).

Customisation : la possibilité d'adapter, de modifier un produit déjà existant aux spécificités d'un client.

Design House : entreprise dont l'activité est de concevoir les produits, et éventuellement de les fabriquer industriellement.

Dongle PC : matériel électronique sous forme d'une clef à brancher sur l'ordinateur via une connexion USB et permettant à l'utilisateur d'effectuer certaines fonctions.

EDGE (Enhanced Data rate for Global Evolution) : technologie d'accès radio dérivée de GPRS et permettant de meilleures performances de débit.

EMS (Electronic Manufacturing Service) : ce sigle est équivalent à celui de "CM", il dénomme une société effectuant la production industrielle des téléphones

Engineering : entité au sein d'une société recouvrant l'activité de conception, recherche et développement.

Goodies : accessoires décoratifs vendus/offerts avec le produit.

GPRS (General Packet Radio Service) ou 2.5G : technologie de radio mobile améliorant le débit du GSM d'un facteur 4 environ.

GPS (Global Positioning System) : norme issue de l'armée américaine et permettant de localiser un appareil supportant cette norme à quelques mètres.

GSM (Global System for Mobile telecommunications) : la norme (européenne) la plus répandue de communication mobile.

IM (Instant Messaging) : messagerie instantanée.

Interface utilisateur : principes d'utilisation des fonctions d'un produit ; elle est habituellement basée sur des appuis touches correspondant à des fonctions affichées sur l'écran du produit. Cette notion inclut également les aspects esthétiques et graphiques de cette interface.

Java : technologie logicielle définissant un système d'exploitation et un langage de développement standardisés permettant de faire tourner des applications –en particulier sur les mobiles- quel que soit le type de mobile.

MDD (Marque De Distributeur) : marque appartenant à société faisant la distribution des produits

Merchandising : ensemble des techniques visant à améliorer la présentation des produits dans un espace de vente

MMS (Multimédia Message Service) : norme de la téléphonie permettant aux utilisateurs de s'échanger et de visualiser depuis leur mobile des messages incluant non seulement du texte mais également des images, du son, et plus généralement des contenus multimédia.

MPEG4 : standard spécifiant la façon de coder un flux de données vidéo de façon optimisée.

MVNO (Mobile Virtual Network Operator) : Opérateur mobile virtuel ; habituellement, cet opérateur ne possède pas son réseau en propre mais le loue à un autre opérateur.

NPI (New Product Introduction) : Service s'occupant de l'industrialisation des produits dans l'entreprise.

OAP (Original Accessories Packaging): Se dit d'un contrat autorisant à emballer sous contrôle de la charte graphique constructeur, des accessoires d'origine.

ODE (Original Design Engineering): se reporter à la définition de Design House.

ODM (Original Design Manufacturer) : L'entreprise qui conçoit techniquement le produit et le fabrique industriellement.

OEM (Original Equipment Manufacturer) : L'entreprise qui commercialise le produit sous sa marque.

OLED : technologie d'écran permettant d'avoir une grande luminosité des caractères à l'affichage.

OMSYC : Observatoire Mondial des Systèmes de Communication.

One-Click : principe d'IHM permettant à l'utilisateur de se connecter à un service suite à un simple appui touche.

OS (Operating System) : système d'exploitation.

Packaging: tout se qui se rapporte à l'emballage et au conditionnement d'un produit.

PMP (Project Management Process) : ensemble des procédures qui permettent de gérer et de suivre un projet de développement.

PTT (Push To Talk) : norme de la téléphonie permettant de s'échanger de courts messages vocaux et de les envoyer à un ou plusieurs destinataires ; cette fonctionnalité du mobile est comparable à celle d'un talkie-walkie.

R&D (Recherche Et Développement) : entité au sein d'une entreprise qui développe les technologies et conçoit techniquement les produits.

Smartphones : téléphones professionnels présentant de nombreuses fonctionnalités utiles pour les cadres d'entreprise dits téléphones intelligents.

Terminal : téléphone mobile.

TTM (Time-To-Market) : le temps de mise sur le marché d'un produit depuis le début de sa conception.

UMTS (Universal Mobile Telephony Service) : la norme dite de 3^{ème} génération qui remplacera les différentes normes de communication radio au niveau mondial.

WAP (Wireless Application Protocol) : norme de la téléphonie mobile permettant de transmettre et d'afficher de l'information (texte, contenu multimédia, liens vers d'autres pages) sur un mobile ; le WAP est à la téléphonie mobile ce que l'application Web est au monde de l'ordinateur et d'Internet.

WiFi (Wireless Fidelity) : norme de communication et de gestion de réseau local sans fil à rayon de distance limité (de la dizaine à la centaine de mètres).

Wimax : norme de nouvelle génération permettant une amélioration des performances (en particulier le débit de données) de la norme WiFi.

ANNEXE B : Liste des Informations publiées ou rendues publiques au cours des douze derniers mois (Article L. 451-1-1 du Code Monétaire et Financier)

Date de publication	Document Contenu de l'information	Support de l'information Journaux et sites internet
29/04/2011	Rapport de gestion 2010	Site internet AMF et ModeLabs Group
29/04/2011	Etats financiers 2010	Site internet AMF et ModeLabs Group
28/04/2011	Formulaire de vote par correspondance Assemblée Générale du 19 mai 2011	Site internet ModeLabs Group
28/04/2011	Document Assemblée Générale du 19 mai 2011	Site internet ModeLabs Group
19/04/2011	Publication du CA du 1er trimestre 2011	Site internet AMF et ModeLabs Group
21/03/2011	Etats financiers synthétiques 2010	Site internet AMF et ModeLabs Group
21/03/2011	Publication des résultats annuels 2010	Site internet AMF et ModeLabs Group
08/02/2011	Bilan semestriel du contrat de liquidité - 2eme semestre 2010	Site internet AMF et ModeLabs Group
19/01/2011	Publication du CA du 4eme trimestre 2010	Site internet AMF et ModeLabs Group
07/12/2010	Communiqué: calendrier financier 2011	Communiqué de presse sur le site internet ModeLabs Group et le site de l'AMF
22/11/2010	Communiqué: ModeLabs Manufacture présente le Dior Phone feuille d'or (Gold Leaf)	Communiqué de presse sur le site internet ModeLabs Group
21/10/2010	Rapport financier semestriel 2010	Site internet AMF
13/10/2010	Publication du CA du 3eme trimestre 2010	Site internet AMF et ModeLabs Group
11/10/2010	Communiqué: ModeLabs Distribution signe un contrat de licence avec Kenzo	Communiqué de presse sur le site internet ModeLabs Group
06/09/2010	Rapport de gestion semestriel 2010	Site internet AMF et ModeLabs Group
06/09/2010	Etats financiers au 30 juin 2010	Site internet AMF et ModeLabs Group
06/09/2010	Communiqué: résultats semestriels 2010	Site internet AMF et ModeLabs Group
04/08/2010	Déclaration des transactions sur actions propres - 4 aout au 10 aout 2010	Site internet ModeLabs Group
03/08/2010	Déclaration des transactions sur actions propres - 28 juillet au 3 aout 2010	Site internet ModeLabs Group
27/07/2010	Déclaration des transactions sur actions propres - 21 juillet au 27 juillet 2010	Site internet ModeLabs Group
20/07/2010	Déclaration des transactions sur actions propres - 14 juillet au 20 juillet 2010	Site internet ModeLabs Group
16/07/2010	Bilan semestriel du contrat de liquidité - 1er semestre 2010	Site internet AMF et ModeLabs Group
15/07/2010	Publication du CA du 2eme trimestre 2010	Site internet AMF et ModeLabs Group
13/07/2010	Déclaration des transactions sur actions propres - 7 juillet au 13 juillet 2010	Site internet ModeLabs Group
29/06/2010	Communiqué: nouvelles fonctions GMT du Meridiist de Tag Heuer	Communiqué de presse sur le site internet ModeLabs Group
04/06/2010	Déclaration d'action et de droits de vote	Site internet AMF et ModeLabs Group
31/05/2010	Document d'information annuel: liste des informations publiées	Site internet AMF et ModeLabs Group
27/05/2010	Rapport financier annuel 2009	Site internet AMF
21/05/2010	Compte rendu de l'Assemblée Générale du 20 mai 2010	Site internet ModeLabs Group
20/05/2010	Rapports soumis à l'Assemblée Générale mixte 2010	Site internet ModeLabs Group
20/05/2010	Rapport d'activité 2009	Site internet ModeLabs Group
20/05/2010	Communiqué: lancement du Versace Unique	Communiqué de presse sur le site internet ModeLabs Group et le site de l'AMF
18/05/2010	Document de Référence 2009	Site internet AMF et ModeLabs Group
18/05/2010	Rapport sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne	Site internet AMF et ModeLabs Group

ANNEXE C : TABLEAU DE CONCORDANCE

Afin de faciliter la lecture du présent Document de Référence, le tableau thématique ci-dessous permet d'identifier les principales informations requises par l'Autorité des Marchés Financiers dans le cadre de ses règlements et instructions d'application.

Informations prévues à l'Annexe I du Règlement (CE) n°809/2004 du 29 avril 2004.

	<i>Chapitres</i>
1. PERSONNES RESPONSABLES.....	1
1.1. Personnes responsables des informations contenues dans le Document d'enregistrement.....	1.1
1.2. Déclaration des personnes responsables du document d'enregistrement.....	1.2
2. CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES.....	2
2.1. Nom et adresse des contrôleurs légaux des comptes.....	2
2.2. Contrôleurs légaux démissionnaires, écartés ou non redésignés.....	2
3. INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES	
3.1. Informations historiques.....	3
3.2. Informations intermédiaires.....	NA
4. FACTEURS DE RISQUE.....	4
5. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR.....	5
5.1. Histoire et évolution de la Société.....	5.1
5.1.1. Raison sociale et nom commercial.....	5.1.1
5.1.2. Lieu et numéro d'enregistrement	5.1.2
5.1.3. Date de constitution et durée de vie.....	5.1.3
5.1.4. Siège social, forme juridique et législation régissant les activités de l'émetteur.....	5.1.4
5.1.5. Evénements importants dans le développement de l'activité de l'émetteur.....	5.1.5
5.2. Investissements.....	5.2
5.2.1. Principaux investissements réalisés.....	5.2.1
5.2.2. Principaux investissements en cours.....	5.2.2

5.2.3.	Principaux investissements à venir.....	5.2.3
--------	---	-------

Chapitres

6.	APERÇU DES ACTIVITES.....	6
6.1.	Principales activités.....	6.2
6.1.1.	Nature des opérations effectuées par la Société, principaux produits et services fournis.....	6.2.1 et 6.2.2
6.1.2.	Nouveaux produits	6.2.2.2.2 et 6.2.2.3.1
6.2.	Principaux marchés.....	6.1
6.3.	Événements exceptionnels ayant influencé les principales activités et les principaux marchés.....	6.1.2
6.4.	Dépendance éventuelle de la Société à l'égard de brevets, licences, contrats industriels, commerciaux, financiers ou de nouveaux procédés de fabrication	4.1
6.5.	Éléments fondateurs de toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle.....	6.3
7.	ORGANIGRAMME.....	7
7.1.	Description du Groupe.....	7
7.2.	Liste des filiales importantes de l'émetteur.....	7
8.	PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS.....	8
8.1.	Immobilisations corporelles importantes existante ou planifié...	8.1
8.2.	Questions environnementales pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles.....	8.2
9.	EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT.....	9
9.1.	Situation financière.....	9.1
9.2.	Résultat d'exploitation.....	9.2
9.2.1.	Facteurs importants influant sensiblement sur le revenu d'exploitation.....	9.1.2
9.2.2.	Raisons des changements importants du chiffre d'affaires net ou des produits nets.....	9.1.1
9.2.3.	Stratégie et facteurs externes pouvant influencer sur les opérations de l'émetteur.....	4.1 et 4.3

Chapitres

10.	TRESORERIE ET CAPITAUX.....	10
10.1.	Capitaux de l'émetteur.....	10. 3
10.2.	Source et montant des flux de trésorerie.....	10.1.1et 10.1.2
10.3.	Conditions d'emprunt et structure financière.....	10.1.2
10.4.	Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux.....	10.1.2
10.5.	Informations concernant les sources de financement des investissements futurs et des immobilisations corporelles.....	10.1.2
11.	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES.....	11
12.	INFORMATION SUR LES TENDANCES.....	12
12.1.	Tendances ayant affecté la production, les ventes, les coûts et les prix de vente.....	12.1
12.2.	Tendances raisonnablement susceptibles d'influer sur les perspectives de l'émetteur.....	12.2
13.	PREVISION OU ESTIMATION DU BENEFICE.....	13
14.	ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION.....	14
14.1.	Organes d'administration et de direction.....	14.1
14.2.	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de direction.....	14.2
15.	REMUNERATION ET AVANTAGES.....	15
15.1.	Montant de la rémunération versée et avantages en nature.....	15.1
15.2.	Montant total des sommes provisionnées ou constatées aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages.....	15.2
16.	FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE	16

DIRECTION.....	
16.1. Date d'expiration des mandats actuels.....	16.1
16.2. Contrats de service liant les membres des organes d'administration et de Direction à l'émetteur ou à l'une de ses filiales.....	16.2
16.3. Comité de l'audit et comité des rémunérations de l'émetteur.....	16.3
16.4. Gouvernement d'entreprise.....	16.4
17. SALARIES.....	17
17.1. Nombre de salariés.....	17.1
17.2. Participations et stock-options.....	17.2
17.3. Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de l'émetteur.....	17.3
18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES.....	18
18.1. Actionnaires détenant plus de 5% du capital social ou des droits de vote.....	18.1
18.2. Existence de droits de vote différents.....	18.2
18.3. Contrôle de l'émetteur.....	18.3
18.4. Accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de contrôle de la Société.....	18.4
19. OPERATIONS AVEC DES APPARENTES.....	19
20. INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR.....	20
20.1. Informations financières historiques.....	20.1/20.3
20.2. Etats financiers annuels (comptes sociaux et comptes Consolidés.....	20.2/20.4
20.3. Vérification des informations financières historiques annuelles.....	20.2.7 / 20.4.5
20.5. Date des dernières informations financières vérifiées.....	20.5
20.6. Informations financières intermédiaires et autres.....	N/A
20.7. Politique de distribution des dividendes.....	20.6
20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage.....	20.7
20.9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale survenu depuis la fin du dernier exercice.....	20.8

21.	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES.....	21
	21.1. Capital social.....	21.1
	21.1.1. Montant du capital social souscrit.....	21.1.1
	21.1.2. Actions non représentatives du capital.....	21.1.2
	21.1.3. Actions détenues par l'émetteur.....	21.1.3
	21.1.4. Valeurs mobilières convertibles.....	21.1.4
	21.1.5. Droits d'acquisition et/ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit mais non libéré.....	21.1.5
	21.1.6. Options d'achat ou de vente d'actions.....	21.1.6
	21.1.7. Historique du capital.....	21.1.7
	21.2. Acte constitutif et statuts.....	21.2
	21.2.1. Objet social de l'émetteur.....	21.2.1
	21.2.2. Dispositions concernant les membres des organes d'administration et de direction.....	21.1.3
	21.2.3. Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions.....	21.2.4
	21.2.4. Modification des droits des actionnaires.....	21.2.5
	21.2.5. Assemblées générales : convocation et conditions d'admission.....	21.2.6
	21.2.6. Changement de contrôle.....	21.2.7
	21.2.7. Franchissement de seuil.....	21.2.8
	21.2.8. Modifications du capital.....	21.2.9
22.	CONTRATS IMPORTANTS.....	22
23.	INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS.....	23
24.	DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC.....	24
25.	INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS.....	25